

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPALN° 23_07_72_ASS_DEL_RA_CCV2022Séance du 6 novembre 2023Convocation du 31 octobre 2023Le Conseil Municipal, convoqué le 31/10/2023, s'est réuni à 18h00 au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de son Maire.Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29Présents : 20

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : 1Procuration(s) : 8

Mandants	Mandataires
H. Cazenove	R. Dugnac
C. Grezes	A. Mossé
C. Erre	P. Verclytte
C. Pubil-Juanola	JC Faucon
E. Garcia	F. Comes
A. Leclercq	S. Ricciardi-Braem
F. Galliez	S. Grau
D. Noël	P. Francès

Secrétaire de séance : Caroline RocasOBJET : **Rapport d'activité 2022 de la communauté de communes du Vallespir (CCV)**Rapporteur : François Comes**OÙ l'exposé de l'affaire au conseil municipal et la proposition de vote telles que présentées dans le rapport formant note de synthèse annexé à la présente,****LE CONSEIL MUNICIPAL****PREND ACTE**

Vu l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

DE LA PRESENTATION du rapport tel qu'exposé dans la note de synthèse explicative et annexé à la présente.**DE CHARGER** Monsieur le Maire d'aviser le public par voie d'affichage, apposé en mairie.**DE CHARGER** Monsieur le Maire d'adresser au Préfet un exemplaire dudit rapport pour information.**DE CHARGER** le Maire de l'exécution de la présente délibération qui pourra signer tous les actes et documents nécessaires.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

La Secrétaire de séance,

Caroline ROCAS



Le Maire,

François COMES



Ordre du jour n° 02

Rapport n° 23_07_72_DEL_ASS_RA_CCV 2022

Rapporteur **François Comes**

Séance du Conseil Municipal du **6 novembre 2023**

N.B : Rapport exposé de l'affaire au sens de l'article L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales valant note explicative de synthèse

Objet : **Rapport d'activité 2022 de la communauté de communes du Vallespir (CCV)**

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale en s'appuyant sur le rapport annexé à la présente note explicative.

Ce document reçu en mairie le 20 Septembre 2023 sera annexé à la présente délibération.

Il est donc proposé à l'assemblée municipale d'en débattre et d'en délibérer.

Le Maire,

François COMES





COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPER

Rapport d'activités 2022



VALLESPER
LA NOUVELLE SENSATION CATALANE



ÉDITO

Le Rapport d'Activités est un document obligatoire que doit établir chaque année une intercommunalité. Tout au long de ce rapport, vous découvrirez les nombreuses actions menées quotidiennement par les services de la Communauté de Communes du Vallespir : de la collecte des déchets au développement durable, du tourisme à l'enfance jeunesse en autre.

La Communauté de Communes du Vallespir poursuit sa politique ambitieuse en matière d'équipement du territoire. Pourtant, l'intercommunalité évolue dans un environnement financier plus contraint sur la section fonctionnement : la suppression de la taxe d'habitation sur la partie recettes ne donne pas de lisibilité claire sur la dynamique à venir et l'augmentation du coût du traitement des ordures ménagères pour les dépenses doit être absorbé sans augmentation de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères.

C'est pourquoi, la majorité de l'investissement a été priorisé sur la modernisation du mode de collecte permettant de répondre d'une part, aux exigences de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire grâce à une réduction des déchets, et d'autre part de maîtriser les coûts de fonctionnement. Ces actions nous permettent d'aborder sereinement la hausse du coût du traitement des déchets en perpétuelle évolution.

Excellente lecture,

Michel Coste
Président
Communauté de
Communes du Vallespir

SOMMAIRE

4	Le territoire du Vallespir
8	Les compétences de la Communauté de Communes
12	Nos instances décisionnelles
16	Organisation de la Communauté de Communes
30	Finances de la Communauté de Communes
36	Développement économique
50	Gestion et valorisation des déchets
64	Urbanisme et Habitat
74	Développement Durable
90	Tourisme
104	Voiries et Travaux
112	Petite Enfance et Enfance Jeunesse
128	Programme de soutien aux familles et à la parentalité – PSFP
134	Marchés publics
138	Fourrière animale
142	Maison France Services
148	Contrat Local de Santé
160	SIG
164	Communication

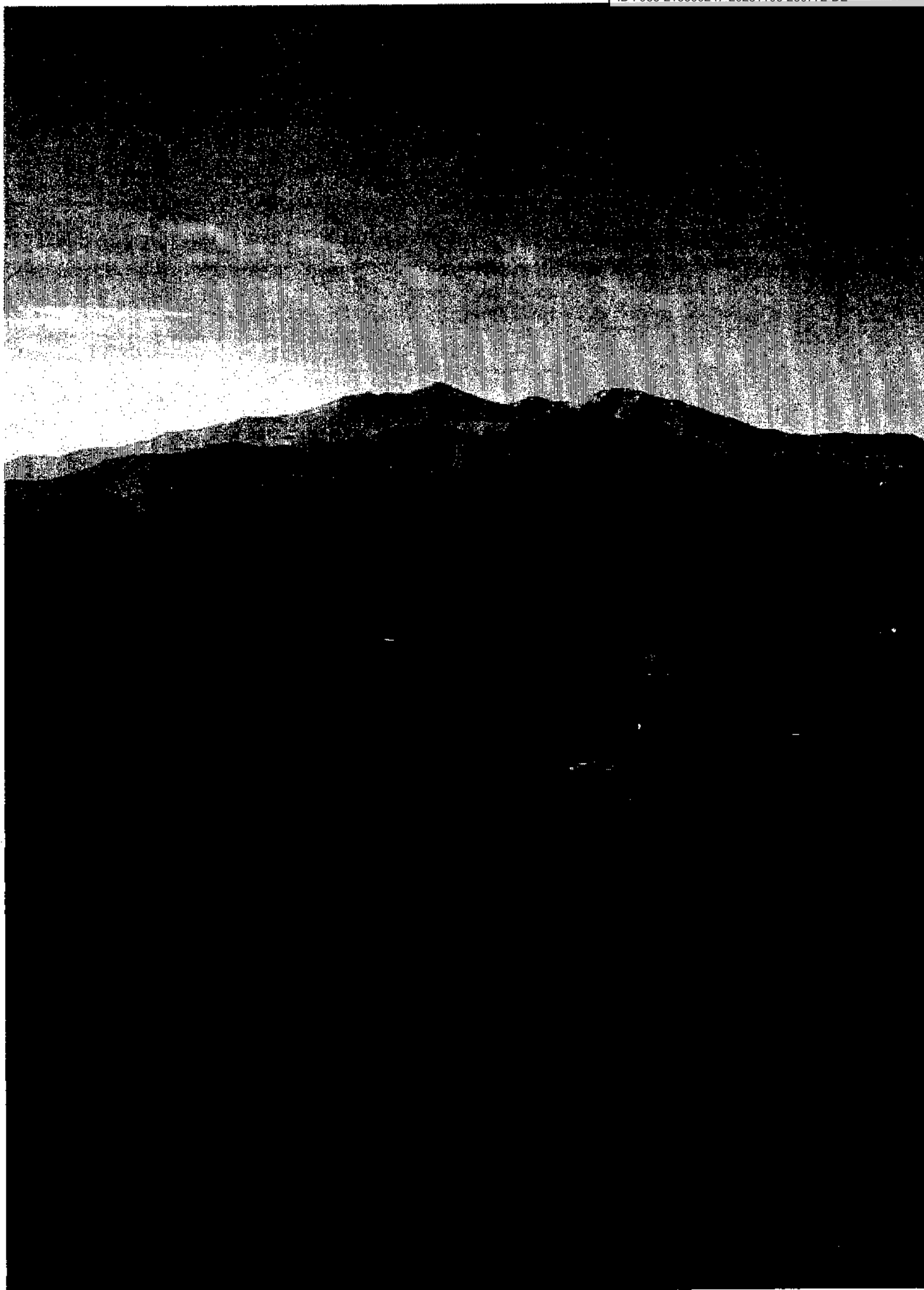
Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le



ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Le territoire du Vallespir

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le



ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



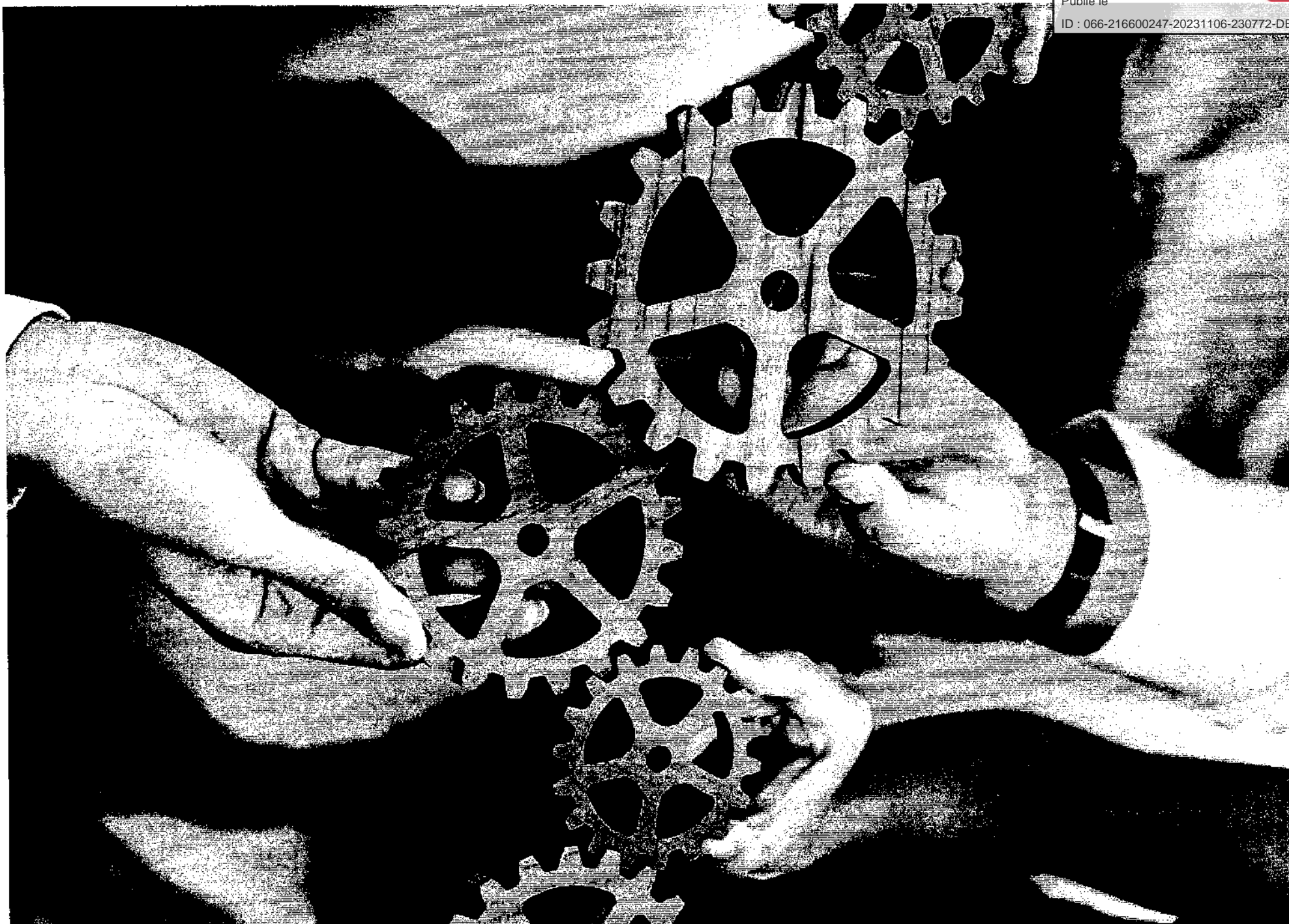
Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le



ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Les compétences de la Communauté de Communes



Les compétences de la communauté de Communes

Compétences obligatoires :

• Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- Maillage de voies piétonnes et cyclables entre les communes de la Communauté de communes du Vallespir.
- Participation au Pays Pyrénées Méditerranée.
- Aménagement rural d'intérêt communautaire.

• Actions de développement économique :

Dans les conditions prévues à l'article L. 4251 - 17 du code général des collectivités territoriales.

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaires. Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes :
 - Les actions participant à la redynamisation des commerces et services en centre-ville et celles encourageant le maintien ou l'installation d'activités commerciales sur l'ensemble du territoire.
 - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

• Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :

Dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

• Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

• Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.



Compétences optionnelles :

• Politique du logement et du cadre de vie :

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions d'intérêt communautaires en faveur du logement des personnes défavorisées. Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Les logements sociaux du presbytère de Reynès et la Forge de Reynès.
- Étude pour implantation de logements sociaux au sein de la Communauté de communes du Vallespir.
- Gestion du système de téléassistance des personnes âgées sur le territoire de la communauté.

- **Création, aménagement et entretien de la voirie :**

Sont de l'intérêt communautaire :

- Les voies reliant directement les zones d'activités aux voies d'accès à l'autoroute et les chemins départementaux.
- Les voies départementales en traversée d'agglomération et leurs dépendances.

- **Actions sociales d'intérêt communautaire :**

- Actions communautaires en matière de petite enfance et enfance jeunesse locale (à l'exclusion des garderies municipales)

Sont de l'intérêt communautaire les actions définies ci-dessous :

- Fonctionnement des crèches avec un

Compétences facultatives :

- **Fourrière animale**

- **Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs suivants :**

- Piscine couverte intercommunale.
- Création d'une maison de l'eau à Le Boulou : entretien et fonctionnement confiés à la commune.
- Création d'un espace muséal : la gestion de cet espace assurée par le CIMP (approuvée par délibération du conseil communautaire du 28 mars 2009)
- Création d'une salle de spectacle à Céret : entretien et fonctionnement confiés à la commune.

- **Actions communautaires de sauvegarde et renforcement de l'identité du territoire :**

- Enseignement instrumental individuel et formation musicale collective délégués

plan d'actions comprenant la rationalisation.

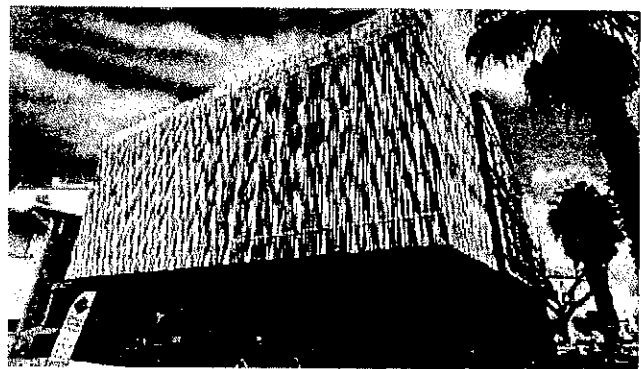
- Création d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) multi-sites.

- Création d'un poste de coordonnateur petite enfance à mi-temps.

- Création, gestion aménagement et entretien de l'ensemble des équipements publics affectés aux accueils de loisirs sans hébergements pour les jeunes (à l'exclusion des garderies municipales)

- **Création et gestion de maisons de services au public et définitions des obligations de service au public y afférentes**

En application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relations avec les administrations.



contractuellement à l'association

«Enseignement musical en Vallespir»

- Mise en place de manifestations culturelles communautaires organisées par la communauté de communes.

- Adhésion et participation au Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter.

- **Grand cycle de l'eau hors GEMAPI** (item 12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement)

- **Instruction des autorisations d'urbanisme**

- **Prestation de service et coopération locale**

- **Contrat local de santé**

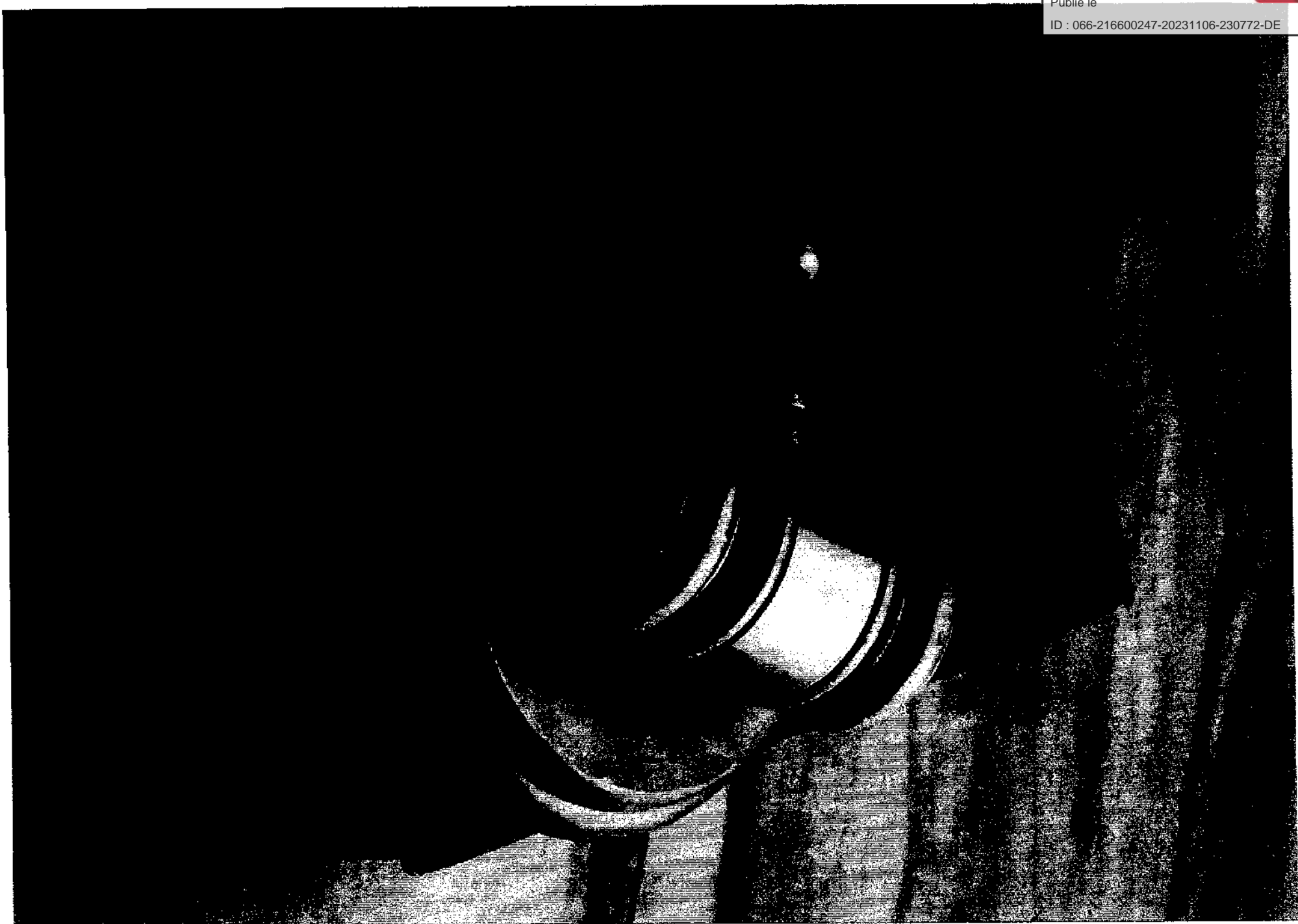
Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le



ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

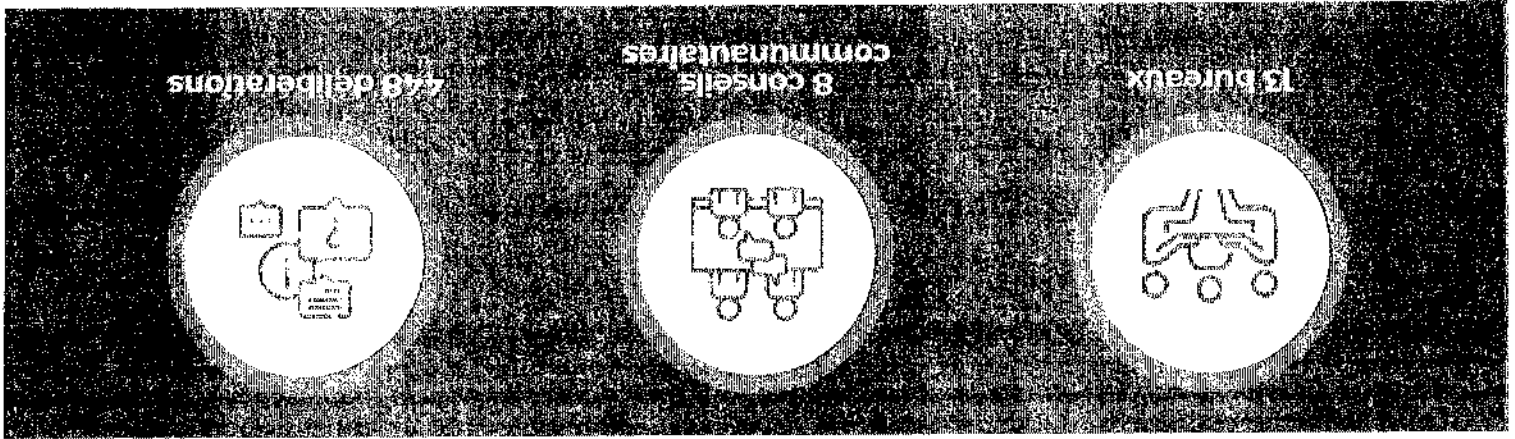
Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

Nos instances décisionnelles



Nos instances décisionnelles

Conseil communautaire

Suite aux élections municipales de 2020, le conseil communautaire se compose de **35 membres et de 5 suppléants**, répartis comme suit :

Communes	Population	Représentants
Céret	7 934	12
L'Albère	76	1 + 1 supp.
Le Boulou	5 160	9
Les Cluses	223	1 + 1 supp.
Le Perthus	534	1 + 1 supp.
Maureillas Las Illas	2 542	4
Reynès	1 217	2
Saint Jean Pla de Corts	2 353	3
Taillet	94	1 + 1 supp.
Vivès	177	1 + 1 supp.
Total	20 310	35 + 5 supp.

Le conseil communautaire est présidé par Mr. Michel Coste, maire de Céret

Conseil communautaire

Le bureau se compose de **10 membres** : le Président et 9 Vice-Présidents qui ont été élus par le conseil communautaire conformément aux dispositions de l'article L 5211.10 du CGCT.



Ce sont des instances composées d'élus communaux et intercommunaux qui travaillent les projets en amont des bureaux et conseils communautaires.

Développement économique et tourisme

Président M. François Comes, Maire de Le Boulou.

Agriculture, forêt et liège

Président M. Alain Raymond, Maire de Taillet.

Enfance jeunesse

Président M. Jean Vila, Maire de Maureillas-la-Illas.

Habitat - accès services publics - santé

Président M. Thierry Thadee, Maire de Le Perthus.

Transition énergétique

Président M. Guy Gatounes, Maire de Reynès.

Mobilité et tourisme vert

Président M. Marc de Besombes Singla, Maire de l'Albère.

Gestion et valorisation des déchets

Président M. Robert Garrabé, Maire de St Jean Pla de Corts.

Aménagement du territoire et GEMAPI

Président M. Alexandre Puignau, Maire de Les Cluses.

Voirie, travaux

Président M. Jacques Arnaudies, Maire de Vivès.

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

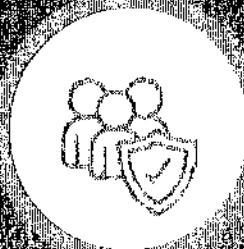
Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

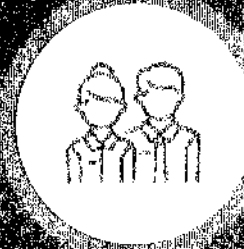
A vertical decorative graphic on the left side of the page, featuring a dark background with a white circular element containing a stylized figure, and a white line extending upwards from the text area.

L'organisation de la Communauté de Communes

L'organisation de la Communauté de Communes



145 agents



58% de femmes
42% d'hommes

Synthèse du rapport social unique 2022

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2022. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2022 transmises en 2023 par la collectivité au Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales:

Effectifs

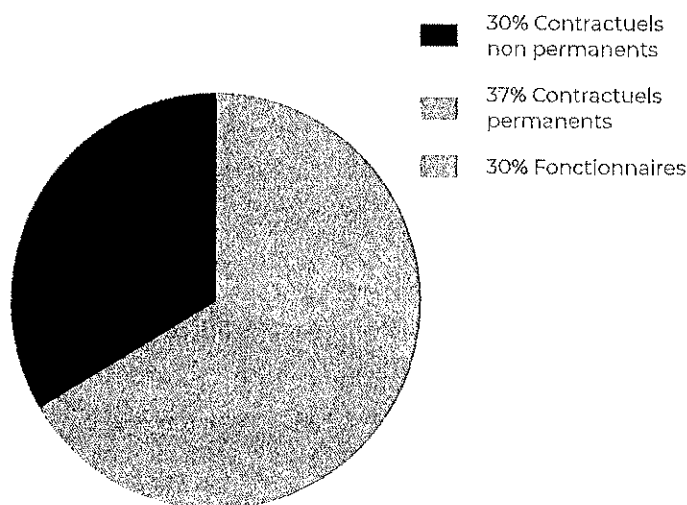
145 Agents employés

43 Fonctionnaires

49 Contractuels non permanents

23% Des contractuels en CDI

2 Agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité



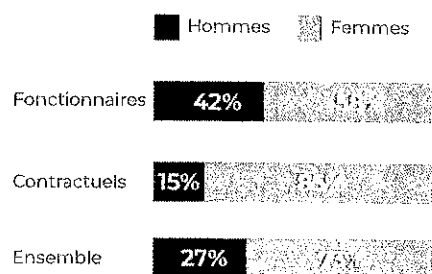
Précisions emplois non permanents

- 2 contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- 80 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- Personnel temporaire intervenu en 2022 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

Caractéristiques des agents permanents

Filière	Titulaire	Contractuels	Tous
Administrative	35%	15%	24%
Technique	35%	9%	21%
Culturelle			
Sportive	2%		1%
Médico-sociale	19%	28%	24%
Police			
Incendie			
Animation	9%	47%	30%
Total	100%	100%	100%

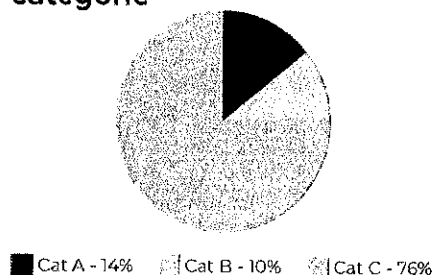
Répartition par genre et par statut



Les principaux cadres d'emplois

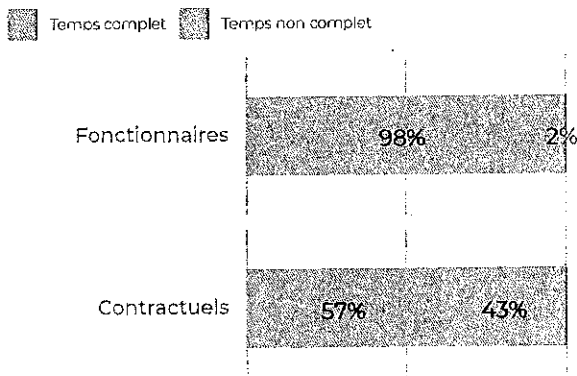
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints d'animation	28%
Adjoints techniques	17%
Agents sociaux	16%
Adjoints administratifs	13%
Rédacteurs	6%

Répartition des agents par catégorie

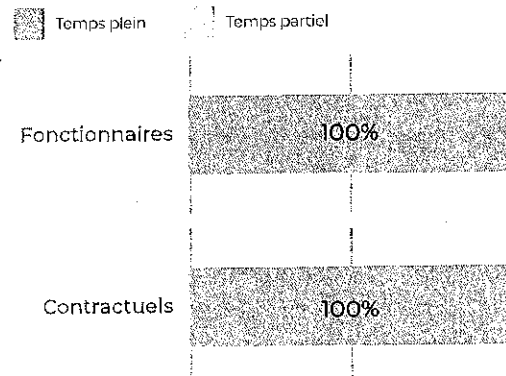


Temps de travail des agents permanents

Répartition des agents à temps complet ou non complet



Répartition des agents à temps plein ou à temps partie



La filière la plus concernée par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires	Contractuels
Médico-sociale	13%	33%

Pyramide des âges

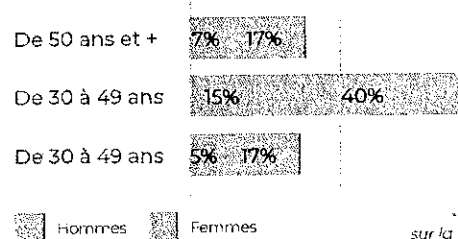
En moyenne, les agents de la collectivité ont 41 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	44,94
Contractuels permanents	37,50
Ensemble des permanents	40,83

Âge moyen* des agents non permanents	
Contractuels non permanents	29,44



Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Équivalent temps plein rémunéré

139,35 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2022

- 44,00 fonctionnaires
- 46,35 contractuels permanents
- 49,00 contractuels non permanents

253 617 heures travaillées rémunérées en 2022

Répartition des ETPR permanents par catégorie

Catégorie A	13,39 ETPR
Catégorie B	11,62 ETPR
Catégorie C	64,34 ETPR

Positions particulières

- 1 agent en disponibilité

- 3 agents détachés dans une autre structure

Mouvements

En 2022, aucune arrivée d'agent permanent et 1 départ

- 3 contractuels permanents nommés stagiaires
- 1 démission
- Aucune arrivée d'agent permanent en 2022

Emplois permanents rémunérés

Effectif physique théorique au 31/12/2021	Effectif physique au 31/12/2022
97 agents	96 agents

Évolution professionnelle

- Aucun bénéficiaire d'une promotion interne sans examen professionnel
- Aucun lauréat d'un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité
- 50 avancements d'échelon et 4 avancements de grade
- Aucun lauréat d'un examen professionnel
- Aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle

Variation des effectifs* entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022	
Fonctionnaires	7,5%
Contractuels	-7,0%
Ensemble	-1,0%

* Variation des effectifs :

(effectif physique rémunéré au 31/12/2022 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2021)

(Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2021)

Sanctions disciplinaires

Aucune sanction disciplinaire prononcée en 2022

Budget et rémunérations

- Les charges de personnel représentent 26,85 % des dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement*	Charges de personnel*	
15 750 236 €	4 229 667 €	Soit 26,85 % des dépenses de fonctionnement

* Montant global

Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent	2 264 943 €
Primes et indemnités versées	329 189 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires	52 468 €
Nouvelle Bonification Indiciaire	26 840 €
Supplément familial de traitement	0 €
Indemnité de résidence	0 €
Complément de traitement indiciaire (CTI)	0 €

Rémunérations des agents sur emploi non permanent : 171 959 €

Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuels	Titulaire	Contractuels	Titulaire	Contractuels
Administrative	44 286 €	36 617 €	27 054 €	28 845 €	19 524 €	22 025 €
Technique	s		24 432 €		23 634 €	23 316 €
Culturelle						
Sportive			s			
Médico-sociale	25 945 €	28 901 €			22 342 €	25 129 €
Police						
Incendie						
Animation			s	s	29 658 €	23 815 €
Toutes filières	31 421 €	32437€	25745€	27 626 €	22753€	23952€

*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

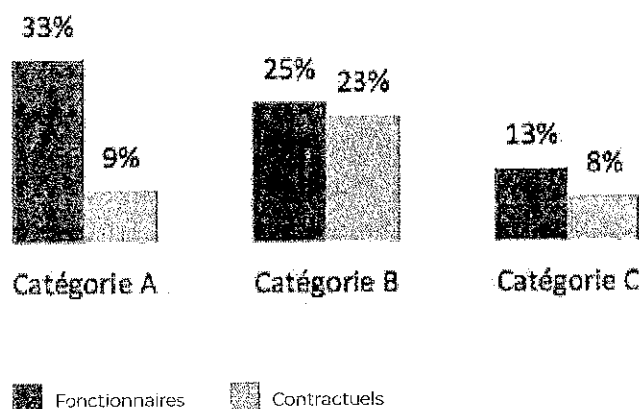
La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 14,53 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

Fonctionnaires	19,29%
Contractuels sur emplois permanents	10,13%
Ensemble	14,53%

- Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels ainsi que le CIA
- Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie ordinaire
- 1223 heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2022
- 1069 heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2022

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



Absences

• En moyenne, 6,9 jours d'absence pour tout motif médical en 2022 par fonctionnaire

• En moyenne, 7,5 jours d'absence pour tout motif médical en 2022 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	1,89%	2,07%	1,99%	0,00%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	1,89%	2,07%	1,99%	0,00%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	1,89%	2,07%	1,99%	0,00%

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire)

- 100,0 % des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé
- La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie

Accidents du travail

- 1 seul accident du travail déclaré au total en 2022
- 0,7 accident du travail pour 100 agents

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

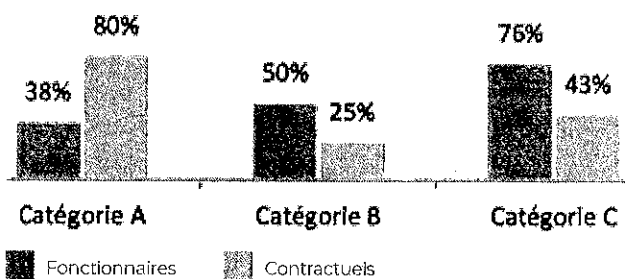
5 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- 1 travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent
- 5 travailleurs handicapés fonctionnaires
- 1 travailleur handicapé en catégorie A, 0 en catégorie B, 4 en catégorie C

Formation

En 2022, 54,2% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2022



- 39 740 € ont été consacrés à la formation en 2022
- Nombre moyen de jours de formation par agent permanent : 1,4 jour par agent

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	57 %
Frais de déplacement	8 %
Autres organismes	35 %

Prévention et risques professionnels

Assistants de prévention

2 assistants de prévention désignés dans la collectivité

Formation

2 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires)

Dépenses

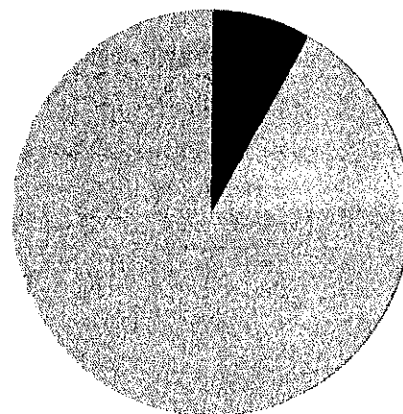
La collectivité a dépensé 4 612 € en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail

Document de prévention

La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

131 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2022

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	66 %
Autres organismes	35 %

Action sociale et protection sociale complémentaire

• La collectivité participe aux contrats de prévoyance

• L'action sociale de la collectivité

Montants annuels	Prévoyance
Montant global des participations	10 032 €
Montant moyen par bénéficiaire	264 €

Prestations servies par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif ou d'une association locale.

Précisions méthodologiques

1 Formule de calcul - Effectif théorique au 31/12/2022

Pour les fonctionnaires :

Total de l'effectif physique rémunéré des fonctionnaires au 31/12/2022

- + Départs définitifs de titulaires ou de stagiaires + Départs temporaires non rémunérés
- - Arrivées de titulaires ou de stagiaires
- - Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- - Retours de titulaires stagiaires

Pour l'ensemble des agents permanents :

Effectif théorique des fonctionnaires au 31/12/2022

- + Effectif théorique des contractuels permanents au 31/12/2022



Relations sociales

• Jours de grève

22 jours de grève recensés en 2022

• Comité Technique Territorial

3 réunions en 2022 dans la collectivité



Pour les contractuels permanents :

Total de l'effectif physique rémunéré des contractuels au 31/12/2022

- + Départs définitifs de contractuels
- + Départs temporaires non rémunérés
- + Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- - Arrivées de contractuels
- - Retours de contractuels



Formules de calcul - Taux d'absentéisme

$$\frac{\text{Nombre de jours calendaires d'absence}}{\text{Nombre d'agents au 31/12/2022} \times 365} \times 100$$

Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

Note de lecture :

Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents de la collectivité, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

3 «groupe d'absences»

1. Absences compressibles	2. Absences médicales	3. Absences Globales
Maladie ordinaire et accidents du travail	Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle	Absences médicales + maternité, paternité adoption, autres raisons*

* Les absences pour «autres raisons» correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...) Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.

En raison de certains arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

Réalisation

Cette fiche synthétique reprend les principaux indicateurs sociaux issus du Rapport Social Unique 2022. Les données utilisées sont extraites du Rapport sur l'État de la Collectivité 2022 transmis en 2022 par la collectivité. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble sur les effectifs de la collectivité.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.



Évolutions et décisions marquantes RH

Modification du règlement intérieur de la collectivité

- Cycles de travail de la collectivité validés dans le cadre des 1607 h
- Journée de solidarité validée dans le cadre des 1607 h
- Dérogation au 1607 h du service de la collecte jusqu'à juillet 2023

Office Intercommunal du Tourisme

- Projet de fusion avec l'OT de LE BOULOU
- Mutualisation de la direction du territoire en 2022
- Projet de création d'un EPIC Office de tourisme intercommunal

Enfance jeunesse

- Suppression service périscolaire de la commune de Reynès à la rentrée de septembre 2022

Élection des représentants du personnel au comité social territoire : 8 décembre 2022

- Une seule liste : CFDT Pais Catala
- 4 représentants titulaires – 4 représentants suppléants élus

Élaboration du plan de formation : début de sa réalisation avec définition des axes

- Attractivité du territoire
- Equipement du territoire
- Qualité de vie du territoire
- Dimensionnement du territoire et des compétences

Projet Télétravail

- Lancement du projet de mise en place
- 1er projet juin 2022 sans suite à réviser

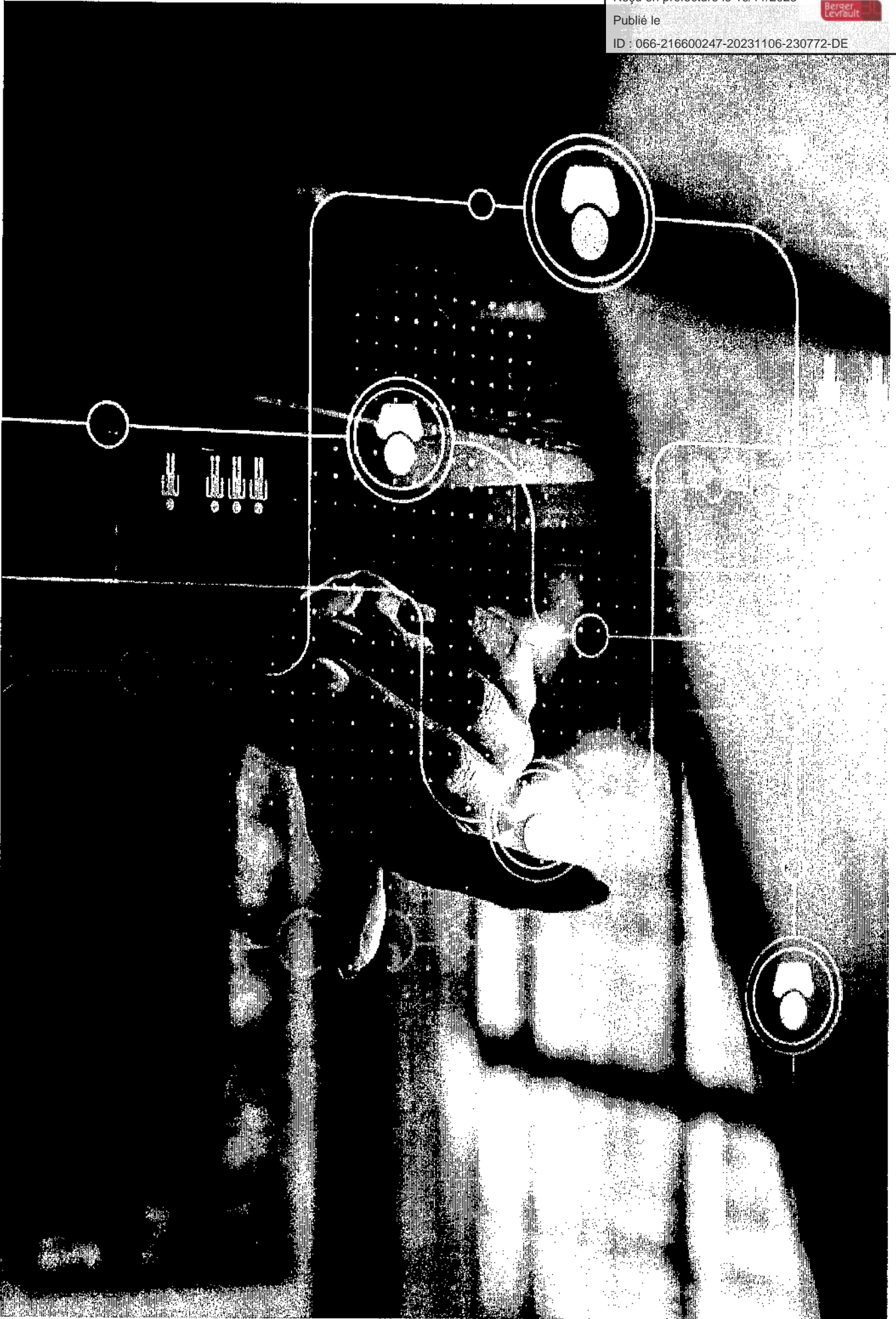
Nouvelles Mutualisations

- Convention de mutualisation avec la Communauté des Communes du Haut Vallespir pour le fonctionnement de l'école de Musique après dissolution de l'association EMV. Septembre 2022
- Convention de mutualisation avec la Communauté des Communes du Haut Vallespir pour mise en œuvre du contrat local de santé – Ma santé en Vallespir – décembre 2022

L'action sociale : 2022 1er année de fonctionnement de l'association COS Vallespir

- Subvention allouée : 35 650 € soit 310 € par agents présents dans la collectivité
- Bilan d'activité : 84 agents ont adhéré
- Cotisations annuelles : 1 825 €
- Prestations distribuées : 300 places cinéma, 6 prestations mariage, 62 aides à la scolarité, 15 aides pour manifestations culturelle, 23 agents pour aide à l'activité sport Loisirs, 70 prestations Noël enfants et 83 agents prestations Noël agents.
- Événements : Journée Port Aventura : 28 agents.
- Mise en place de divers partenariats avec services et commerces locaux.



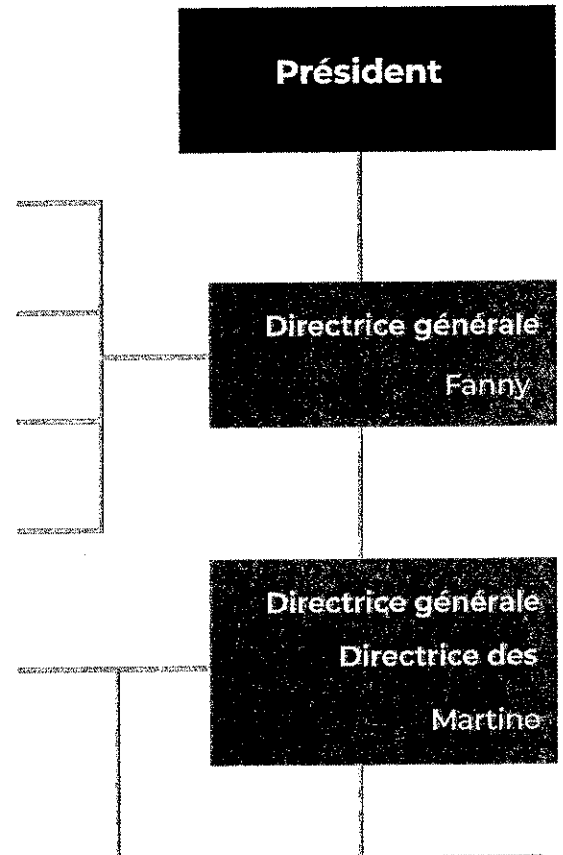




Organigramme des Services de la CCV

Pôle Ressource (11 ETP)

- Accueil - Secrétariat (1)**
Cyrielle De Ram - Aurélie Derensy
- Finances / Comptabilité (2)**
Arnaud Canouet - Maud Mandile
- Commande publique (1)**
Marine Moret
- Communication (2)**
Thomas Anies - Anne-Sophie Abadie
- Admin. Générale / Ressources Humaines (1)**
Carine Cursano
- Ressources Humaines (2)**
Valérie Rougé - Marie-Thérèse Moret - Alice Py



Attractivité du territoire (64,75 agents ETP)

Service Enfance / jeunesse Accès aux services publics

Directrice Générale Adjointe

Petite enfance
(22,28 ETP)

Jeunesse
(28,97 ETP)

**Espace
France Services**

**Centre de
municipalité**

Coordonatrice
Céline Mocquet

Coordonnateur
Cyril Brunet

**Contrat local de
services (1 ETP)**
Arrièle Magnie

**Direction des
crèches**
Agents de crèches

**Adjointe
coordonnateur**
Carline Malecamp

**Relais petite
Enfance (RPE)**

**Extra &
Périscolaire**
ALSH / Régies assos.
Accueil ados
Point Info Jeunes
Périscolaire

**Mobilité
Développement
Durable**
(2 ETP)
Odessa Rolig
Py / Le Roux
Mallaury Renard

**Développement
Économique**

Tourisme
(5 ETP + 05 mutualisés)
Frédéric Perraud

Économie
(5 ETP)
Aude La Gallou

OTI

Pépinière
Nathalie Figliolia
Virginie Mortier

**Conseiller
numérique**

**Petite Ville
de Demain**
Charlotte Frigero

Vice-Présidents

Commissions

Conseil Communautaire

COMMUNAUTAIRE

des services
Fontaine

adjointe
ressources humaines
Justaffré

Aménagement et équipement du territoire (24,72 agents ETP)

Directrice Générale des Services

Services mutualisés
CCV / CCHV

ADS
(2 ETP)
Sophie Eftimion
Guy Barnade

Techniciens SIG
(2 mutualisés)
Rémy Baranoff
Pauline Chaud

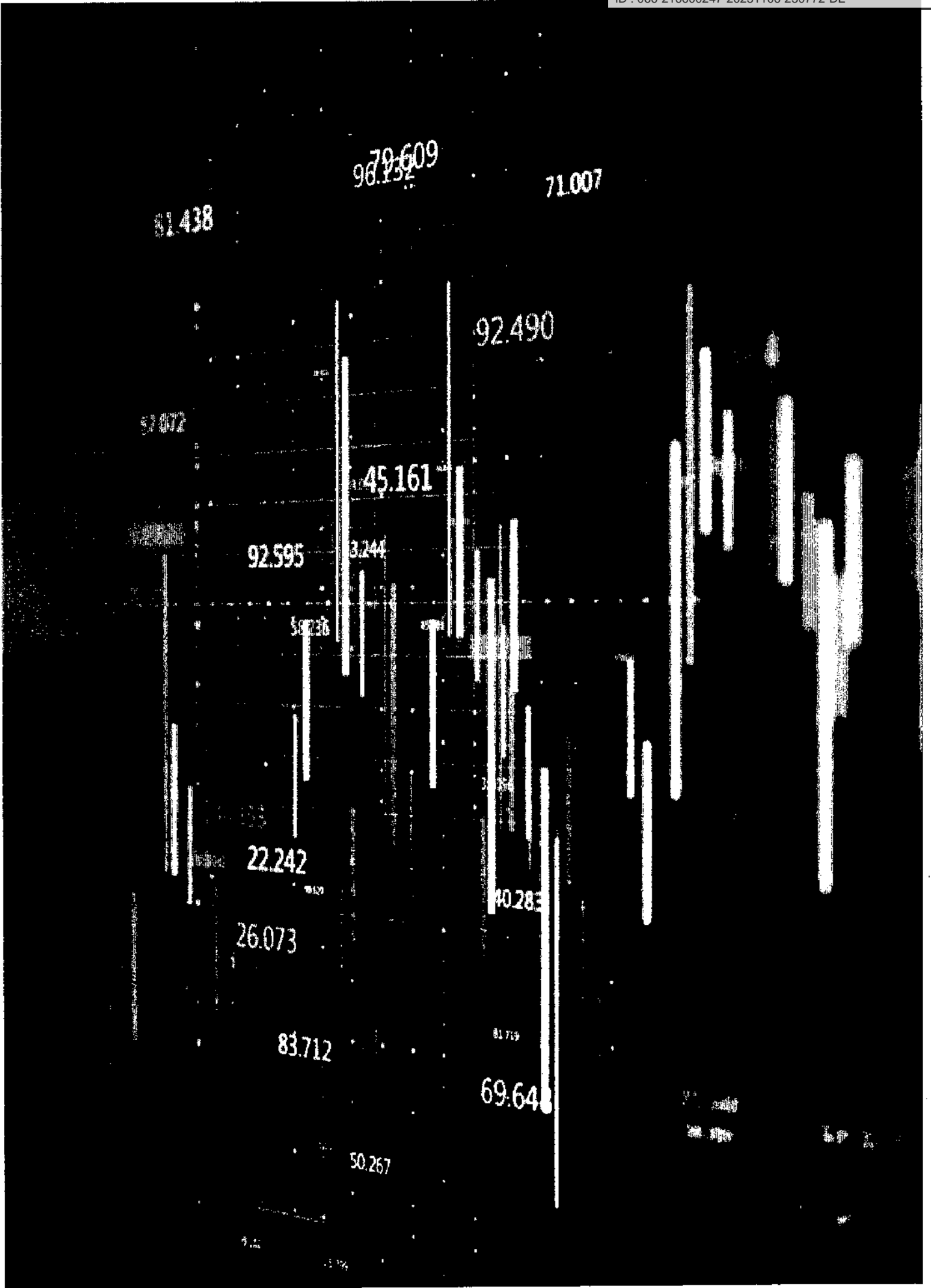
Gestion et valorisation des
déchets et du patrimoine
(19,72 ETP)
Jacques Sanchez

Coordonnateur collecte
Cédric Boffy
Agents de collecte
Déchetteries

Maintenance des
bâtiments

Habitat
OPAH
Sophie Eftimion

GEMAPI



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



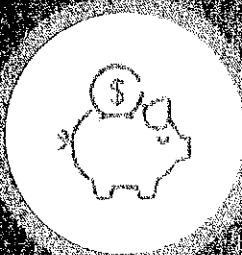
Finances de la Communauté de Communes

Les finances de la Communauté de Communes

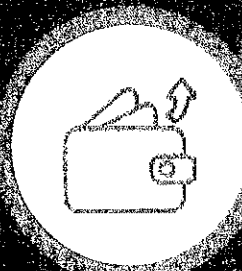


Le budget de la Communauté de Communes se compose d'un **budget général** et de **6 budgets annexes**.

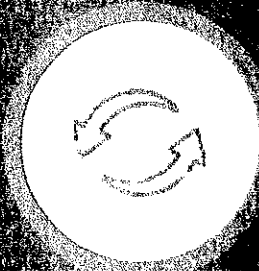
Pour chaque budget, on distingue les opérations du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, dépenses courantes) et celles d'investissement.



17,98 M€ de recettes de fonctionnement



15,75 M€ de dépenses de fonctionnement



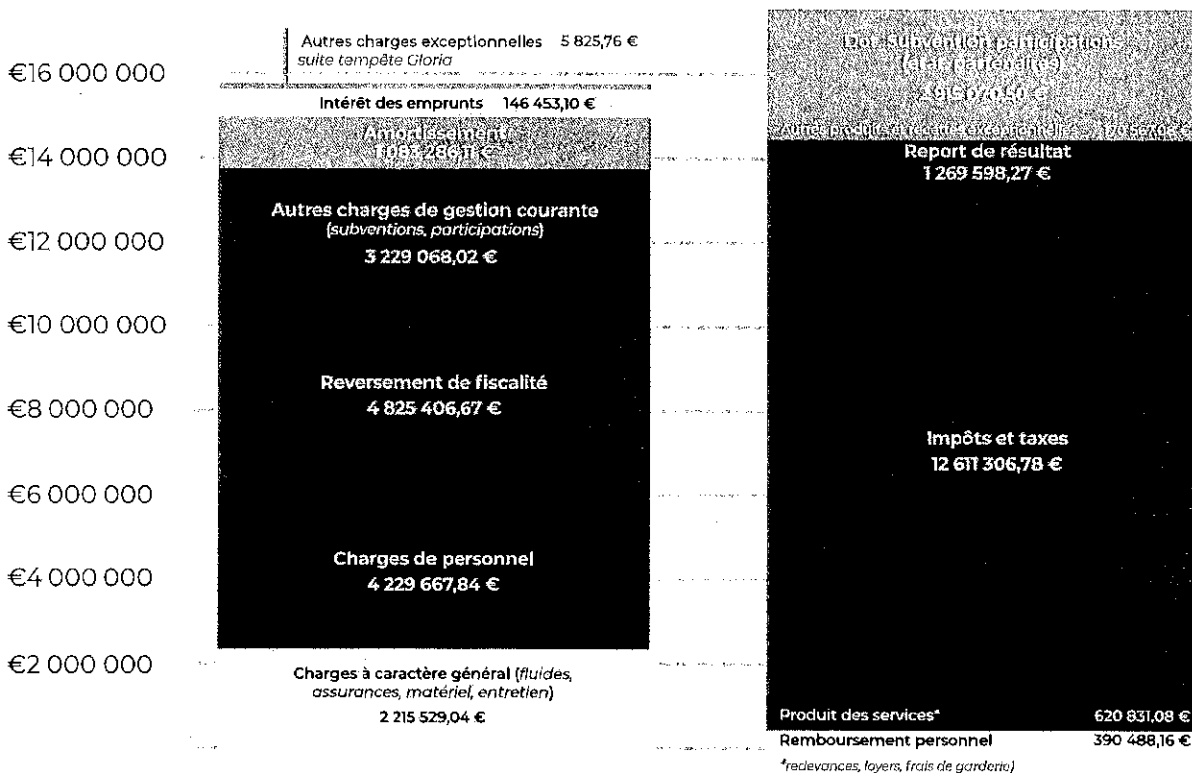
1289 K€ d'excédent à reporter

Budget principal

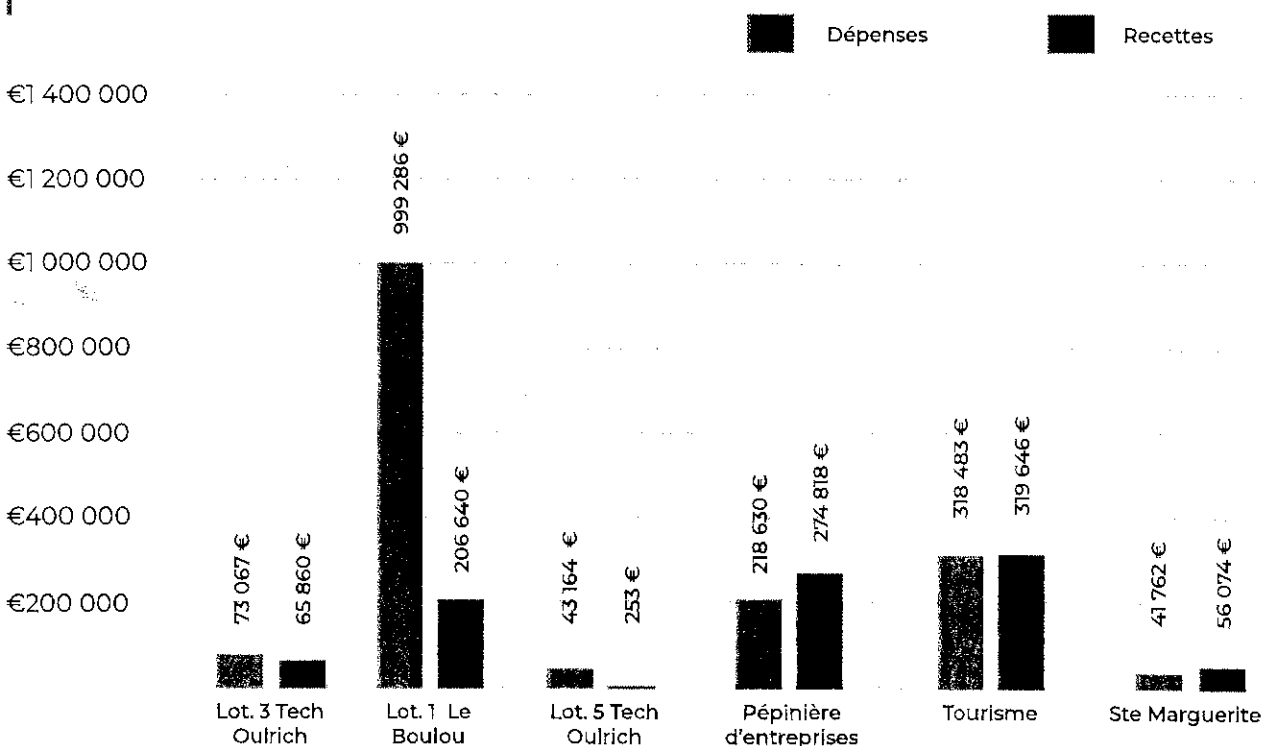
Dépenses de fonctionnement :

Dépenses : 15 750 236,54 €

Recettes : 17 977 861,87 €



Budgets annexes



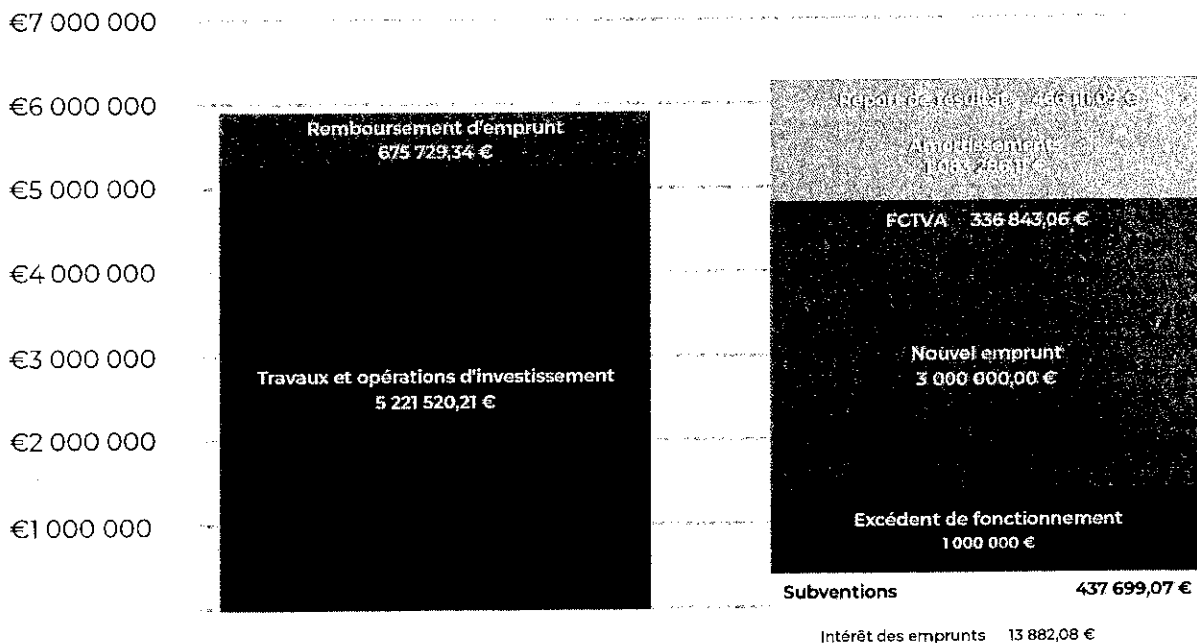
Budget d'investissement

Les opérations du budget d'investissement entraînent la modification de la valeur du patrimoine de la collectivité : travaux, construction de bâtiments et du remboursement des emprunts.

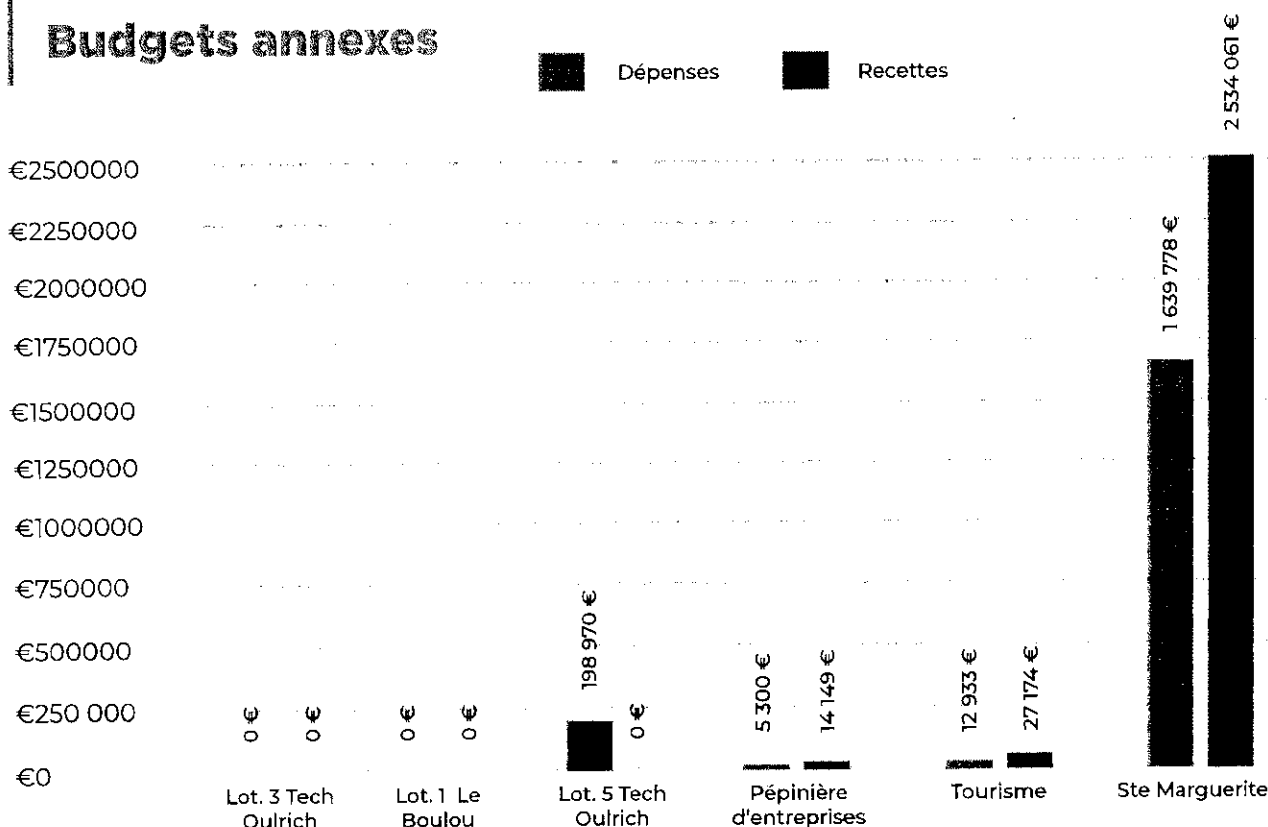
Budget principal :

Dépenses : 5 897 249,55 €

Recettes : 6 337 821,41 €



Budgets annexes



Subvention aux associations

Nom	Montant mandaté (budget)
EMV Vallespir (Musique en Vallespir)	50 810 €
IML (Institut Méditerranéen du Liège)	10 000 €
Association de Coordination pour l'Accueil des Gens du voyage	7 333 €
CIMP (Musée de la musique de Céret)	80 000 €
MJC Maison des Jeunes et de la Culture Le Boulou	90 000 €
Associations Périscolaires	35 419 €
Centre de Loisirs associatif Céret	70 000€
AMUVAL (Automne Musical en Vallespir)	22 500 €
La Frontera (Les Déferlantes) - solde édition 2022	135 000 €



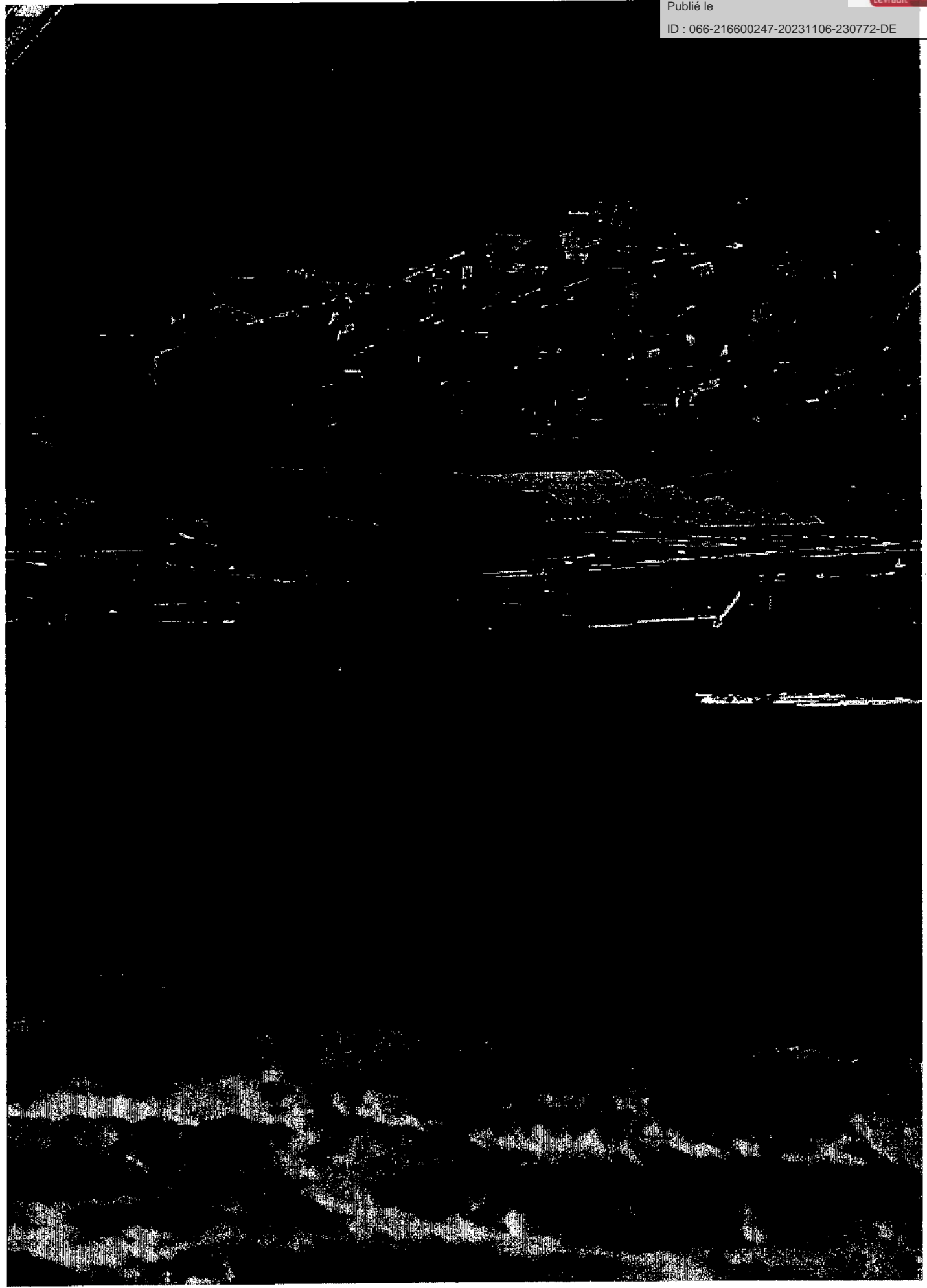
Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le



ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Développement économique

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

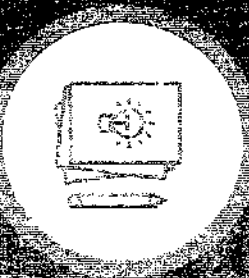
Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

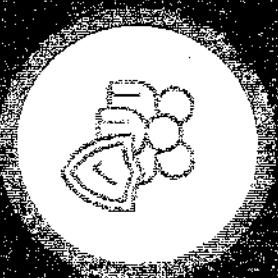


ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

Développement économique



12 porteurs de projets
accompagnés avec la
pépinière d'entreprises Vall'Up



2 nouveaux agents
recrutés

Parcs d'activité économiques

Commercialisation

En début d'année 2022, il restait 13 parcelles à la vente au Boulou. Pendant l'année, 2 ventes sont intervenues. Il reste donc 11 parcelles à la vente, dont 3 sont réservées.

Il restait également début 2022, 4 parcelles à la vente à Céret, dans le lotissement Tech Oulrich III. Deux lots ont été vendus et les deux derniers lots sont réservés.

Ces cessions permettent au territoire d'accueillir 13 nouveaux emplois francs, 7 sur la commune de Le Boulou et 6 sur la commune de Céret.

Rénovation, début des travaux dans le PAE Tech Oulrich de Céret



Travaux de rénovation du Parc d'Activités Economiques Tech Oulrich de Céret. Suite à l'étude de faisabilité du réaménagement du parc et à la concertation avec les entreprises implantées, des travaux de rénovation de la voirie et des espaces verts de la partie centrale du parc ont été menés courant avril et mai 2022.

ENVERDISSEMENT, VOIES CYCLABLES, SÉCURISATION PIÉTONNE, LE PARC FAIT PEAU NEUVE !!

Aides aux entreprises

Aide Leader/CCV

Le programme Leader Pyrénées-Méditerranée, élaboré par le Pays Pyrénées-Méditerranée (PPM) prévoit l'aide directe à la création et au développement d'entreprises selon une grille de critères de sélection.

L'aide européenne n'est mobilisable que si le créateur ou le chef d'entreprises peut justifier avoir obtenu une « contrepartie nationale publique » (c'est-à-dire une subvention du Département, de la Région, de l'État ou d'une collectivité locale).

En 2022, **1 entreprise du territoire a bénéficié de la subvention** du programme européen LEADER, mis en œuvre par le PPM, dont l'objectif est de dynamiser notre économie locale. Avec un cofinancement apporté par la Communauté de Communes, le montant total de l'aide octroyée par la CCV au cours de cette dernière année au titre du cofinancement LEADER est de **2 000€**.

Une nouvelle stratégie verra le jour pour la période 2023-2027 axé sur la transition écologique et énergétique.

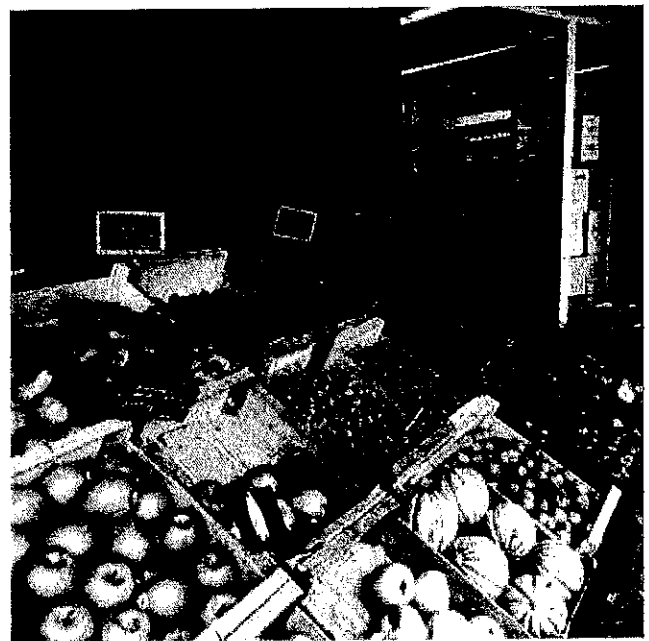
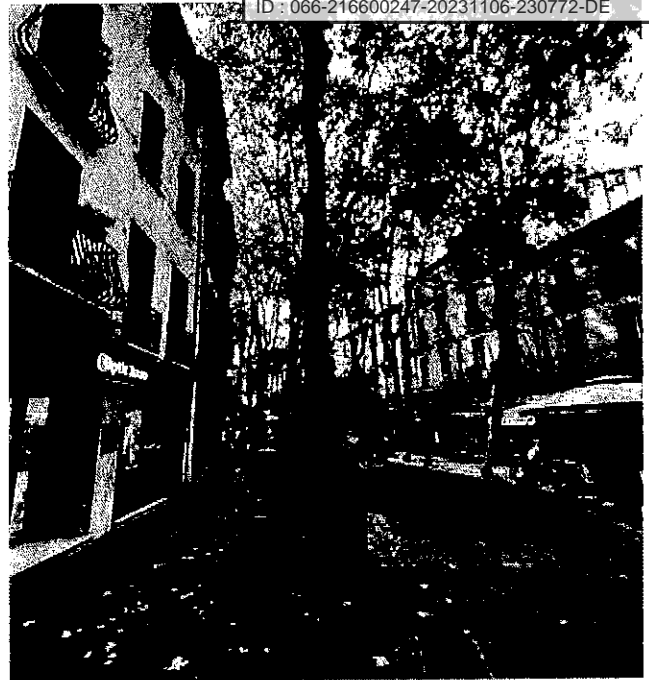


La politique locale du commerce

La CCV s'est dotée d'une stratégie de développement économique depuis 2013, dont un des axes concerne la **dynamisation commerciale des centres bourgs du Vallespir**. Dans cet objectif stratégique, la CCV a acquis un local commercial sur la commune de Le Boulou, au 13 rue Arago, avec la volonté de dédier ce local à une activité commerciale, car situé dans un secteur faisant l'objet d'une intervention particulière de la part de la Communauté de Communes pour dynamiser le centre bourg.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en ce début d'année afin de retenir un **porteur de projet** structurant pour le tissu commercial de la commune et pouvant offrir un nouveau commerce, afin de **renforcer l'attractivité du territoire et du centre-bourg**, l'objectif étant de diversifier l'offre et de renforcer l'attractivité du secteur commercial du centre-ville et du territoire.

En décembre, les élus de la commission développement économique ont choisi l'entreprise lauréate, **Vali production portant l'enseigne Valianne**, pour une entrée dans le local courant 2023 afin d'y développer son activité artisanale de fabrication de produits malgaches. A noter que l'année 2022 a vu la fermeture de l'épicerie et de la boulangerie de Saint Jean Pla de Corts.



Les animations économiques de la CCV

Le tissu économique mobilisé autour du Festival Les Déferlantes sud de France

Distribution de kits de décoration : La Communauté de Communes du Vallespir a mis à disposition gratuitement plus de **250 kits de décoration de devanture et vitrine** aux commerçants du territoire, en lien avec le festival des Déferlantes.

De leur côté les associations de commerçants se sont mobilisées pour concevoir un jeu à gratter et faire gagner 130 places pour le festival à leurs clients. Une preuve de dynamisme sur le territoire et une volonté de se fédérer.

DISTRIBUTION DE **250 KITS** DE DÉCORATION



Rencontre inter-entreprises de l'année

Pour cette deuxième année, 2 rencontres ont eu lieu sur le territoire avec les entreprises locales et d'autres territoires. La forte mobilisation des entreprises permet d'affirmer que le Vallespir est la nouvelle économie attractive. Au total, pas moins de **200 entreprises** sont venues ! Ces rencontres constituent une occasion unique de réseauter avec des entreprises locales et venues d'autres territoires. Ensemble, continuons à développer notre territoire et à soutenir nos entreprises, car c'est grâce à leur dynamisme et à leur engagement que nous façonnons un avenir prospère pour le Vallespir.



Le forum «Osez l'entreprise» bat son plein

Cette année, après le report du forum lié au COVID, c'est plus de **40 exposants et 200 visiteurs** qui en quête d'information sont venus au forum pour obtenir tous les renseignements nécessaires à la création, reprise ou développement d'entreprises.

Des entreprises locales ont témoigné lors de la traditionnelle table ronde dont la thématique attirée « Entreprendre en contexte incertain ». L'année prochaine la CCACVI nous accueillera sur son territoire.



Un évènement consacré à la place des femmes dans l'entreprise

Organisé en décembre 2022, ce premier évènement à destination de chefs d'entreprise intéressés aux questions d'égalité et de **mixité femme-homme** pour les intégrer à leurs activités professionnelles a été l'occasion d'échanger, de débattre et de partager un moment sous le signe de la convivialité. Organisé en collaboration avec les partenaires et collectivités du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée et le Pôle Emploi, l'objectif de cette manifestation était d'aborder avec les chefs d'entreprises du territoire (une vingtaine présents) les enjeux de la mixité, à savoir :

- Résoudre la problématique de pénuries de main d'œuvre
- Mieux utiliser les potentiels des deux sexes
- Contrer les stéréotypes assignant un sexe à un métier
- Faire évoluer l'image des métiers
- Favoriser l'attractivité des entreprises
- Forger une meilleure image de sa marque employeur



Agriculture

Démarrage de l'étude en vue de définir une stratégie pour l'agriculture et l'économie forestière

En janvier, l'association Germen a présenté le diagnostic de territoire agricole et alimentaire du Vallespir. Des leviers de l'action publique ont été identifiés : créer un contexte favorable à l'agriculture et l'alimentation, dynamiser les filières, agir collectivement et repenser les modèles, innover.

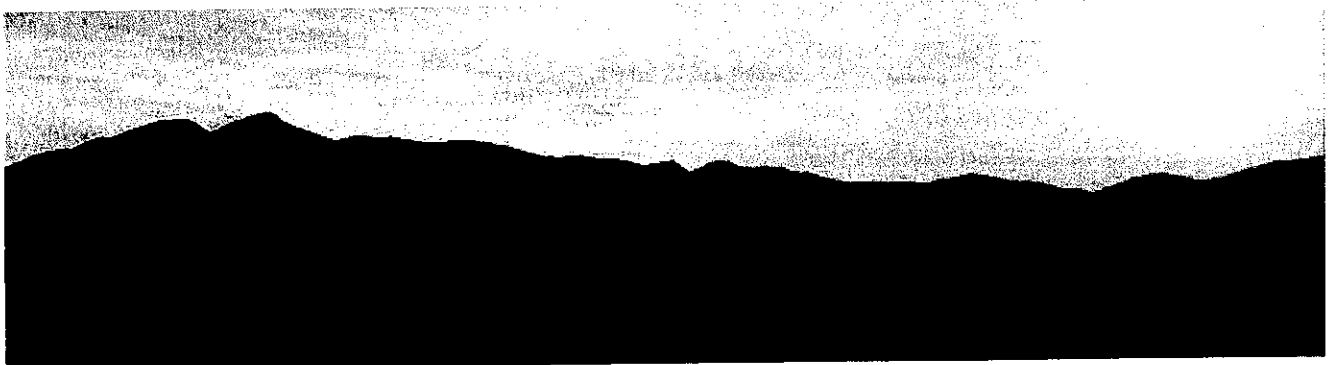
Dès février, la chambre d'agriculture et le centre régional de la propriété forestière (CRPF) ont démarré l'étude pour l'élaboration de la stratégie agricole et forestière de la communauté de communes qui avait fait l'objet d'un marché public en 2021.

Plusieurs moments collectifs ont été organi-

sés au cours de l'année 2022 :

- 3 réunions de concertation avec les professionnels de l'agriculture et de la forêt,
- 24 entretiens individuels avec des agriculteurs,
- 1 atelier multithématique
- Et enfin 4 comités de pilotage, instance de concertation regroupant les élus de la communauté de communes et des communes membres et les partenaires techniques et institutionnels.

À la fin 2022, nous disposons des diagnostics de l'état de l'agriculture et de la forêt, d'un rapport de concertation et d'un recueil d'actions.



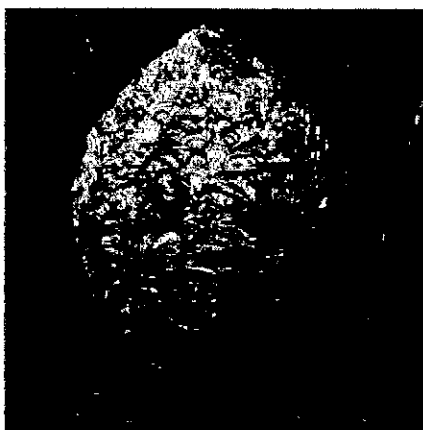
Recrutement d'un chargé de mission agriculture et forêt

Bruno FERRARIS a été recruté mi-novembre. Sa mission : mener à bien la phase finale de la définition de la stratégie de la communauté de communes pour l'agriculture et l'économie forestière.



Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est un insecte invasif qui s'attaque en particulier aux abeilles domestiques des apiculteurs, causant des pertes importantes de cheptel et de rendement. Depuis quelques années, la Communauté de Communes fait intervenir – sur demande – un désinsectiseur pour détruire les nids de frelon. Entre mai et octobre 2022, il a réalisé 22 interventions sur 6 communes, essentiellement en zone urbaine à proximité d'habitations.



Animation foncière agricole

L'accès des agriculteurs aux terres agricoles de qualité (le "foncier" agricole) est un enjeu majeur de l'action de la Communauté de Communes, des partenaires techniques et de l'interprofession agricole.

En 2022, nous avons demandé l'intervention de la SAFER sur 2 parcelles agricoles pour une contenance cumulée de plus de 3 ha à Céret et contacté le vendeur d'une parcelle de prairie sur Maureillas pour l'inciter à vendre à un prix agricole préférentiellement à un éleveur. Le conseil communautaire a d'ailleurs affecté un budget de 25.000 € à effet d'acquérir du foncier agricole en vue d'installer ou conforter des agriculteurs.

Accueil des porteurs de projets

Nous avons accueilli plusieurs porteurs de projets agricoles en 2022, essentiellement en fin d'année. Les demandes sont variées : recherche de terrain avec ou sans habitation, accompagnement à la définition de projet, besoins techniques, appui politique...).

Insertion par l'activité économique agricole



La Communauté de Communes a mis gracieusement le rez-de-chaussée de la future boutique de producteurs du Palau à disposition de l'association d'insertion par l'activité économique Germen à but de bureaux.

Pôle agricole à Sainte-Marguerite au coeur de la zone agricoles du Palau à Céret

Le projet de pôle agricole avec installation d'une boutique de producteurs a avancé : l'architecte a fourni les premiers plans du futur équipement dont la vocation est d'offrir une solution d'hébergement à des entreprises des secteurs agricoles et agroalimentaires (4 bureaux seront affectés à cet effet) et d'ouvrir une boutique de producteurs locaux.

En parallèle, suite au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt, l'association des producteurs et artisans du Vallespir (APAV) a été retenue pour tenir la boutique.



Agriculture et photovoltaïsme

À l'occasion d'une réunion mixte des commissions agriculture et énergie, la Chambre d'Agriculture a présenté sa doctrine photovoltaïque qui vise à encadrer les projets en zone agricole afin de limiter les projets dit "alibis", consommateurs d'espace et qui ne favorisent pas le développement des entreprises agricoles.

Vall-Up

L'accompagnement par Vall-Up

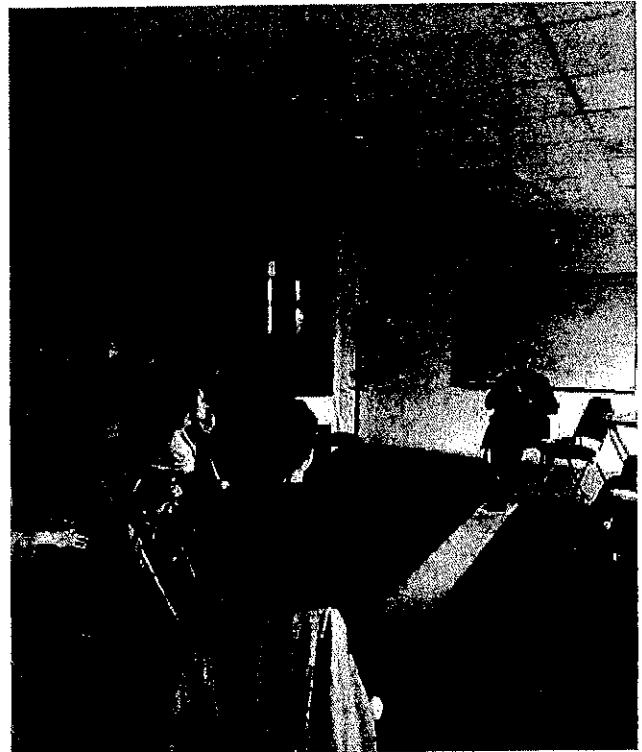
Cette année, l'appel à projets « **Fais déferler ton idée** » de novembre 2021 a permis aux 3 porteurs de projets sélectionnés parmi 8 candidatures de bénéficier de l'accompagnement de la pépinière dès le début de l'année 2022. Les projets devaient être en lien avec le festival Les Déferlantes, avoir un produit ou service innovant duplicable sur d'autres festivals et avoir l'intention de s'implanter durablement en Vallespir. Les projets étaient les suivants :

- **Senso Natura, porté par Vanessa Guérin** : une expérience immersive en réalité virtuelle pour promouvoir les territoires et les bienfaits de la nature grâce une expérience qui éveille les sens
- **Marianne Ferland-Dutil** pour la scénographie du site

L'appel à projet leur a permis d'avoir accès au stand de la Communauté de Communes du Vallespir au festival des Déferlantes auprès des festivaliers.

Pour les pépins accompagnés, des **coachings collectifs** sur le thème du marketing,

de la prise de parole en public et des ateliers de co-développement entre les porteurs de projets ont été organisés.



En complément de l'animation interne de la pépinière, des sessions de **coaching individuel** avec Frédéric Hervé ont eu lieu selon les besoins de chaque projet.





Les 25 et 26 novembre a eu lieu la 2ème édition du concours « **Vall-Up Week-End** ». L'objectif était de sourcer de nouveaux projets et entreprises innovantes s'inscrivant dans l'une des filières thématiques ciblées par le territoire : énergies renouvelables, cycle de l'eau et productions locales. Les 3 lauréats de cette édition étaient :

- **Ça va Pellet** : Valorisation des déchets de bois du Vallespir issus de l'élagage sous forme de pellets de chauffage.
- **Terrapoteca** : Valorisation des ressources naturelles des territoires sous forme de produits cosmétiques.
- **Lluna** : une solution innovante et connectée pour gérer de manière plus agile l'éclairage public. Sur ces 3 lauréats, Ça va Pellet et Terrapoteca ont intégré la pépinière pour un accompagnement. La prochaine édition du Vall-Up Week-End aura lieu les 17 et 18 novembre 2023 à Maureillas-Illas.



Chiffres clés de 2022

- **4** entreprises hébergées en hôtel d'entreprises
- **5** candidats au Vall-Up Week-End 2022
- **7** formations collectives organisées
- **12** porteurs de projet accompagnés
- **5** arrêts de l'accompagnement

La vie de la commission économique

Temps fort de l'année 2022 pour les élus au développement économique de la CCV, la définition d'une **stratégie de filières d'avenir pour le territoire**. En effet, la CCV souhaite avoir une démarche proactive visant à améliorer sa part de marché dans les flux internationaux de commerce, d'investissement et de compétence. L'objectif d'une telle démarche de marketing territoriale est d'attirer de **nouvelles entreprises sur le territoire** afin de créer de l'emploi, de développer de nouvelles compétences et synergie, et de générer des recettes fiscales pour activer l'accroissement économique. Une filière est entendue comme constituée de l'ensemble des entreprises qui interviennent dans le processus de fabrication, de la matière première au produit final. Ont été retenues **3 filières d'avenir** à développer en priorité, à savoir le **cycle de l'eau, les productions locales et les énergies renouvelables**. Un plan d'actions sera décliné en 2023 afin de concrétiser cette stratégie.

Autre temps fort de la commission, le pilotage de l'étude de positionnement économique de la **plateforme ferroviaire du Boulou**. Confiée en mai 2021 au cabinet SAMARCANDE devenu INDDIGO, l'étude a dans un premier temps élaboré un diagnostic du site, ce qui a permis d'affirmer l'opportunité économique en lien avec les infrastructures et le trafic existant et projeté de développer le fret ferroviaire au Boulou. Courant 2022, des entretiens individuels et atelier collectif ont été réalisés, aboutissant à l'expression des besoins des opérateurs du **Distriport**. Ceci faisant en parallèle écho à la demande de la DGITM et SNCF Réseau de connaître les besoins de développement des acteurs endogènes exprimée lors du COPIL de l'étude pilotée par le ministère des Transports initiée en février 2022 sur **la création d'un faisceau ferroviaire et d'un raccordement à la ligne TVG**. Aujourd'hui, le trafic est constitué de **7 allers-retours quotidiens**. A l'horizon 2023, les prévisions atteignent 13 AR plus 2 coupons vers l'Espagne via la LVG, faisant du Boulou un point névralgique du transport ferroviaire européen. la suite de l'étude ferroviaire portée par l'Etat devra déterminer la **faisabilité technique et financière** d'une plateforme ferroviaire sur le site d'En Cavallès au Boulou; l'étude pilotée par la CCV est mise en couveuse dans l'attente des résultats de l'étude portée par le ministère.

Enfin, les élus ont travaillé activement sur le devenir de la maison de Reynes.



Création d'un poste de conseiller numérique aux entreprises

Au cours de la crise sanitaire, nos services ont constaté que de nombreuses petites entreprises avaient éprouvé des difficultés sur des usages numériques dits simples. À côté de cela, il est demandé aux dirigeants de faire de plus en plus de démarches en ligne et une visibilité numérique est devenu indispensable. Pour permettre à ces entreprises d'enclencher leur transition numérique, le service développement économique a créé un poste de **conseiller numérique** dédié aux entreprises avec l'appui du dispositif Conseiller Numérique France Service. Ce dispositif a permis au conseiller numérique de suivre une formation certifiante au cours de laquelle il acquiert de nombreuses connaissances dans l'inclusion numérique.

Dans le même temps, la Banque des Territoires a mis en place un **dispositif d'appui aux collectivités** dans la mise en œuvre de solutions en faveur de l'inclusion numérique des TPE. Le service développement économique en a été lauréat avec 24 autres territoires. Cela permet de collaborer et de confronter différentes solutions d'appui aux entreprises.

Au sein du service, le rôle du conseiller numérique est, dans un premier temps, d'aller à la rencontre des entreprises du Vallespir, d'identifier leurs besoins et de travailler avec les différents partenaires pour mettre en place un ensemble de **solutions d'accompagnement**.

Chiffres clés

- **36** audits d'entreprises
- **34** accompagnements individuels réalisés
- **100** entreprises rencontrées



Pour faire connaître ce nouveau service, Laurent Vié a fait le tour des parcs d'activités, en se présentant auprès des différentes associations de commerçants du territoire et des partenaires spécialisés dans l'accompagnement des entreprises. Une page spécifique a été créée sur le site de la CCV pour expliquer les services proposés aux entreprises.

En parallèle, une enquête a été lancée pour mesurer le niveau de numérisation des entreprises et identifier leurs freins. Les résultats sont attendus début 2023.

Pour permettre aux **entreprises non équipées de se former**, le service s'est équipé d'outils informatiques reconditionnés. Il a pu bénéficier d'une aide financière de l'État au titre du fond « Cohésion territoriale » pour les actions d'inclusion numérique effectuées par le conseiller numérique. Ce matériel est **disponible sous forme de prêt ou mis à disposition** lors d'ateliers de formations.

Concrètement, le nouveau conseiller numérique, Laurent Vié, propose **gratuitement un accompagnement individuel sur rdv en entreprise ou à Vall-Up**. Une permanence sans rdv a été mis en place tous les mardis AM au sein de la pépinière. Des afterworks thématiques et des ateliers de formation seront proposés courant d'année 2023.



BANQUE des
TERRITOIRES
ACTIVITÉ - CARRIÈRE - DÉVELOPPEMENT



Programme national «Petites Villes de Demain» 2021-2026

Démarche initiée en 2020, le programme « **Petites Villes de Demain** » donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets pour conforter leur **statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.**

Le territoire de la Communauté de Communes du Vallespir a obtenu la labellisation « Petites Villes de Demain » pour les communes de **Céret et Le Boulou**. La convention d'adhésion Petites Villes de Demain (PVD) a

été signée le 17 août 2021, avec pour objectif de réaliser la convention cadre PVD valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) dans les 18 mois qui ont suivi l'adhésion.

L'appui en ingénierie a été déclenché par le recrutement de la cheffe de projet, avec prise de fonction en mars 2022. Mme FRIGERIO Charlotte a été mise à disposition des deux communes dès son arrivée, avec pour ambition de définir le programme de **l'Opération de Revitalisation de Territoire du Vallespir**, mais également d'accompagner les projets du mandat nécessitant son expertise.

Ainsi, l'avancée de ses missions s'est déclinée de la manière suivante :

1/ Mise en œuvre de la convention cadre PVD :

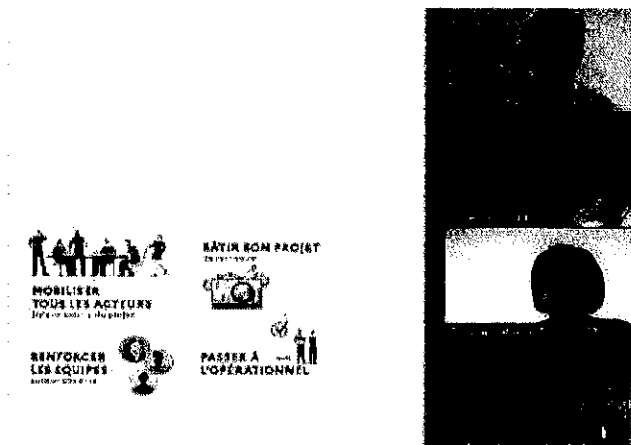
- Rencontres régulières avec les services institutionnels et partenaires membres du réseau.
- Consensus sur le périmètre d'intervention de l'ORT,
- Définition de la stratégie retenue et des fiches actions
- Déclinaison de la feuille de route des projets inscrits dans la future convention cadre PVD,
- Finalisation des fiches actions pour les projets les plus avancés.

2/ Accompagnement des projets :

- Plusieurs dossiers ont pu être enclenchés grâce à l'appui de la cheffe de projet PVD. Son champ d'intervention s'est déployé sur diverses thématiques : améliorer le cadre de vie (offre de soins, accès à la culture, politique d'action sociale), mais aussi appuyer les projets répondant aux enjeux de transition écologique et énergétique (mobilité douce, rénovation énergétique des bâtiments, aménagement d'espace public pour plus de nature en ville) ...
- L'impulsion de ces projets a nécessité l'organisation de temps de travail, la production d'outils d'aide à la décision et la constitution de nombreux dossiers de demande de subvention ou de manifestation d'intérêt



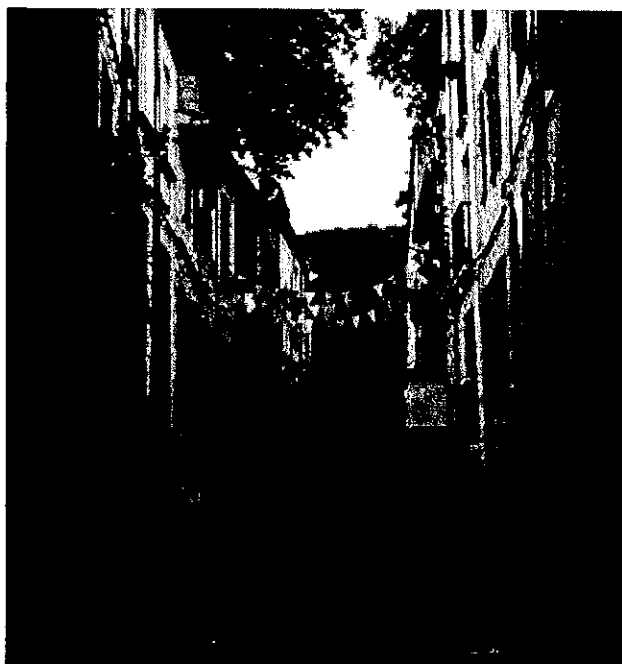
Intervention et témoignage en qualité d'expert lors du webinaire national - organisé par Leader France : "Comprendre les dispositifs de l'ANCT : La revitalisation des centre-bourgs et le soutien à l'ingénierie territoriale".



Visite de terrain sur le territoire de la CC Vallée de l'Hérault : visite de la coopérative numérique de Saint-André-de-Sangonis avec une délégation d'élus et de techniciens de la CCV et de la ville de Céret.



Participation à un webinaire interservices de la CCV (service SIG et PVD) proposé par ESRI : "Petites Villes de Demain : mise en place d'un outil d'observation permanente du commerce, de l'artisanat et des services de centre-bourg".



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

Berser
Levrault



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

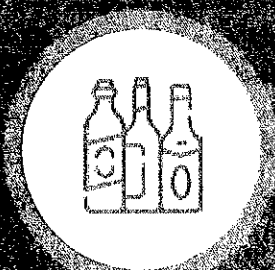
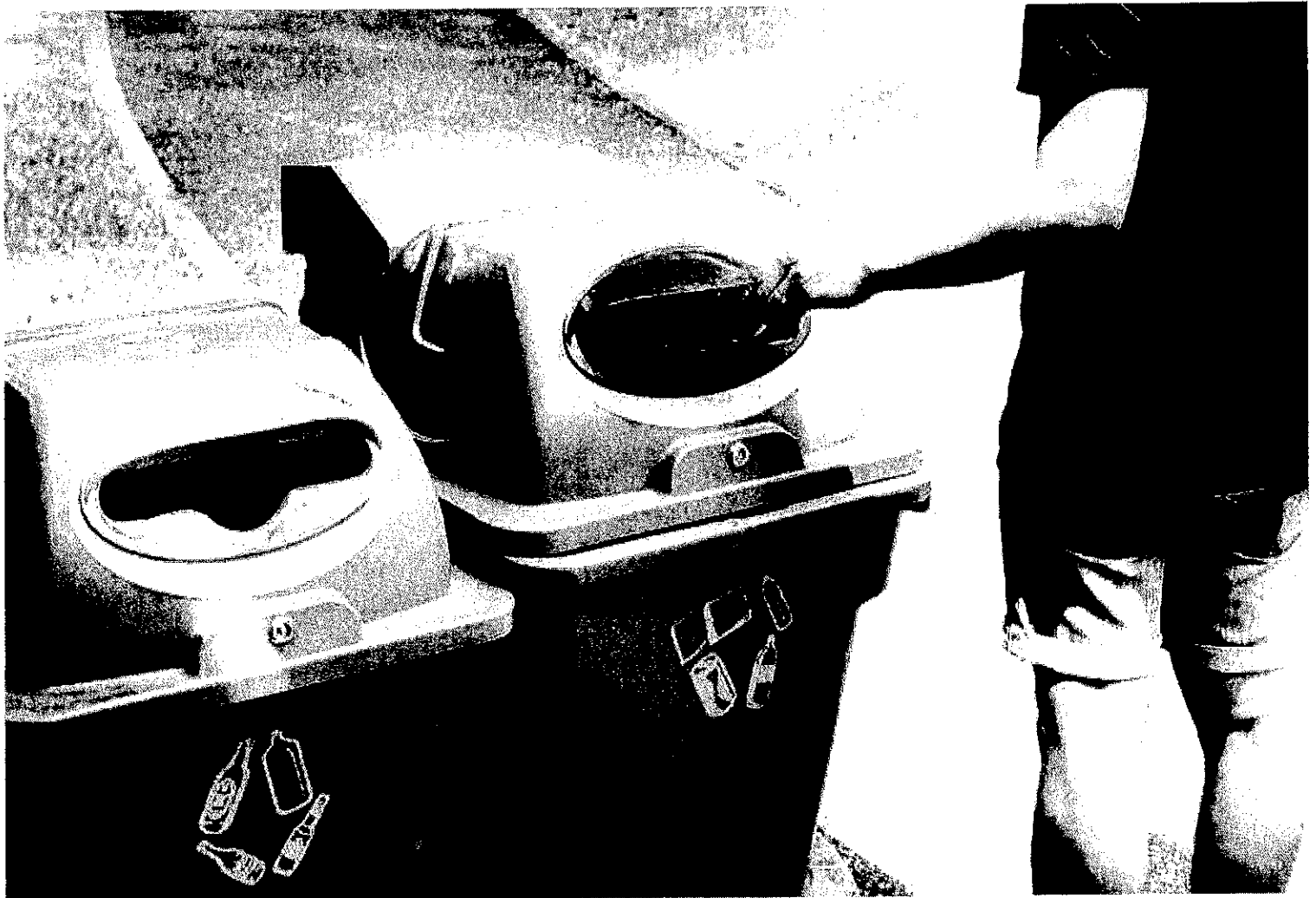
ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



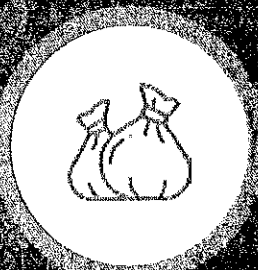
Gestion et valorisation des déchets



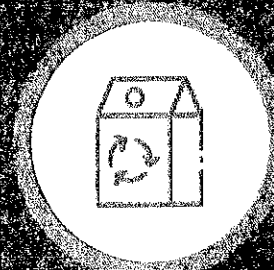
Gestion et valorisation des déchets



813 tonnes de verre collectées



6 121 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées



1 227 tonnes de déchets ménagers recyclables collectés

Le présent rapport sur « le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés », est rédigé en application de la loi du 2 février 1995, du décret n° 2000-404 du 11 mai 2004 modifié par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, pris en application de la Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV), vient modifier le contenu du rapport en définissant les indicateurs d'ordre technique et financier.

Ce rapport annuel dresse un bilan de l'année 2022 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par la Communauté de Communes du Vallespir dans le cadre de sa compétence déchets.

Chiffres clés et principaux indicateurs

Au 1er Janvier 2022, le territoire de la CCV comptait 20 882 habitants avec la répartition suivante :

% de population concernée				
Population	Communes	Point apport volontaire	Bacs de regroupement	Porte à porte
77	L'Albère	77		
5 452	Le Boulou	1 481	121	3 850
8 053	Céret	2 072	200	5 781
236	Les Cluses		44	192
2 610	Maureillas-las-Illas	2 219	391	
564	Le Perthus	150	228	186
1 312	Reynès	1 221	91	
2 292	Saint-Jean-Pla-de-Corts	2 090	202	
105	Taillet		105	
181	Vivès	181		
Total : 20 882		9 491	1 382	10 009
			20 987	
		45,22%	6,59%	47,69%
				54,28%

On constate que **54,28%** des communes sont dotées de bacs en porte à porte contre **45,22%** en points apport volontaire.

Ordures Ménagères résiduelles et assimilés (OMR)

Modes de collecte :

La collecte des OMR est assurée en porte-à-porte sur une majorité du territoire.

Dans certains cas (impossibilité physique et/ou technique de collecte, voie privée, habitat isolé...) ont été mis en place des points de regroupement de proximité permettant aux usagers de déposer leurs OMR dans des contenants restant en permanence sur le point (bacs roulants, colonnes semi-enterrées ou enterrées).

Depuis 2018, le programme de mise en place des colonnes est arrivé à terme.

6 121,35 T OMR ont été collectées, soit une baisse de 196,08 T par rapport à 2021 (6 317,43 T)

Cela représente environ **291,67 kg/hab./an** contre 302,53 kg/hab./an en 2021.

Pour comparaison, la production moyenne Départementale est de 276 kg/hab./an(2017).

Déchets Ménagers Recyclables (DMR) - Tri sélectif

Modes de collecte :

Comme la collecte des OMR, la collecte DMR est assurée en porte-à-porte sur une majorité du territoire. **En 2022, 1 227,19 T** de DMR ont été collectées, soit une baisse de -1,47 % par rapport à 2021 (1 245,25 T).

Pour comparaison, la production moyenne Départementale est de 64 kg/hab./an.

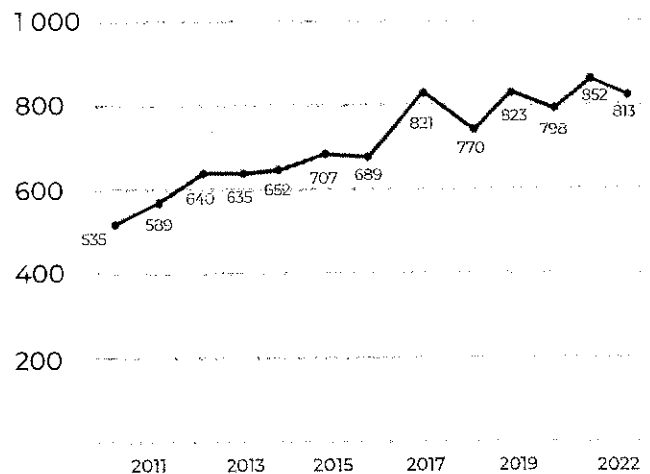


Verre

Modes de collecte :

La collecte du verre assurée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

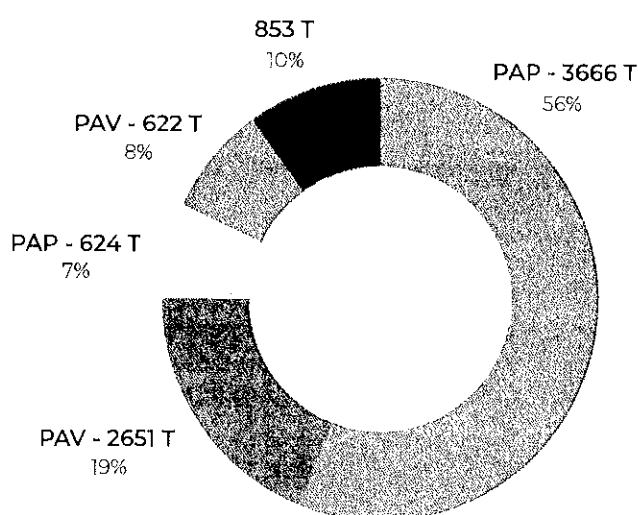
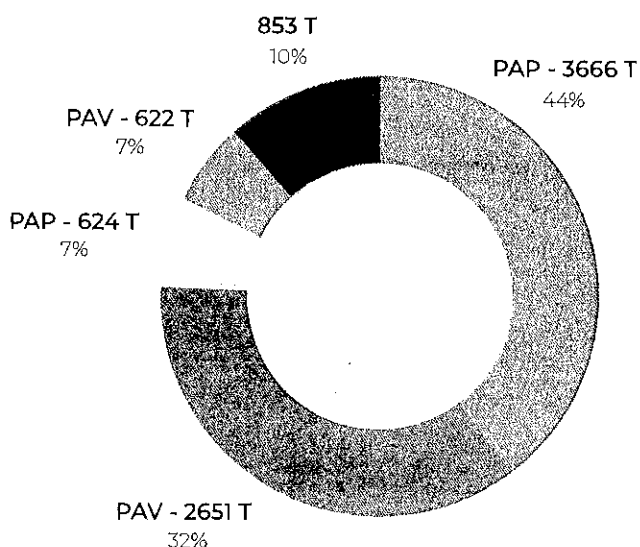
En 2022, 813,73 T de Verre ont été collectés par le prestataire privé Vial, mandaté par le SYDETOM 66. En 2022, 813,73 T de Verre qui ont été collectées sur l'ensemble des communes, soit une baisse de -4,82 % par rapport à 2021.



Répartition des déchets Ménagers et Assimilés

2021

2022



PAV : Point apport volontaire / PAP : Porte à porte

On observe une relative stabilité des performances des DMR et une baisse des OM

Evolution des Tonnages : Tout Venant

Le tout-venant des déchetteries est traité de deux façons :

- Le SYDETOM 66 a confié à la société VEOLIA Propreté l'enfouissement du « tout-venant valorisable » à l'ISDND d'Espira de l'Agly.
- Le tout-venant restant le contrat a été confié à la Ste CYDEL pour l'incinération à l'UTVE de Calce.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DIB en tonnes	1 648 T	1 767 T	1 695 T	1 805 T	1 798 T	1 703 T	1 672 T	1 705,8 T	1 546,34 T
Coût / T	93 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	105 €	105 €	156 €
Coût annuel	153 264€	167 965€	161 025€	171 475€	170 888€	161 866€	175 587€	204 696€	241 229€
Différence en %	10,80%	6,73%	-4,25%	6,09%	-0,34%	-5,57%	-1,89%	1,97%	-10,31%

On constate une baisse de 159,46 T avec un coût du traitement à 156 € la Tonne soit + 36€ .

Indicateurs Financiers

Modalités d'exploitation du service

Les modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets sont les suivants :

- Marché public de prestations de services pour **l'exploitation des déchèteries** de Céret et du Boulou (gestion du haut et bas de quai) depuis le 1er juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2023 à la société COVED Environnement.

Contrat / HT	Coût de gestion des déchetteries de Céret, Le Boulou et PDFDV	Recettes ferrailles, cartons, batteries	Participation au financement CGHV	Coût annuel
2019	624 457€ / HT	29 755€	19 819€	600 496€ / HT
2020	644 077 / HT	24 753€	18 480€	619 324€ / HT
2021	658 055€ / HT	48 189€	17 921€	591 945€ / HT
2022	738 372€ / HT	24 915€	19 188€	694 269€ / HT

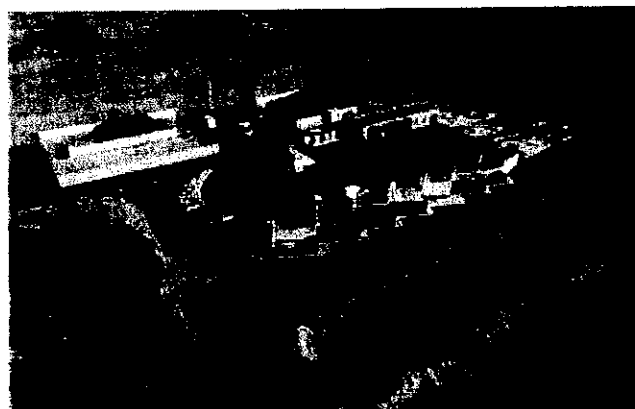
TVA à 10 % - Révision des prix au 1/07/2022

- Marché public d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre d'une activité économique de **collecte des encombrants** en Vallespir. Prestation de service réalisé par la **RECYCLERIE DU VALLESPER** depuis le 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2023.

Recyclerie	2021	2022	2023
	22 754 €/TTC	23 209 €/TTC	23 673 €/TTC

- Marché public de prestations de services pour la **collecte et le lavage des colonnes enterrées** et semi-enterrées. Contrat depuis le 1er aout 2017 jusqu'au 28 juillet 2022 avec la société Veolia Propreté. 2021/22 révision des prix. De mai à fin juillet location d'un camion F90. du mois d'aout à fin octobre, avenant de collecte sur les colonnes simple crochet

Contrat	Coût collecte TTC	Prix unit. / T	Coût lavage TTC	Prix unit. / HT / Coll.	Coût total annuel
2021	230 938€ (2 670 T)	77,63€ / HT / T	47 803€ (419 colonnes)	101,18€ / u	278 702€ / TTC
2022	152 317€	80,28 €/HT/T	3 616,25 € (419 colonnes)	131,5 € / u	222 893€/TTC

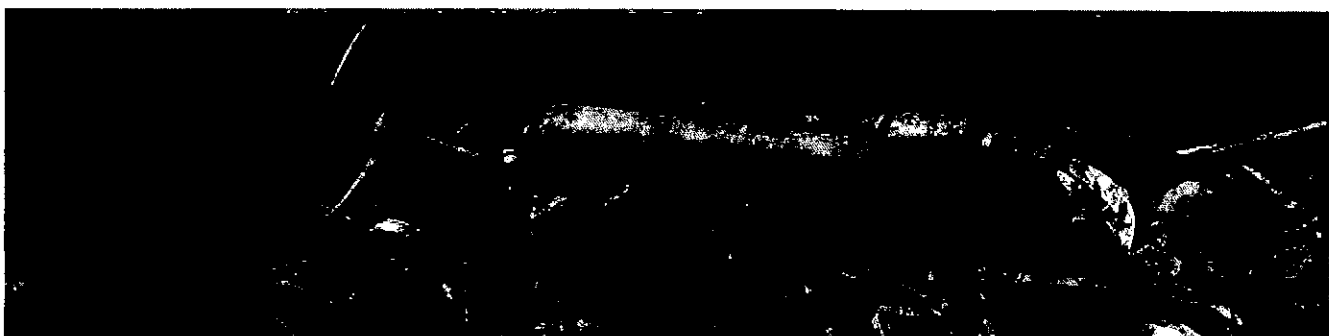


Montant annuel global des dépenses et des recettes du service

Fonctionnement	Budget 2023	CA 2022	CA 2021	Recettes	Budget 2023	CA 2022	CA 2021
Charges générales	943 238	1 371 760	1 319 126	Remb. sur rémunération du personnel	3 780	23 457	29 658
Charges personnel	773 244	733 113	716 624	Vente de composteurs	1 500	1 470	1 690
Contributions (sydetom)	1 601 200	1 449 703	1 389 878	Remb. autres redevables	30 573	22 611	24 404
Autres charges	36 576	1 135		Redevance enlèvement OM/DCH	190 000	180 209	160 499
Charges exceptionnelles		4 639	36 576	Produits divers de gestion courante	27 000	25 606	34 554
Emprunts	62 944	20 492		Produits de cessions	28 856	23 826	48 464
Total des dépenses	3 380 626€	3 580 845€	3 462 205€	Recettes exceptionnelles		15 363	32 261
				TEOM	3 748 640	3 479 443	3 334 945
				Total des recettes	4 030 349	3 771 987	3 666 476
				Résultat :	649 723€	191 142€	204 270€

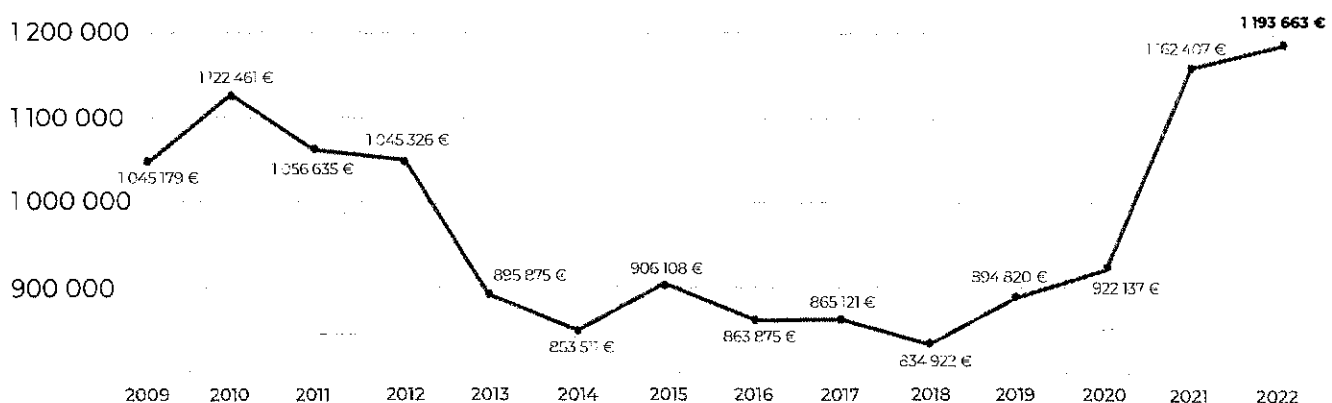
Le résultat fait ressortir un excédent de **191 142 €**

Ce résultat ne tient pas compte de l'amortissement qui est d'environ de **275 755 €** annuels.



Service Collecte/Déchèteries

Variation coût du traitement



Rapport

Gestion des déchèteries

Depuis 2018, COVED ENVIRONNEMENT s'est vu confié, par appel d'offre la gestion des hauts de quai et bas de quai des deux déchetteries de Céret et du Boulou, ainsi que la gestion de la plateforme de réception des déchets verts du Boulou.

Ce marché d'une durée de 5 ans a débuté le 1er juillet 2018 et prendra fin le 30 juin 2023.

Les déchetteries sont équipées de 9 flux en bas de quai (bois, ferrailles, cartons, tout-venant, gravats, plâtre, éco-mobilier, souches bois et végétaux).

Depuis 4 ans la CCV optimise les flux en haut de quai des déchetteries à travers le concept de REP «Responsabilité Elargie du Producteur».

Il s'agit de contractualiser avec des éco-organismes.

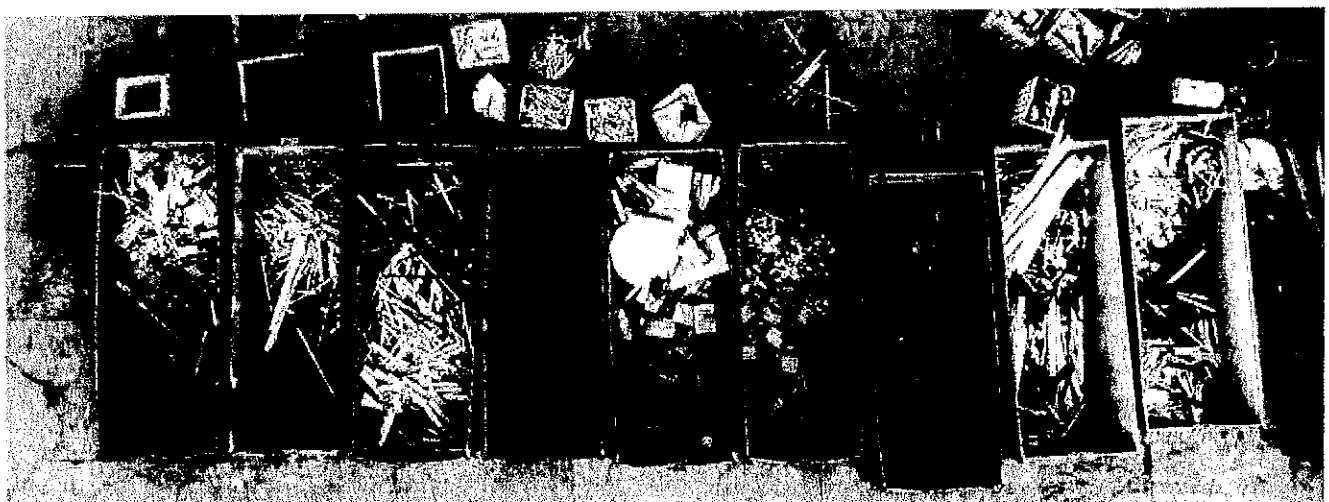
Exemple : Eco-mobilier (*meubles*), Eco-TLC (*textile*), Ecologic (*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques*), Recylum (*piles et sources lumineuses*), Eco-DDS (*Déchets Diffus Spécifiques*) autrement dit les produits contenant des substances chimiques (*peintures, phytosanitaires.*)



Tonnage des déchets évacués sur les deux déchèteries

	Bois	Ferrailles	Cartons	Encombrants	Gravats	Plâtre	Déchets verts	Souches	Total
2021	844	379	434	1668	2572	136	815	73	865
2022	727	307	437	1546	2576	257	752	60	833
Variation 2021/2022	-14%	-19%	1%	-7%	0%	89%	-8%	-18%	+5%

En comparaison avec l'année 2021, on constate une variation moyenne du Tonnage de -3 %. Résultat, diminution des déchets végétaux de -8 %



Tonnage des déchets verts

	Déchèteries du Haut-Vallespir			Déchèteries du Vallespir		Tonnages accueillis sur la plateforme déchets verts du Boulou
	Amélie-les Bains-Palalda	Saint Laurent de Cerdans	Prats-de-Mollo La-Preste	Céret	Le Boulou	
janv-22	39,35	2,05	2,85	48,40	59,57	152,22
févr-22	44,95	3,50	3,90	57,54	62,94	172,83
mars-22	40,05	3,80	2,85	52,66	64,50	163,86
avr-22	43,40	5,30	2,20	67,92	72,20	191,02
mai-22	51,80	4,80	2,75	86,94	94,37	240,66
juin-22	41,40	2,50	3,10	66,30	71,00	184,30
juil-22	33,25	4,60	0,00	55,18	64,21	157,24
août-22	46,70	1,70	2,85	42,63	44,51	138,39
sept-22	44,70	8,35	5,05	65,14	69,86	193,10
oct-22	64,80	8,55	4,40	86,68	93,34	257,77
nov-22	56,85	4,80	6,80	67,78	85,00	221,23
déc-22	46,55	2,35	0,00	54,52	59,00	162,42
TOTAL par site	553,80	52,30	36,75	751,69	840,50	2 235,04
TOTAL par EPCI		642,85		1 592,19		2 235,04

Le tonnage de la déchèterie de CERET inclut le tonnage des professionnels vidant à CERET, idem le Boulou. Résultat : baisse du tonnage des déchets verts soit 2235 T par rapport à 2021, 3041 T

Gestion de collecte des colonnes en Point d'Apport Volontaire

Depuis le 1er septembre 2017, le contrat de prestation de collecte et de lavage des colonnes a été attribué à l'entreprise VEOLIA ENVIRONNEMENT jusqu'au 28 juillet 2022. Le type de collecte s'effectue en apport volontaire dans des colonnes de type enterrées et ou semi-enterrées. La fréquence de collecte pour les OM est : C2 (2 fois par semaine) à C4 (centre-ville).

Contrat	Coût collecte TTC	Prix Unitaire /T	Coût lavage TTC	Prix Unitaire / HT/col.	Coût Total Annuel TTC
2018	197 063,11 € (2 425 T)	73,85€/HT/T	19 868,06 € (172 colonnes)	96,26 €/U	216 931 €
2019	193 443,28 € (2 381,28 T)	73,85€/HT/T	32 189,34 € (304 colonnes)	96,26 €/U	225 632,62 €
2020	205 019 € (2 523,78 T)	73,85€/HT/T	42 883,83 € (405 colonnes)	96,26 €/U	251 185,56 €
2021	230 938,57 € (2 669,82 T)	77,63€/HT/T	47 802,85 € (419 colonnes)	101,18 €/U	278 702,42 €
2022	152 317,57 € (1 443,62 T) Location camion : 66 960,00 €	80,28€/HT/T	3 616,25 € 25 colonnes	131,5 €/U	222 893,82 €

2019, Tonnage des OM stable, lavage des colonnes, la prestation de décembre non effectuée. 2020, augmentation du Tonnage des OM de + 142,5 Tonnes. Prestation de lavage effectuée dans les délais. 2021, augmentation du prix à la Tonne et du lavage des colonnes 2022, révision des prix. De mai à fin juillet location d'un camion F90. d'aout à fin octobre, avenant de collecte

Gestion des encombrants – Recyclerie du Vallespir

La Recyclerie du Vallespir a obtenu le marché pour la collecte des encombrants pour un montant total de **69 636 €** et pour une période de trois ans (1er janvier 2021 jusqu'à fin 2023). Cette ressource financière est fiable et importante, elle permet de sécuriser les emplois et les postes permanent.

Recyclerie	2021	2022	2023
	22 754 €/TTC	23 209 €/TTC	23 673 €/TTC

Total des volumes traités en tonnes

Contrat	Apport volontaire	Zone préservante / Déchèterie	Collecte des encombrants	RDV*	Total
2019	112,28	0,36	0,83	3,3	116,77
2020	75,51	0,17	2,28	1,21	79,17
2021	163,5	1,8	3,9	0,3	169,5
2022	120,82	1,02	0,22	5,17	127,2
Évolution en % 2021 - 2022	-26%	-43%	-94%	162,2%	-25%

*À partir de 2021 les RDV correspondent à des collectes de meubles que les usagers qui utilisent le service de livraison de la recyclerie donnent en échange aux équipes



Actions Développement Durable

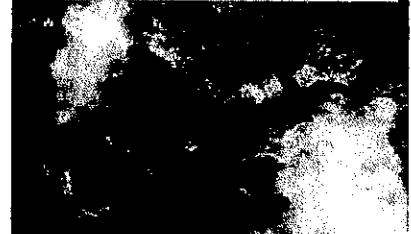
- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) (2019-2025) :

Le décret du 10 juin 2015 relatif aux Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a mis fin au principe de volontariat et impose aux collectivités qui assurent la collecte des déchets ménagers, l'élaboration et la mise en œuvre d'un PLPDMA.

- Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte, adoptée le 17 août 2015, fixe les objectifs nationaux en matière de prévention. Elle définit un objectif de réduction de 10% des Déchets Ménagers et Assimilés en 2020 par rapport à 2010. La CCV a approuvé par délibération (2018/159) le 14 décembre 2018 le PLPDMA.

Chiffres clés

- **2385** composteurs fournis par la CCV
- **8** plateformes de compostage collectif
- **12** plateformes de compostage de quartier
- **16,7** Tonnes d'évitement par an



Compostage pour les particuliers

La CCV en partenariat avec le SYDETOM 66 mènent une action de promotion du compostage individuel en habitat pavillonnaire.

Pour l'année 2022, ce sont 147 composteurs qui sont venus équiper les foyers individuels contre 168 en 2021

Compostage de quartier (partagé)

Pour les personnes qui ne disposent pas d'un jardin pour installer un composteur de compostage individuel, le compostage de quartier peut être une solution.

Une plateforme est installée en pieds d'immeuble ou sur un espace public et plusieurs foyers déposent leurs déchets organiques.



Compostage collectif

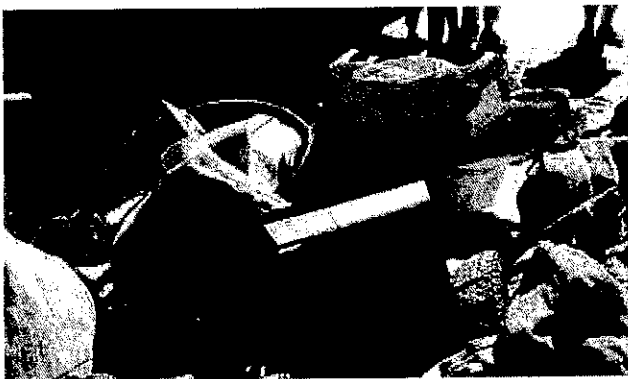
Cette action consiste à proposer différents établissements accueillant du public 8 plateformes.

(restaurant scolaire, maison de retraite, etc...). L'objectif est de détourner de la poubelle d'ordures ménagères toute la partie fermentescible issue des restes de repas.

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Temps Forts 2022 et Sensibilisation

- Visite du site de Calce des agents du pôle GVD
- 2022, trois RISC (Vélo, 4X4 et à Cheval)
- Formation des agents du pôle GVD à Opérateur de collecte
- Animation de sensibilisation sur la déchetterie de Céret et du Boulou le 5 septembre et le 6 septembre



Journée du WORLD CLEANUP DAY du 17/09
des actions de nettoyage sur le territoire de la CCV ont été menés

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Comment renseigner ?

PROGRAMME D'INTERET GENERAL

Des subventions sont disponibles dans le cadre de

Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous...

Les communes de :
Le Boulou - Carat - Reynès - Le Perthus -
Maureillas Las Illas - Saint Jean Pla de Cortès -
Vives - Tallet - Les Cluses - L'Albère

Périmètres de l'action

DE L'HABITAT

AMELIORATION

RAL

PROPRIETAIRE OCCUPANT / PROPRIETAIRE BAILLEUR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VALLESPIR

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

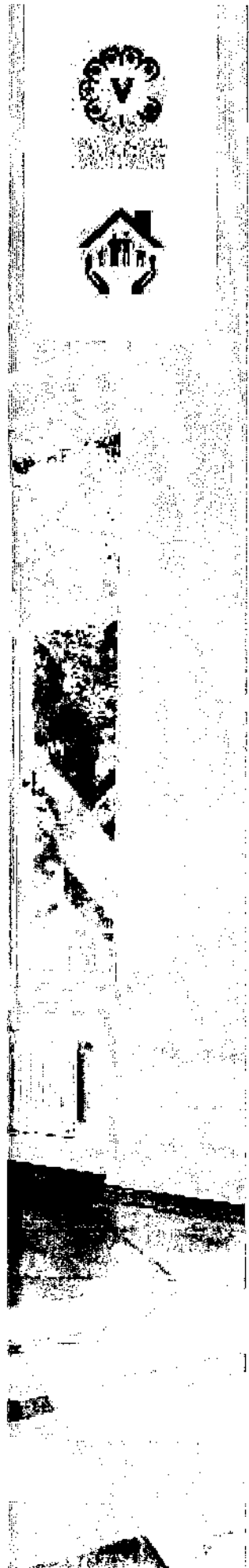
Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

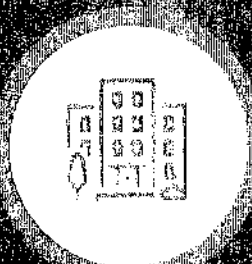
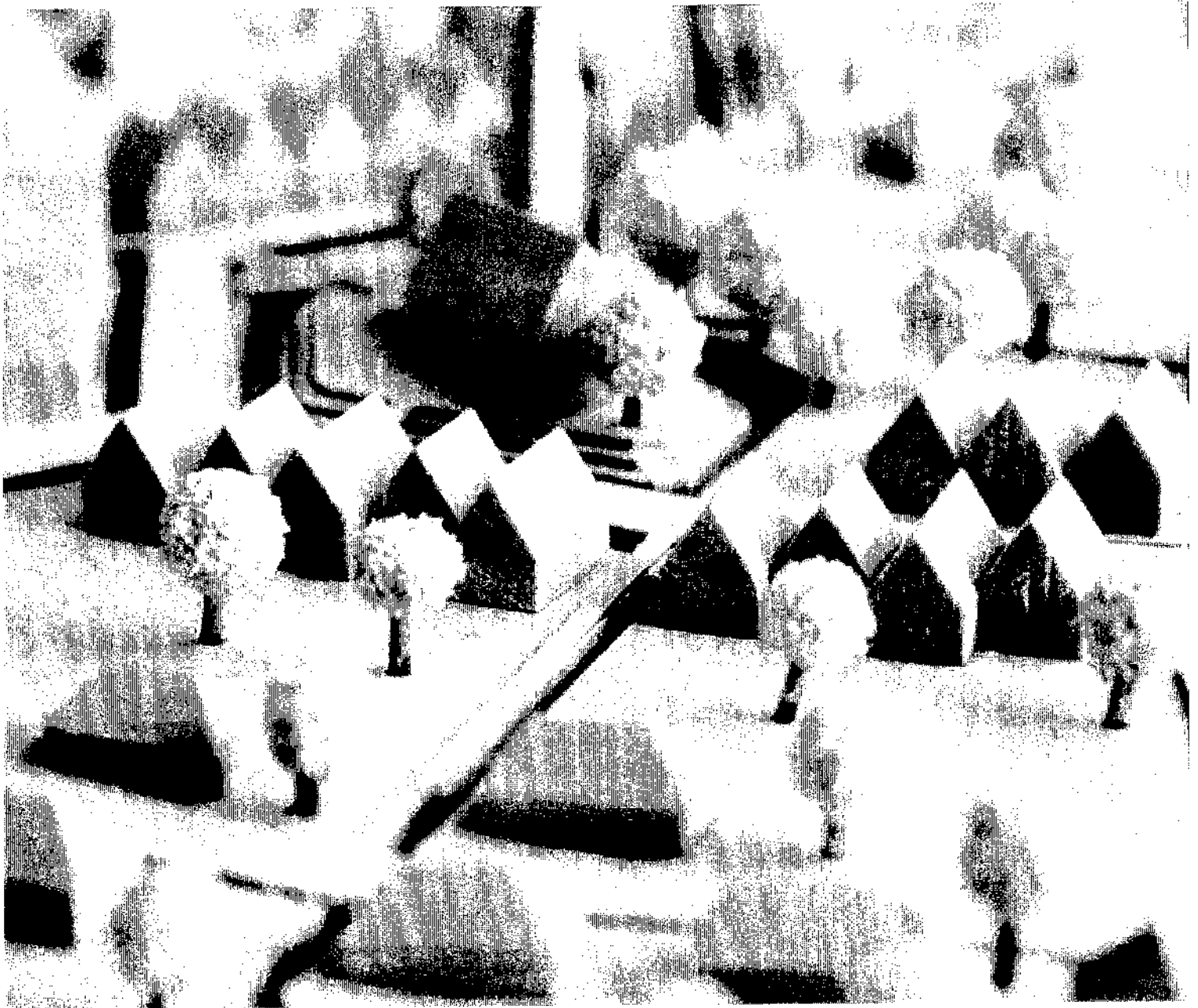
Berger
Levrault



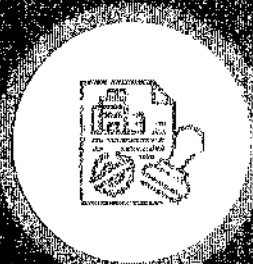
Urbanisme et habitat



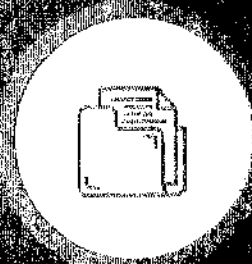
Urbanisme et habitat



**98 foyers
subventionnés PIG**



**353 dossiers
instruits par la CCV**



**43 dossiers déposés
OPAH**

Dans un contexte marqué par d'une part l'évolution des attentes liés au climat et à l'énergie, et d'autre part un changement progressif des modes de vie lié à l'évolution socio-démographique notamment du territoire, le service urbanisme mutualisé entre le Vallespir et le Haut-Vallespir a été sollicité tout au long de l'année 2022 pour instruire

les dossiers de demandes d'autorisations, accompagner les élus, les agents et les pétitionnaires dans leurs projets, mais aussi proposer et mettre en œuvre des solutions techniques et réglementaires adaptées aux nouveaux enjeux au bénéfice des Communes en transversalité avec l'ensemble des services associés.

Urbanisme

Les évolutions réglementaires

Dématérialisation, ZAN et transition énergétique l'urbanisme pour l'année 2022 a été marqué par :

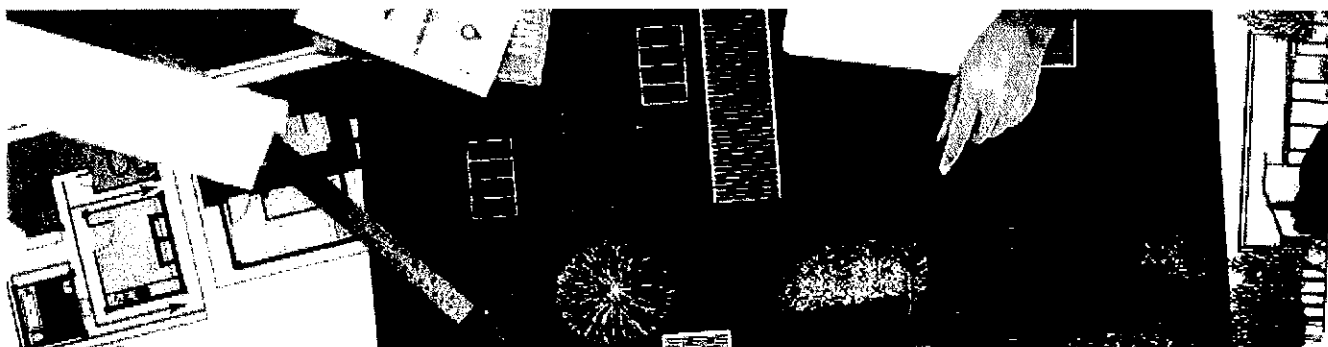
- **Le décret n° 2021-981 du 23 juillet 2021 portant diverses mesures relatives aux échanges électroniques en matière de formalité d'urbanisme qui est entré en vigueur au 01/01/2022.**

Depuis le 01/01/2022 toutes les communes du territoire sont en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...) sous forme électronique. Celles de plus de 3 500 habitants sont aussi équipées pour réaliser l'instruction des dossiers intégralement par voie dématérialisée.

Tout au long de l'année les agents du service instructeur mutualisé ont accompagné les Communes et formé les agents aux évolutions des procédures pour permettre de mettre en œuvre le déploiement prévu par l'Etat de la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne d'instruction : PLAT'AU (plateforme des autorisations d'urbanisme), AD'AU (assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme), RIE'AU (réception, information et échanges des autorisations d'urbanisme) et AVIS'AU (avis des autorisations d'urbanisme).

- **La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (Loi 3DS)**

Des mesures qui viennent préciser les dispositions réglementaires notamment pour la création de secteurs d'implantation d'éoliennes soumises à conditions dans le plan local d'urbanisme (article 35), l'exercice sur demande motivée du droit de préemption urbain pour un bien déterminé par une commune carencée en logements sociaux (article 71), et l'élargissement du champ d'application des opérations de revitalisation du territoire (article 96). Bénéficiant sur son territoire du dispositif ORT dans le cadre du programme Petite Ville de Demain la CCV s'inscrit dans cette dynamique.



- le décret d'application de la loi Climat et Résilience relatif à l'autorisation d'exploitation commerciale pour les projets qui engendrent une artificialisation des sols : 2022-1312 du 13 octobre 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 215 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, un permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale ne peut désormais être délivré pour une implantation ou une extension qui engendrerait une artificialisation des sols. Le même article prévoit des dérogations au principe général d'interdiction d'artificialisation.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent à toutes les demandes de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale (PCvAEC) (ou toutes les AEC autonomes) déposées à compter du 15 octobre 2022.

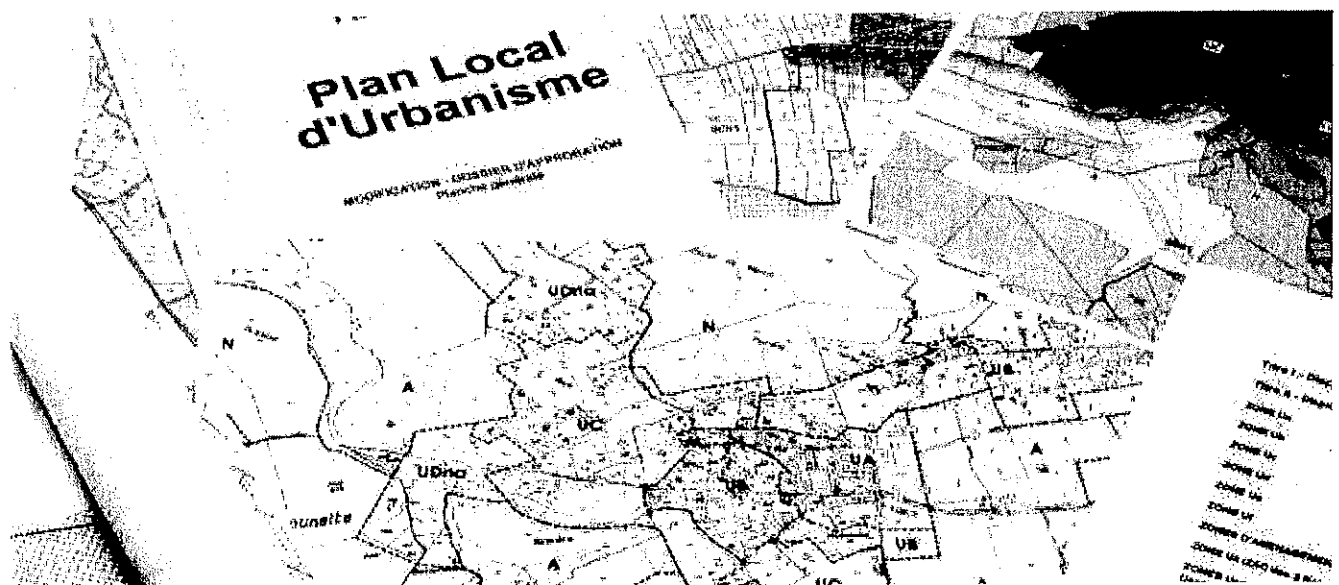
- Ordonnance n°2022-1076 du 29 juillet 2022 visant à renforcer le contrôle des règles de construction, JO du 30 juillet 2022, texte n° 52.

En élargissant l'obligation pour le maître d'ouvrage de fournir, dès le stade de la demande de permis, les attestations montrant qu'il a bien pris en compte les différents risques auxquels est exposée la construction, et l'actualisation des attestations qui doivent être fournies à l'achèvement de la construction, l'ordonnance a pour objectif de sécuriser et de confirmer avant et après travaux la compatibilité des projets.

- Arrêt du Conseil d'Etat sur le recours au permis modificatif : CE, Section, 26 juillet 2022, req., n° 437765

Un permis de construire modificatif peut désormais être sollicité et délivré si trois conditions sont remplies : le permis de construire initial est toujours en cours de validité, les travaux ne sont pas achevés, les modifications n'affectent pas la nature du projet. Ainsi il n'est plus nécessaire de déposer une demande d'un nouveau permis initial si le pétitionnaire souhaite modifier des éléments importants de son projet, du moment que la nature de ce dernier reste identique.

- Décret n° 2022-1653 du 23 décembre 2022 portant application de l'article L. 152-5-1 du code de l'urbanisme relatif aux dérogations aux règles du plan local d'urbanisme accordées pour l'installation de dispositifs de végétalisation pour faciliter la végétalisation des façades et des toitures en dérogation des PLU. Ces mesures qui allient réflexion sur les consommations énergétiques et confort thermique sont au cœur des évolutions des documents cadre du territoire de la CCV.





Règlementation communales applicables point d'actualisation

- Le PLU approuvé pour St Jean Pla de Corts est entré en vigueur au 20/09/2022.
- Le PLU de Céret a fait l'objet d'une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU approuvée en date du 21/09/2022.
- Le Règlement National d'Urbanisme (RNU) toujours applicable pour Prats de Mollo-La Preste, Maureillas las Illas, et Serralongue qui restent ainsi soumis à l'avis conforme du Préfet.

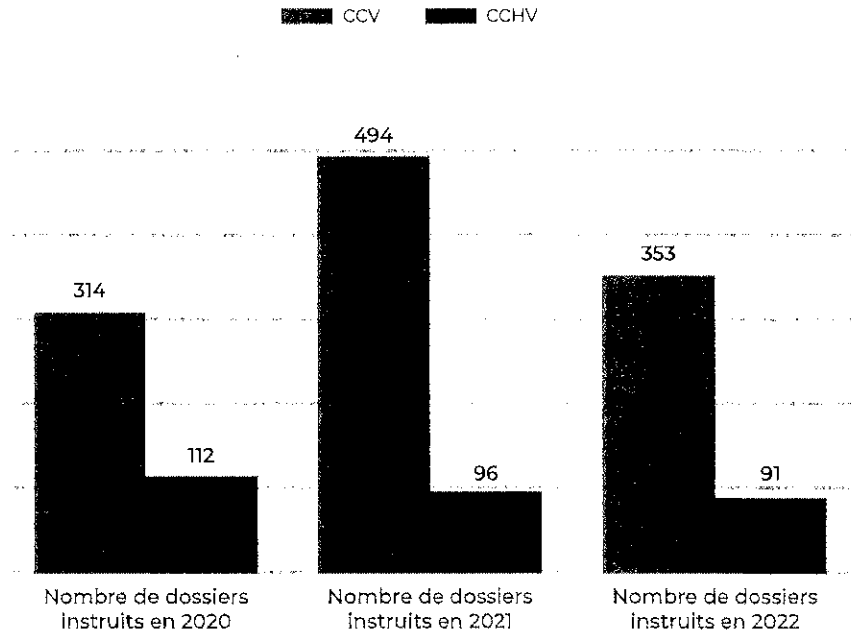
Les chiffres en bref :

Un volume de dossiers instruits en 2022 inférieur de 25% à 2021 pour revenir à une moyenne de 5% supérieure aux résultats de 2020 dûe à la fin des demandes liées aux nouveaux lotissements pour le territoire de la CCV sur Le Boulou, Céret et Maureillas las Illas.

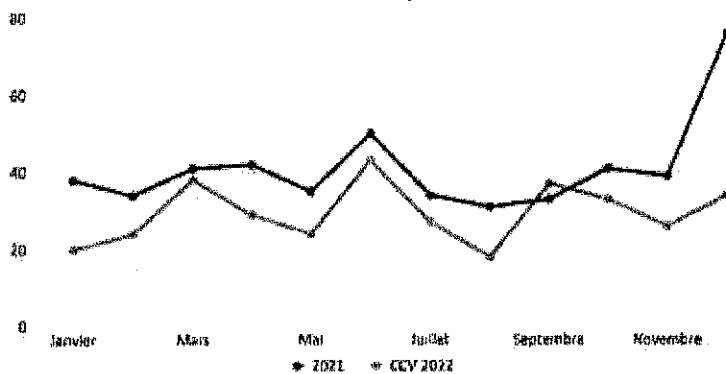
Maintien d'un rythme régulier sur le territoire de la CCHV.

2 Pics d'activités en juin et au dernier trimestre liés à la fin de la réglementation RT2012 dans le neuf.

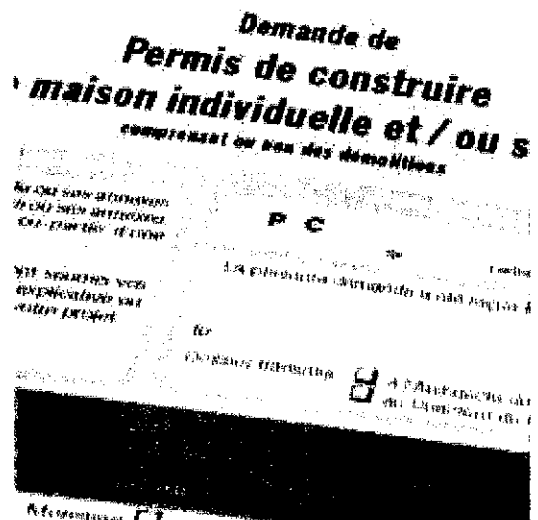
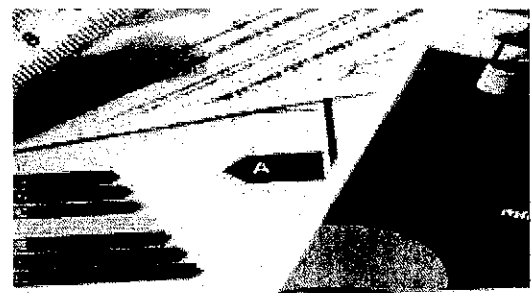
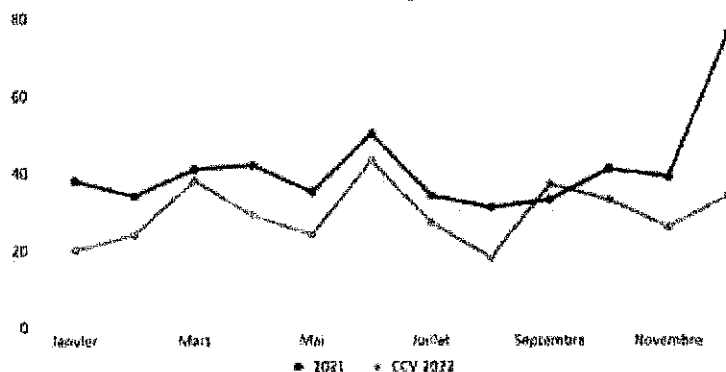
Évolution activité ADS 2020-2022



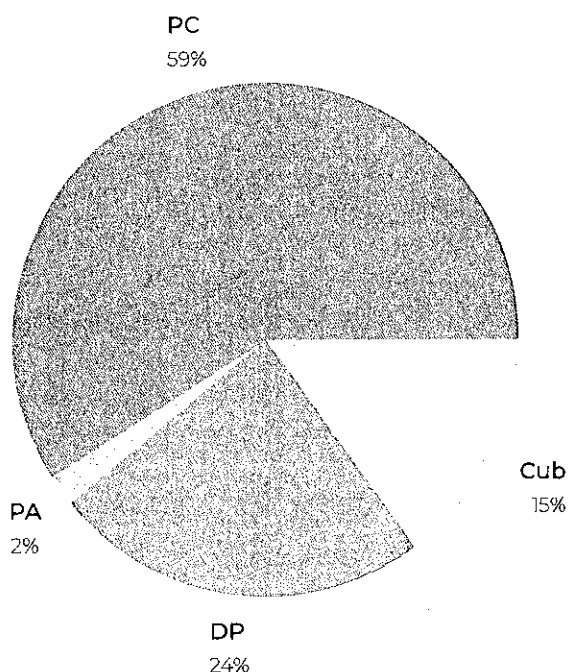
353 dossiers instruits pour la CCV en 2022



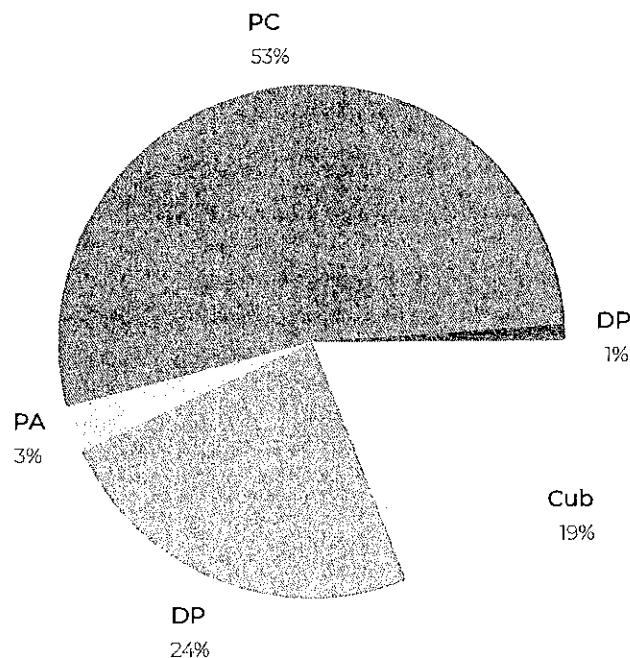
91 dossiers instruits pour la CCHV en 2022



Répartition par typologie d'autorisation CCV 2022

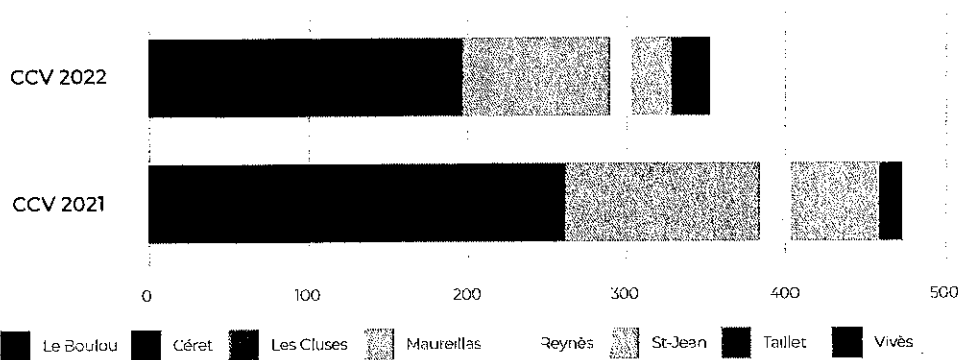


Répartition par typologie d'autorisation CCHV 2022



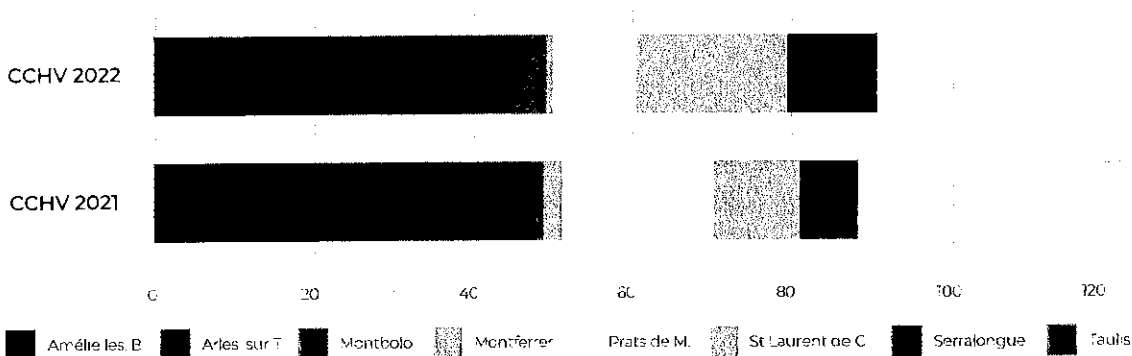
La majorité des dossiers traités pour les 2 EPCI est constituée par les demandes de permis de construire. Les certificats d'urbanisme opérationnels qui permettent d'obtenir une information préalable à la réalisation des projets et les déclarations préalables qui concernent des travaux ou des divisions parcellaires représentent 2 dossiers sur 5 des dossiers pour le Vallespir et plus d'1/3 pour le Haut Vallespir.

Répartition en nombre de dossiers par commune :

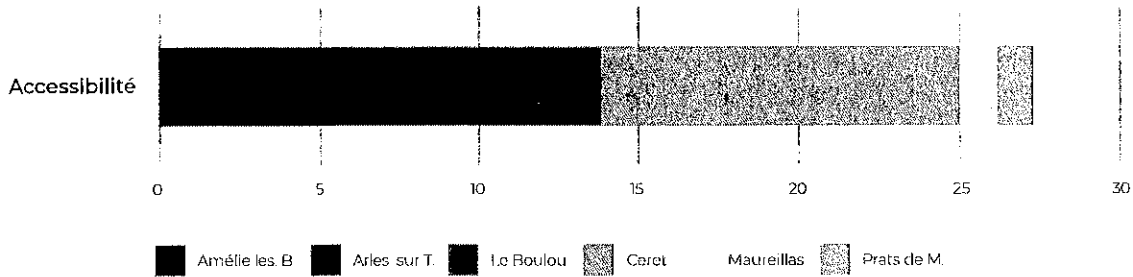


Le Boulou, Céret et Maureillas les Illas maintiennent une dynamique équivalente, et une légère diminution pour le Haut Vallespir essentiellement sur les communes d'Arles sur Tech et de Prats de Mollo.

Répartition en nombre de dossiers par commune :



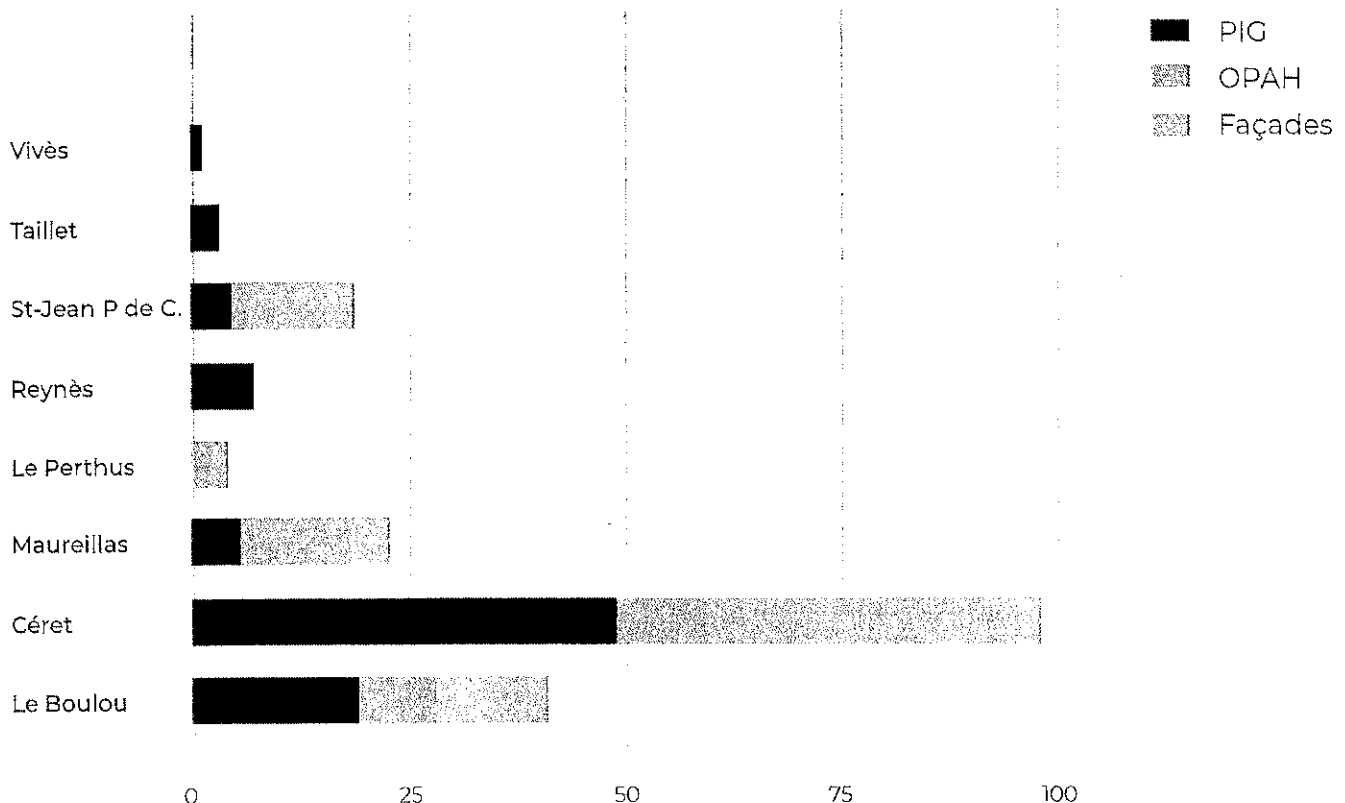
Au titre de l'accessibilité 27 dossiers ont été traités en 2022. Ces dossiers concernent les Etablissements Recevant du Public relatifs à la construction, rénovation changement de destination des bâtiments.



Habitat

Dans le cadre de sa compétence la CCV mène depuis 2017 une politique d'accompagnement à l'Habitat, au travers de programmes de subventions dédiés l'objectif est de répondre aux attentes des habitants du Vallespir en matière d'accessibilité à la propriété, de rénovation et d'adaptation des logements.

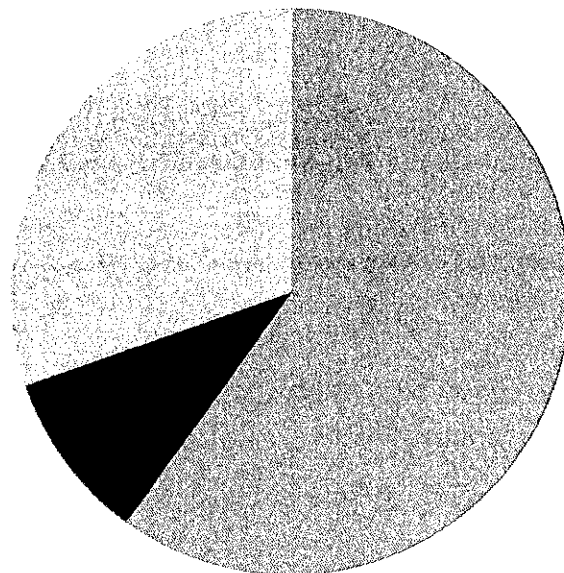
En 2022 l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) spécifique au Vallespir sur les centres anciens de 6 communes (Le Boulou, Céret, Maureillas, Le Perthus, St Jean Pla de Corts et Reynès) et l'aide communautaire pour la mise en valeur du patrimoine bâti pour la rénovation des façades donnant sur le domaine public sont arrivées en fin de contractualisation. Fort de son succès, le Programme d'Intérêt Général (PIG) a lui fait l'objet d'une nouvelle convention avec l'ANAH et le Département pour 3 ans.



Programme d'Intérêt Général «Mieux se loger 66»

Typologie de tr...
cadre du PIC «mieux se loger 66»

Avec un bilan de 98 ménages subventionnés dans le cadre du PIC II avec un objectif initial sur 3 ans de 56 dossiers le programme qui couvre l'ensemble du territoire de la CCV (hors périmètres de l'OPAH) affiche une dynamique soutenue qui place la CCV au 2ème rang départemental en nombre de dossiers et en montant engagé. Afin de répondre à la demande et de pouvoir s'adapter aux situations des plus fragiles la CCV a renouvelé pour 3 ans sa convention au PIC départemental, pour un accompagnement au plus près des besoins du territoire.

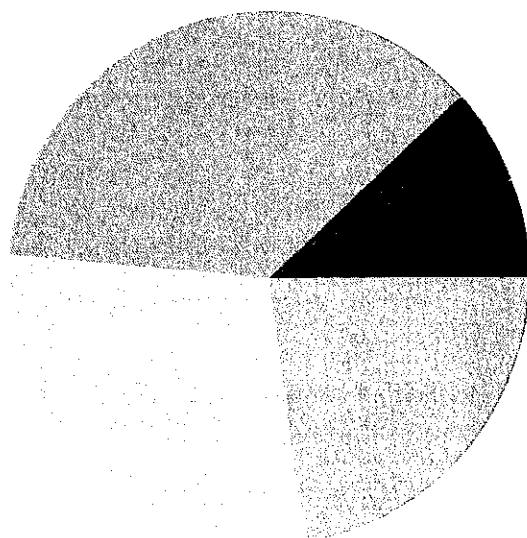


- Précarité énergétique
- Travaux de réhabilitation lourde
- Maintien de l'autonomie

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Achevée au 31/08/2022, avec un bilan très en deçà des objectifs fixés sur 3 ans de 43 dossiers déposés sur 93 ambitionnés, l'OPAH a montré ses limites dans un contexte de fragilisation des populations les plus précaires et de complexification des interventions sur les centres anciens dégradés.

Plusieurs facteurs combinés : problème de solvabilité et d'épargne résiduelle à charge, difficultés et éloignement du parcours de prise en charge pour des postes de travaux multiples qui nécessitent un accompagnement global, un niveau d'engagement pour les propriétaires bailleurs peu attractif au regard des contreparties fiscales et locatives imposées, se sont révélés être de véritables freins aux résultats attendus du programme.



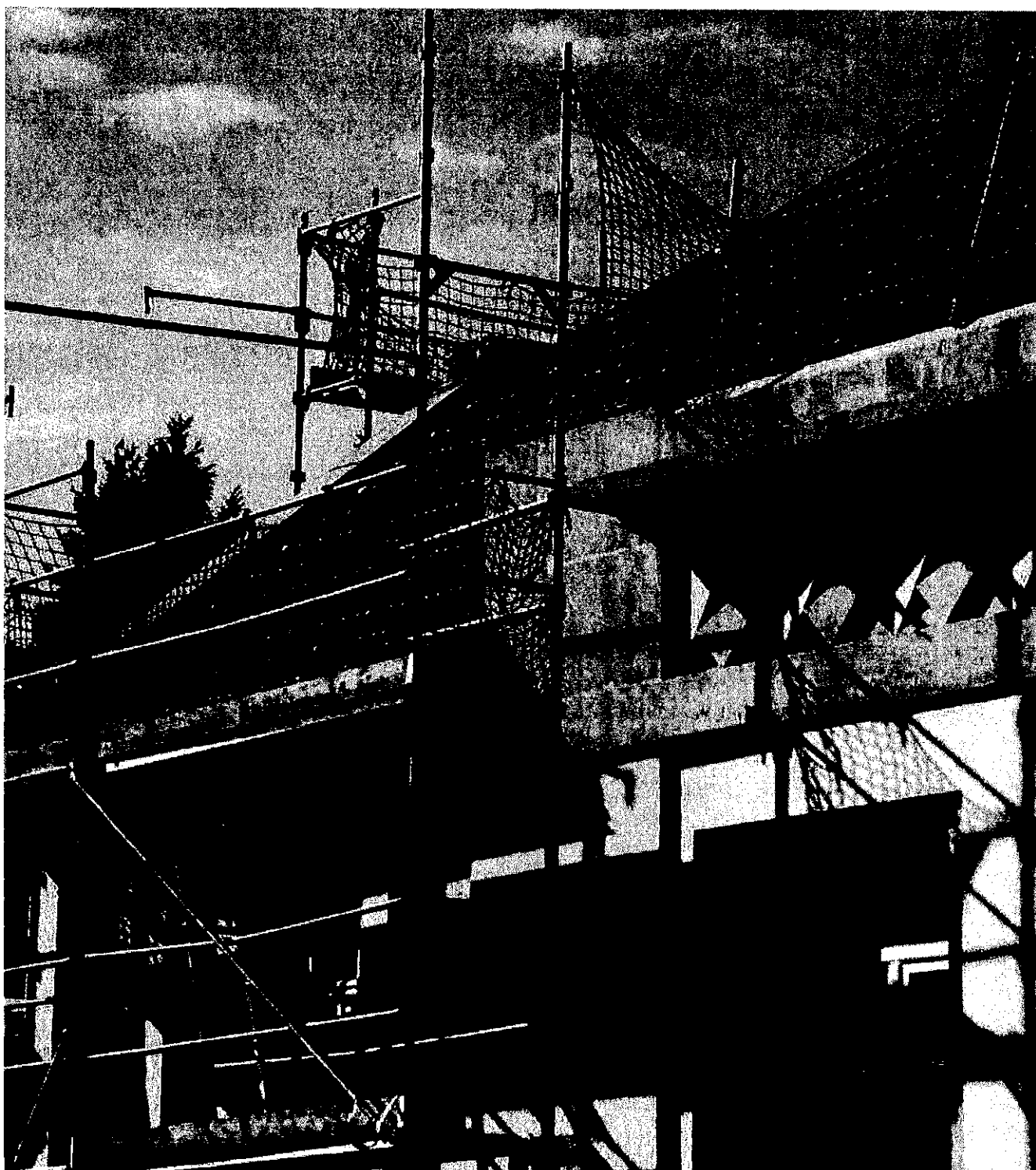
Pour répondre à ces évolutions les élus ont travaillé et ré-orienté leur action pour mieux appréhender et gérer les situations les plus complexes tout en étendant le levier incitatif de subventions majorées.

- Maureillas les Illas
- Céret
- Le Boulou
- St-Jean
- Le Perthus

Programme de revalorisation du patrimoine bâti, aides à la rénovation des façades

Cette enveloppe communautaire spécifique dédiée depuis 2019 sur les secteurs identifiés des centres anciens des 6 communes du Boulou, Céret, Maureillas, Le Perthus, St Jean Pla de Corts et Reynès cumulable avec celle versée par certaines communes a permis d'accompagner au total 63 dossiers. Echue au 31/12/2022 les élus ont souhaité

privilégier une augmentation des subventions liées aux travaux à l'intérieur des logements pour répondre aux attentes du plus grand nombre et laisser les aides façades municipales adapter localement les projets liés à la revalorisation extérieure des bâtiments.

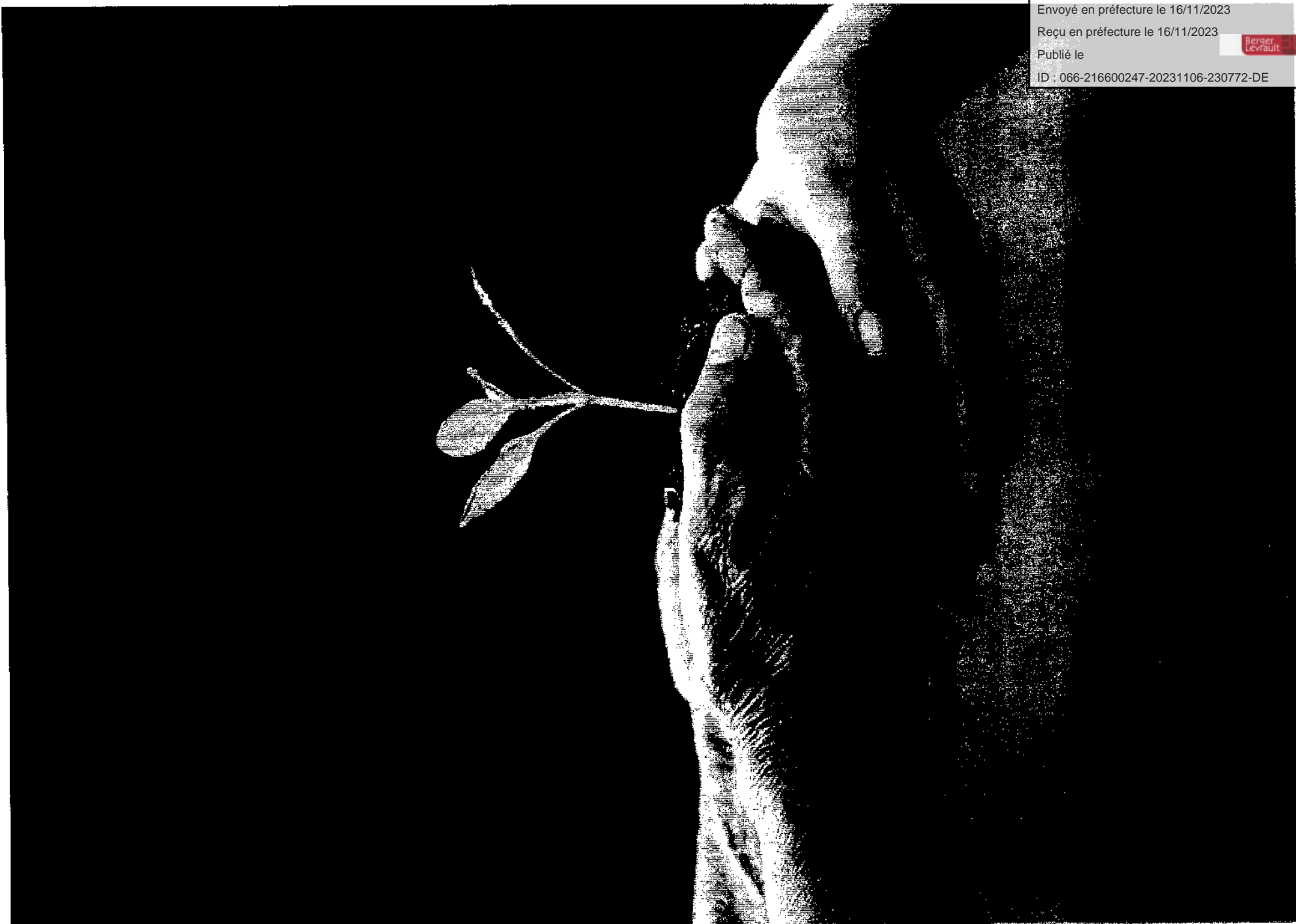


Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Développement durable

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

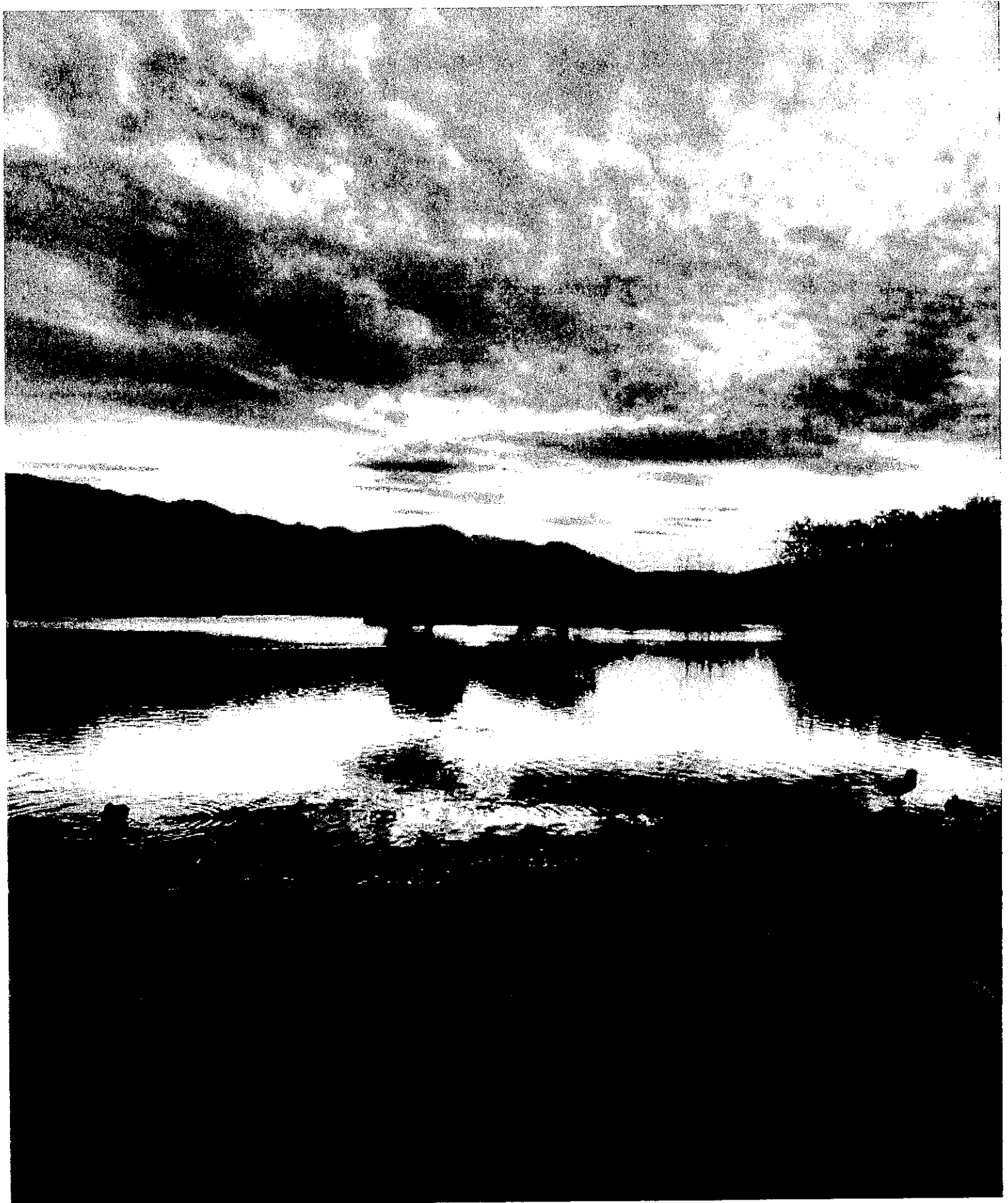
Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Développement durable



La Communauté de Communes dédie **une personne à temps complet** au suivi des programmes de **développement durable et à la mise en œuvre de la stratégie dédiée**.

Sur l'année 2022, le service a accueilli, au total :

- **1** personne à temps complet sur 10 mois dédiée aux mobilités durables
- **1** personne à temps complet sur 6 mois dédiée à la transition énergétique

• **1** personne en stage pendant 6 mois sur le sujet des randonnées
L'opportunité de nombreux programmes de financement dans le cadre de France Relance a réajusté les actions et priorités en fonction des financements obtenus, notamment dans le cadre du programme Avenir Montagnes Mobilités qui finance deux projets pluriannuels portés par le service, ainsi que dans le cadre du programme Fonds Vert.

Vers une transition énergétique

Plan climat air énergie territorial



343 000 000 kwh
d'énergie consommée



101 000 tonnes équivalent
CO2 de gaz à effet de
serre émis



13 % d'énergie consommée
produite sur le territoire

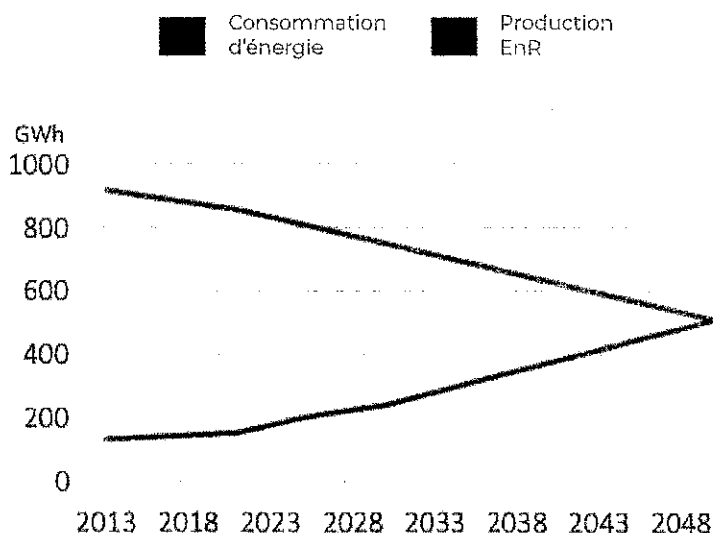
Le Plan Climat Air Energie Territorial arrivant au terme de 3 ans de mise en œuvre à la fin de l'année. L'année 2022 a permis de définir les objectifs et modalités de réalisation de l'évaluation mi-parcours.

Dans un souci de cohérence et de continuité, mais aussi pour des raisons d'économie d'échelle, la Communauté de Communes a donc fait le choix de **mutualiser cette étape** importante avec les deux Communautés de Communes voisines obligées avec lesquelles l'élaboration avait été réalisée.

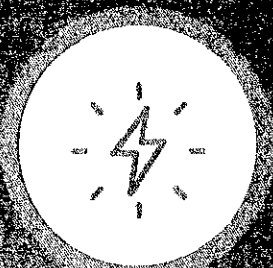
L'évaluation mi-parcours permettra d'identifier l'orientation prise vis-à-vis des objectifs fixés et de mettre à jour la stratégie pour correspondre au mieux aux réalités du territoire et améliorer la réponse aux enjeux qui évoluent rapidement. Cette étape sera également un outil de remobilisation des différents acteurs.

La Communauté de Communes du Vallespir poursuit l'objectif de devenir territoire à énergie positive à l'horizon 2050 dans le cadre de son PCAET. Cela signifie à terme, une réduction de près de la moitié des consommations d'énergie et une augmentation de presque trois fois la production d'énergie renouvelable actuelle.

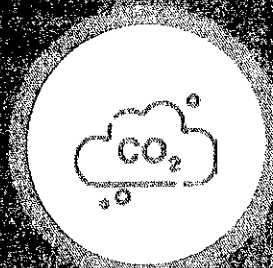
Projection de l'ambition de la CCV sur la demande en énergie



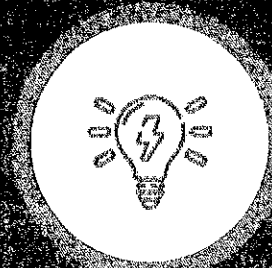
À l'horizon 2050



-49% de consommation
d'énergie par rapport à 2015



-67% de gaz à effet de serre
par rapport à 2013



100% de la production des
besoins énergétiques du
territoire

Le cadastre solaire

Il s'agit d'une cartographie du potentiel de production d'énergie solaire des toitures du territoire. La cartographie est élaborée sur la base du cadastre, en prenant en compte l'orientation, la pente des toitures et les éventuels « masques » susceptibles de faire de l'ombre. L'objectif est de sensibiliser et d'informer les habitants du Vallespir sur l'opportunité de production d'énergie solaire, et de donner des clés d'aide à la décision et des conseils objectifs et gratuits.

A la suite de la phase de consultation, la Communauté de Communes a retenu l'entreprise Energies Demain pour réaliser ce projet.

Au terme de 8 mois d'études, le Vallespir a pu bénéficier d'une cartographie sur les 10 communes du territoire. Cette cartographie est intégrée dans un outil numérique dynamique qui estime notamment l'énergie potentiellement produite par an, le dimensionnement de l'installation, les coûts de l'installation et de son raccordement, le temps de retour sur investissement, tout en intégrant l'autoconsommation de l'installation.

A l'occasion de la mise à disposition des données, une réunion d'échange et de présentation a eu lieu avec les élus des communes membres, le vendredi 23 septembre 2022. Cette réunion a également permis de présenter les informations et données de l'opération de thermographie de façade, et de présenter le guichet Rénov'Occitanie en pays Catalan, guichet unique départemental de l'information et de l'accompagnement à la rénovation énergétique. En effet, l'opération a été l'opportunité d'un travail spécifique avec le guichet Rénov'Occitanie en pays Catalan afin de faire le lien entre leurs actions et celles de la Communauté de Communes en vue de fluidifier l'information pour les usagers.

La mise à disposition des données a donné lieu à une animation spécifique à l'occasion de Aravia, événement grand public de développement durable de la Communauté de Communes, avec la tenue de permanences sans rendez-vous toute la journée. En complément, le guichet Rénov'Occitanie et l'ADIL 66 étaient présent pour informer sur les aides et démarches d'amélioration de l'habitat.

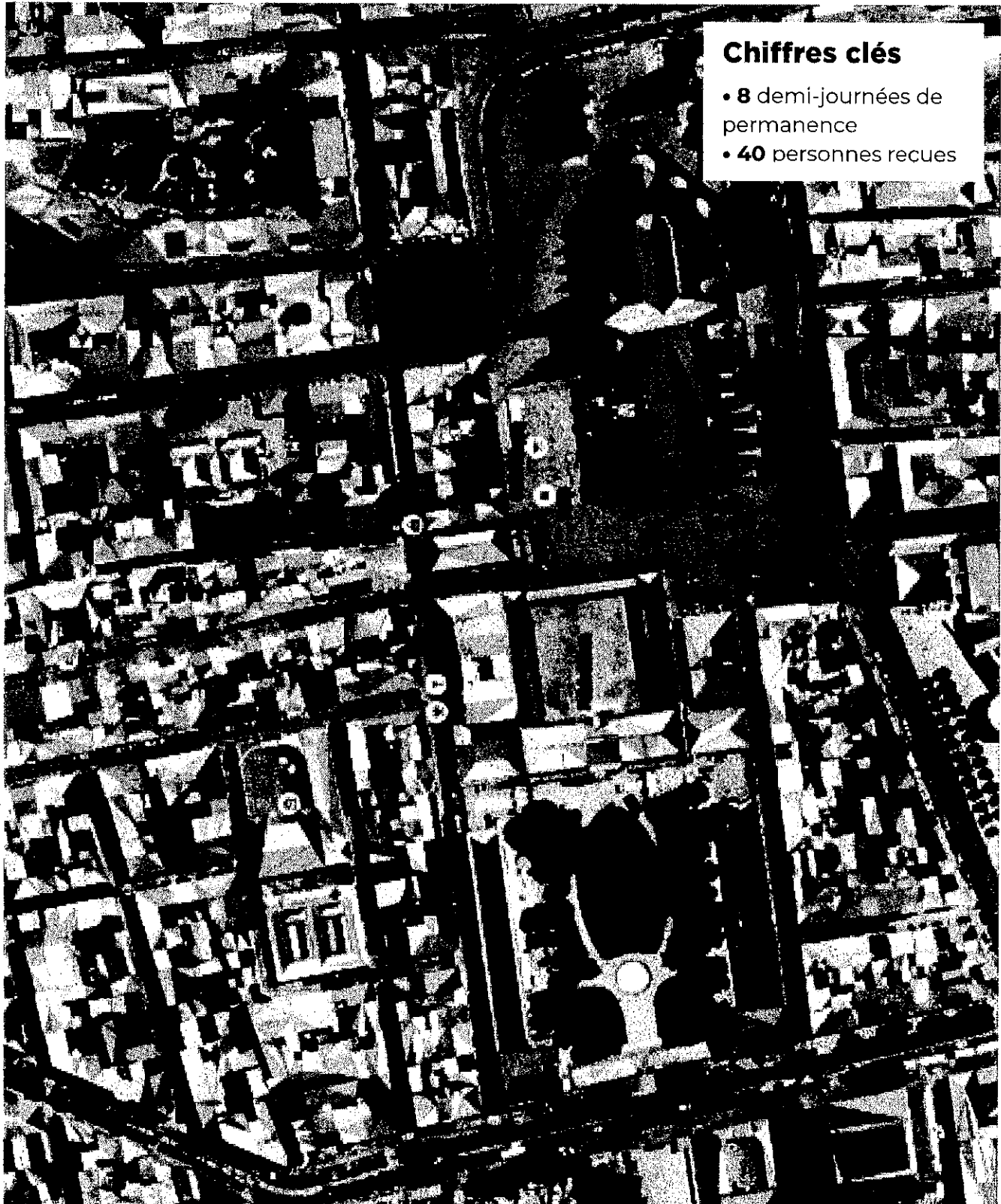
Les élus de la commission ont souhaité que les données ne soient pas accessibles librement sur internet pour lutter contre le démarchage abusif et éviter que l'outil ne soit détourné à des fins commerciale, des permanences ont été mises en place, ainsi qu'un règlement d'accès aux

données. Ces permanences permettent également d'accompagner des données.

Les permanences ont été planifiées à hauteur de deux demi-journées par mois.

Une communication spécifique a été réalisée à l'aide d'un flyer, des réseaux sociaux, du bulletin communautaire, du site internet et du relais des communes membres.

Cout total l'opération : 24 260,00 € HT / 29 112,00 € TTC Financement : Région (30%)



Chiffres clés

- 8 demi-journées de permanence
- 40 personnes recues

Thermographie aérienne

La thermographie aérienne est une photographie des déperditions de chaleur des toitures des bâtiments du territoire, réalisée par prise de vue aérienne.

Comme pour le cadastre solaire, cet outil vise principalement à informer et sensibiliser les habitants du Vallespir sur l'isolation de leur habitation, pour encourager les travaux d'économies d'énergie. Il apporte des clés d'aide à la décision et des conseils objectifs et gratuits.

La collectivité a souhaité que ce projet soit déployé dans le même temps que le cadastre solaire dans un souci de cohérence afin d'aborder ensemble les sujets d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable qui sont indissociables dans une démarche de transition énergétique.

Au terme de 8 mois de travail, les données

ont été intégrées à l'outil numérique de cartographie de la Communauté de Communes. Cet outil permet de visualiser les déperditions d'énergie et les défauts d'isolation des toitures par classes de couleur, allant de très déperditif à très peu déperditif.

Comme pour le cadastre solaire, cette opération a été présentée et a également fait l'objet de permanences spécifiques à l'occasion de Aravia, et bénéficie du même plan de communication.

De la même manière, les élus de la commission ont souhaité que l'accès à ces données soit règlementé sur rendez-vous, avec l'accompagnement et l'analyse d'une personne spécialisée.

Cout prévisionnel de l'opération : 39 932,00 € HT / 47 918,40 € TTC Financement : Région (30%)



Thermographie de façade

Il s'agit de scans des façades accessibles depuis la voie publique, effectuées avec une caméra thermique, afin d'obtenir une photographie thermique. L'analyse des données obtenues permet d'évaluer les déperditions thermiques des façades et notamment de connaître les performances des menuiseries, afin d'évaluer les besoins et opportunités d'isolation et de remplacement des menuiseries. La consultation des entreprises a permis de retenir Action Air Environnement pour la réalisation de la prestation.

Comme le cadastre solaire et la thermographie aérienne, cet outil vise principalement à informer et sensibiliser les habitants du Vallespir sur l'isolation de leur habitation, pour encourager les travaux d'économies d'énergie, et donner des clés d'aide à la décision gratuites et objectives. Il vient compléter le cadastre solaire et la thermographie aérienne en apportant une évaluation énergétique complète du bâti du Vallespir.

Cout prévisionnel de l'opération : 60 000 € HT Financement : Région (30%) / Etat (50%)

Énergies renouvelables



21 kg de CO2 évités



23 000 Kwh produits



4 installations

En lien avec son Plan Climat et au vu des contraintes du territoire, la Communauté de Communes priorise le développement des énergies renouvelables en autoconsommation type photovoltaïque en toiture.

En 2022, un nouveau bâtiment a été équipé à l'occasion d'un programme complet de rénovation et de réaménagement : la crèche de la Pinède au Boulou.

Cela porte à 4 le nombre de bâtiments de la Communauté de Communes qui sont équipés et autoconsomment l'énergie produite, avec la déchetterie de Le Boulou, la déchetterie de Céret et la pépinière Vail'Up.

Le surplus d'énergie est renvoyé dans le réseau. L'énergie produite en 2022 équivaut à la consommation électrique moyenne annuelle de 5 foyers.

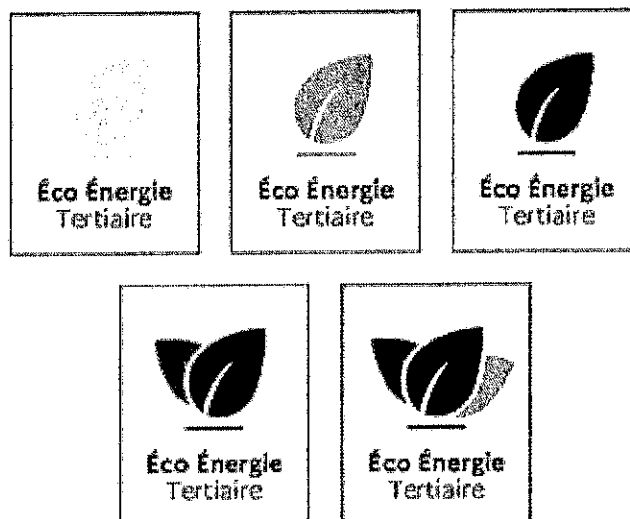


Décret tertiaire

Le décret n°2019-771 du 23 juillet 2019, dit décret tertiaire, impose aux collectivités de communiquer via une plateforme dédiés les consommations d'énergie des bâtiments, partis de bâtiments ou ensembles de bâtiments de plus de 1 000 m² affectés à activité tertiaire. En fonction de l'usage des bâtiments et des consommations, les collectivités doivent définir un plan de réduction des consommations d'énergie répondant aux objectifs du décret, à savoir : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050.

Dans le cadre du Plan Climat et de l'accompagnement des communes dans leur politique de transition énergétique, le service développement durable a accompagné les communes membre pour répondre aux exigences du décret. Au total 5 communes ont été accompagnées.

Chaque commune a reçu un dossier comprenant l'ensemble des obligations étape par étape accompagnée d'un questionnaire d'aide à la décision.



Mobilités durables

La commission Mobilité et Tourisme Vert, présidée par Marc de BESOMBES SINGLA, Maire de L'Albère, Vice-Président de la Communauté de Communes, suit la mise en œuvre du Plan Climat et des actions de transition énergétique. Elle compte 18 élus référents des 10 communes membres et s'est réunie 3 fois en 2022.

Avenir Montagnes Mobilités

La Communauté de Communes a proposé sa candidature à l'appel à projet « Avenir Montagnes Mobilités » proposé par l'Etat afin de bénéficier de financement pour la réalisation d'actions en faveur des déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Le projet proposé comportait 8 actions, dont 5 ont été retenues, à savoir :

- Accompagnement à la réalisation d'un schéma communal d'organisation des mobilités
- Etude de continuité de mobilités douces

de la zone d'activités économiques D'en Cavailles, Le Boulou.

- Accompagnement à l'organisation des déplacements des employés en zone d'activités économiques
- Mise en place d'un dispositif de déplacements solidaires

• Organiser les mobilités durables des Déferlantes, festival à rayonnement régional
Le montant total prévisionnel du projet est estimé à 224 000 €, avec une aide obtenue de 50 %.

Chalet de L'Albère



Le col de L'Ouillat, situé sur la commune de L'Albère est un carrefour des activités de pleine nature, à la frontière avec le territoire Albères Côte Vermeille Illibéris, à proximité de l'Espagne. Les paysages qu'il présente et la biodiversité du massif en font un site emblématique.

Dans ce cadre, le Chalet de L'Albère accueille les randonneurs, cavaliers, cyclistes, grimpeurs, ou simples curieux qui souhaitent se restaurer ou passer la nuit.

Afin de tirer au mieux partie de ce site, un travail de requalification du bâti, et de repositionnement touristique est nécessaire.

La Communauté de Communes a donc proposé un projet dans le cadre du programme d'Etat «Avenir Montagnes», avec l'objectif de faire du Chalet de L'Albère et du col de l'Ouillat une vitrine du développement durable et des activités de pleine nature du territoire. Le projet d'un montant prévisionnel de 233 000 € HT a été retenu pour bénéficier d'un financement de 186 400 €.

Véloroute voie verte



47 km de voies



15 patrouillages



La Communauté de Communes suit depuis sa mise en place la véloroute voie verte Pirinexus. Un patrouilleur circule régulièrement sur l'itinéraire pour relever les besoins d'intervention qui sont ensuite transmis aux communes pour un entretien mutualisé de l'itinéraire. L'objectif est d'offrir un itinéraire de qualité et d'avoir une réactivité importante.

En 2022, la Communauté de Communes a réalisé 15 patrouillages, soit 71 heures de patrouillage et 530 km parcourus. Au total 28 incidents ont été relevés, dont 3 directement résolus par la CC Vallespir.

En 2022, la Communauté de Communes a poursuivi son action en faveur du développement de la Véloroute Voie Verte en Vallespir, en travaillant avec le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales pour faciliter l'aménagement de la véloroute voie verte en traversée du secteur du pont de Céret via l'ancienne voie de chemin de fer. Le service développement durable a fait le lien entre les différents interlocuteurs pour permettre l'aménagement de cet axe de 1,5 km par le Conseil Départemental.

Randonnées :



16 randonnées

La Communauté de Communes gère et valorise 16 sentiers d'intérêt communautaires répartis sur les 10 communes du territoire, soit 160 km d'itinéraire.



160km d'itinéraire

La Communauté de Communes travaille avec l'association la Randonnée Céretane pour le suivi et le balisage régulier des itinéraires.

En 2022, le service a accueilli un stagiaire pour une période de 5 mois qui a travaillé à la mise à niveau et au renouvellement de la signalétique, l'identification des poteaux existants, ainsi qu'à la refonte du guide de randonnées.



1350 m linéaires de sentier nettoyés

Le renouvellement de la signalétique a été réalisé en interne par le stagiaire avec la pose 281 plaquettes après la pose par une entreprise de 20 totems complémentaires.

L'entretien nécessaire a été réalisé par une entreprise., avec un total de 1 350 mètres linéaires nettoyés, sur 11 sentiers.

Type de dépense	Poste de dépense	Montant € HT	Montant € TTC
	Convention de suivi et balisage	2 475	2 475
	Nettoyage des sentiers	1 650	1 980
Fonctionnement	Acquisition des poteaux de signalétique	653,92	784,70
	Edition des plaquettes de signalétique	917,52	1 101,02
	Installation des poteaux de signalétique	2 895	3 474
Total		8 591,44 €	9 814,72 €

Les différents retours d'expériences récoltés et les échanges avec les acteurs du secteur a permis de définir un format de guides de randonnées avec 17 fiches randonnées dans une pochette récapitulative comportant les conseils et la conduite à tenir.

La vente de l'ancien guide de randonnée, disponible au prix de 3 € dans les offices de tourisme du territoire et à la Maison pour tous de Maureillas – Las Illas, représente pour 2022, 630 exemplaires, soit une recette de 1 890 €.



Déferlantes



200 places de stationnement

A l'occasion du festival Les Déferlantes qui a eu lieu au parc d'Aubiry à Céret en 2022, la Communauté de Communes a notamment proposé au public des stationnements vélos surveillés. L'opération consistait à accueillir les cyclistes, les aider à se stationner et leur offrir une boisson fraîche locale en récompense, en lien avec le stand de valorisation du territoire dans l'enceinte du site du festival.

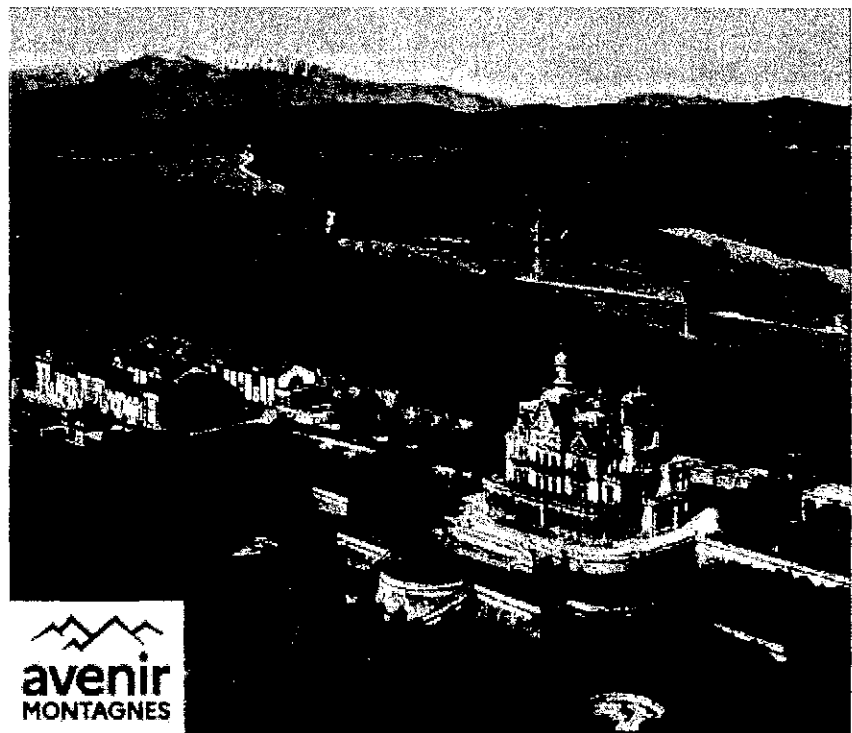
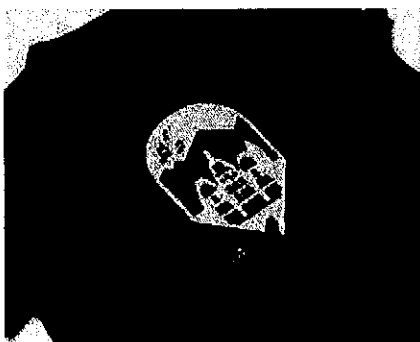


800 vélos stationnés

Les vélos étaient ensuite surveillés jusqu'à la fin de la soirée de concerts. Environ 800 festivaliers ont bénéficié de ce service sur les 4 jours d'évènement. En complément, la Communauté de Communes avait identifié le cheminement sur la véloroute voie verte à l'aide d'un marquage phosphorescent, visible dans le noir.

Type de dépense	Poste de dépense	Montant € HT	Montant € TTC
Fonctionnement	Boissons	480	480
	Surveillance vélos	743,32	891,98
Investissement	Stationnements vélos	9 335	11 202
	Marquage véloroute voie verte	2 368	2 841,60
Total		13526,32 €	15415,58 €

Ces opérations ont été mise en place avec un financement à hauteur de 50% obtenu dans le cadre de l'appel à projet « Avenir Montagnes Mobilités » de l'Etat.





Carte des temps piétons



5 activités pédagogiques

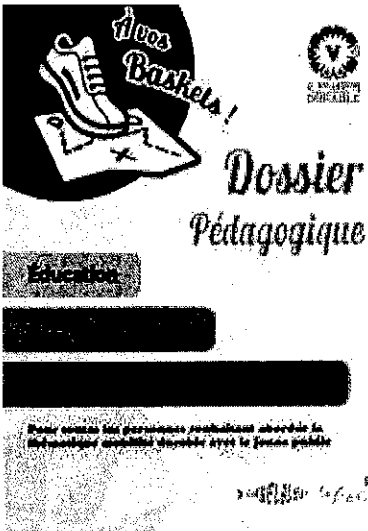
Les cartes des temps piétons consistent à afficher le temps de marche entre les différents points d'intérêt et de services (les pôles générateurs de déplacements).



59 élèves de 6 à 8 ans

Cet outil vise à sensibiliser et à encourager le recours aux mobilités douces en permettant aux visiteurs et habitants de s'approprier ou de se réappropriier la ville.

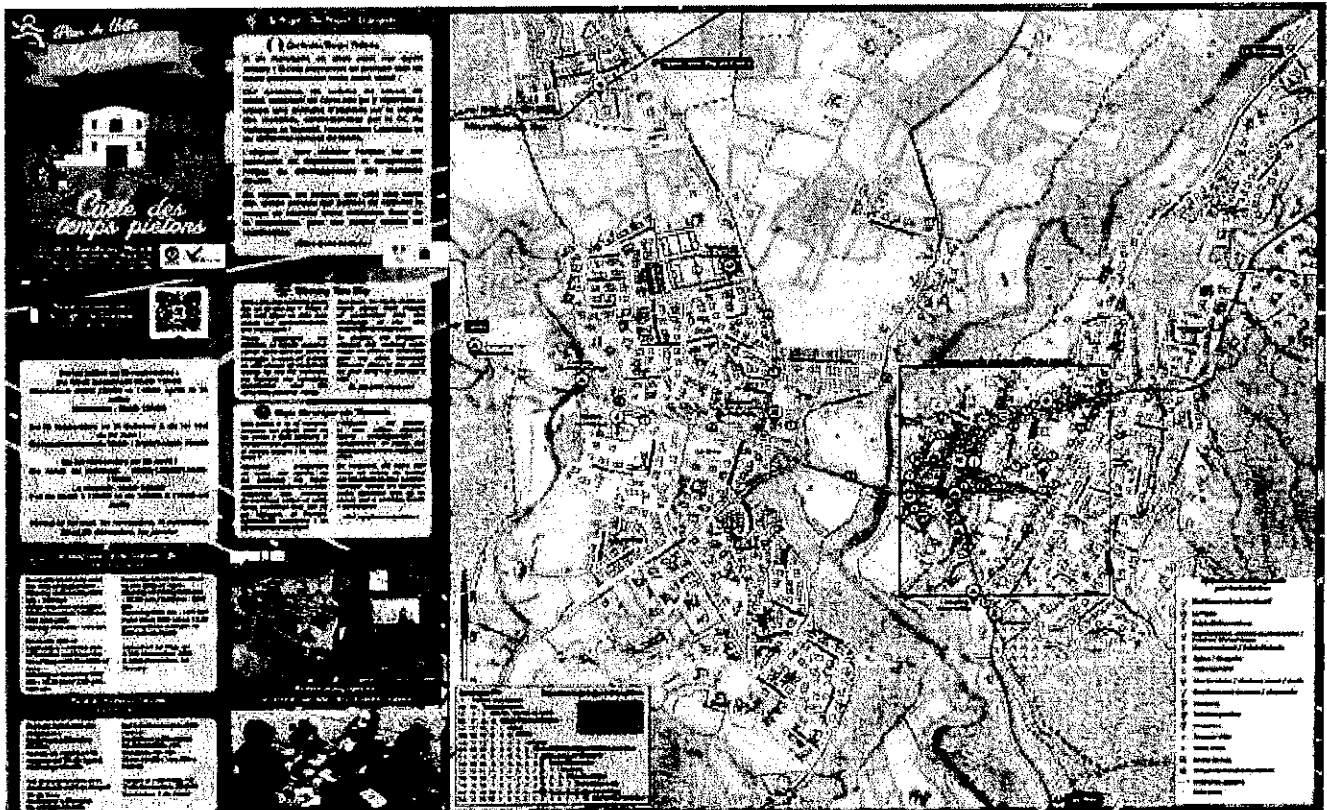
En effet, le recours systématique à la voiture donne une mauvaise appréciation des temps de marche, ce qui a été confirmé par l'enquête menée dans le cadre du projet.



Ce projet initié en 2020 a permis la réalisation d'une mallette pédagogique comprenant 5 activités pour mettre en place les cartes des temps piétons avec des enfant de 6 à 10 ans.

L'année 2022 a permis la finalisation de la carte des temps piétons de Maureillas Las Illas, et son édition comme plan de ville par la commune.

D'autre part, les classes de CP, CE1 et CE2 de Saint Jean Pla de Corts ont participé à ces ateliers animés par la personne chargée de mission Mobilités Durables.



Carapattes



1 ligne quotidienne

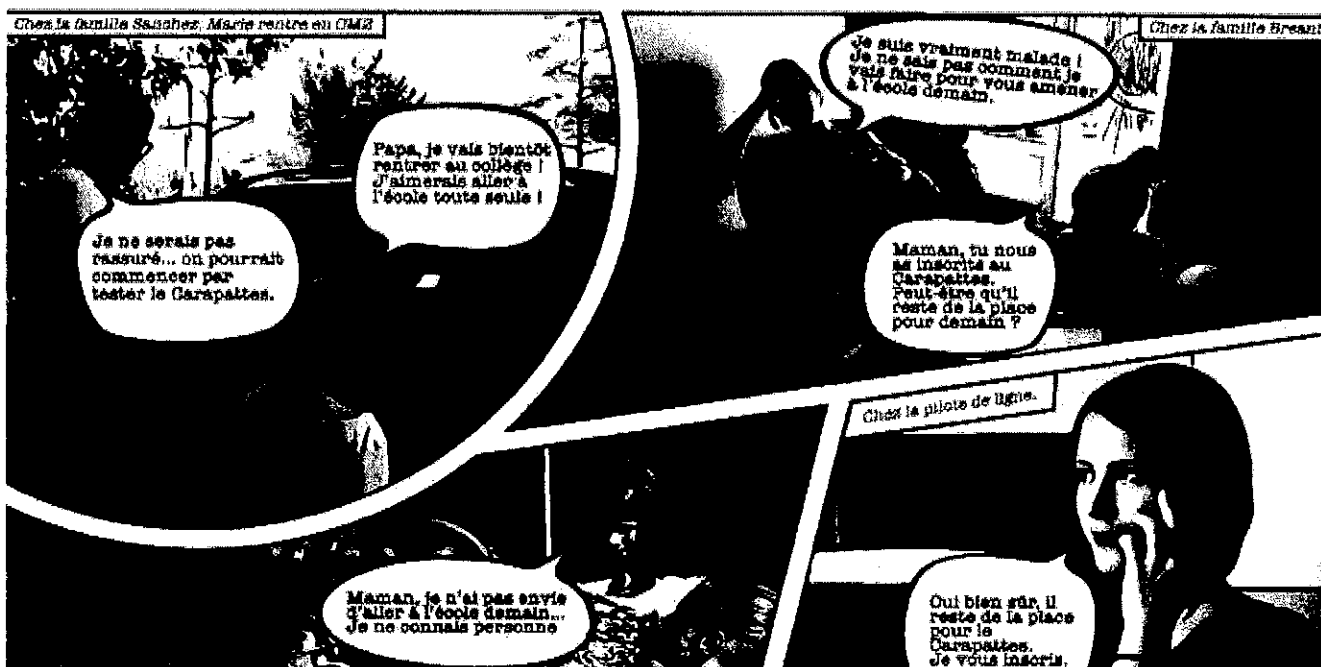


4 familles participantes

Le Carapattes est un groupe d'enfants, accompagné par des adultes bénévoles, qui se déplace d'arrêt en arrêt pour se rendre à l'école. Le Carapattes vise à réduire le trafic routier aux abords des écoles et donc la pollution et le risque d'accident. En 2022, l'accompagnement des enfants à pied pour se rendre à l'école s'est poursuivie. Suite au déménagement de la famille accompagnatrice d'une des lignes, et faute de remplaçant, une ligne a dû fermer, laissant une seule ligne en fonctionnement quotidien. Afin d'animer le dispositif et d'encourager au changement de comportement en matière de déplacements,



la Communauté de Communes a organisé un concours pour toute l'école au mois de mars. Objectif du concours: faire gagner des points à sa classe en venant à l'école en Carapattes, à pied, en trottinette, à vélo, en transports en commun, en covoiturage. Les 12 classes de l'établissement, soit 297 enfants ont participé au challenge. Ce défi a également été proposé au personnel de l'établissement. La rentrée scolaire 2022 / 2023 a été l'occasion d'une remobilisation du Carapattes avec la tenue de 4 stands de présentation devant l'école. L'ensemble des élèves ont reçu le dossier d'inscription par l'intermédiaire de l'école.



Aire de repos pédagogique de la véloroute voie verte



12 activités

La Communauté de Communes a coordonné la mise en œuvre d'une action de sensibilisation du jeune public en lien avec la biodiversité et la véloroute voie verte.

L'objectif du projet était la création de panneaux de sensibilisation à disposer sur une aire de repos de la véloroute voie verte, tout en sensibilisant les élèves aux questions de pollution, de déplacements et de biodiversité.



32 élèves

Ce projet a été proposé par une classe de CM1 de l'école Marc Chagall de Céret et la classe ULIS du collège Jean Amade. L'IUT Génie Biologie de l'UPVD a mis à disposition 2 étudiants qui ont proposé un programme d'activité et réaliser 5 animations sur la période 2022.

Label Ecomobilités



2 communes
labellisées

En 2022, la Communauté de Communes a vu la reconduction de sa labellisation territoire Ecomobilité par l'ADEME, qui témoigne de l'engagement de la collectivité dans cette démarche depuis 2013.



Pour l'obtention de ce label, la Communauté de Communes a proposé 5 actions phares :

- Mise en place du Rézo Pouce
- Evènement en faveur des mobilités durables
- Mise en œuvre d'un Carapattes
- Réalisation de cartes des temps piétons
- Suivi de la Véloroute Voie Verte (4 ans)

La collectivité accompagne également la labellisation des communes membres qui le souhaitent. En 2022, les **deux communes labellisées en 2021** ont vu leur labellisation reconduite, à savoir :

Le Boulou :

- Mise en place d'un Carapattes
- Développement d'un transport en commun propre
- Mise en place du Label Accueil Vélo chez les socioprofessionnels pour un slow tourisme et de l'itinérance douce (3 ans)

Maureillas – Las Illas :

- Réalisation d'une carte des temps piétons (3 ans)
- Organiser des formations individuelles à l'écoconduite
- Travaux de réfection et aménagement de trottoirs



Aravia

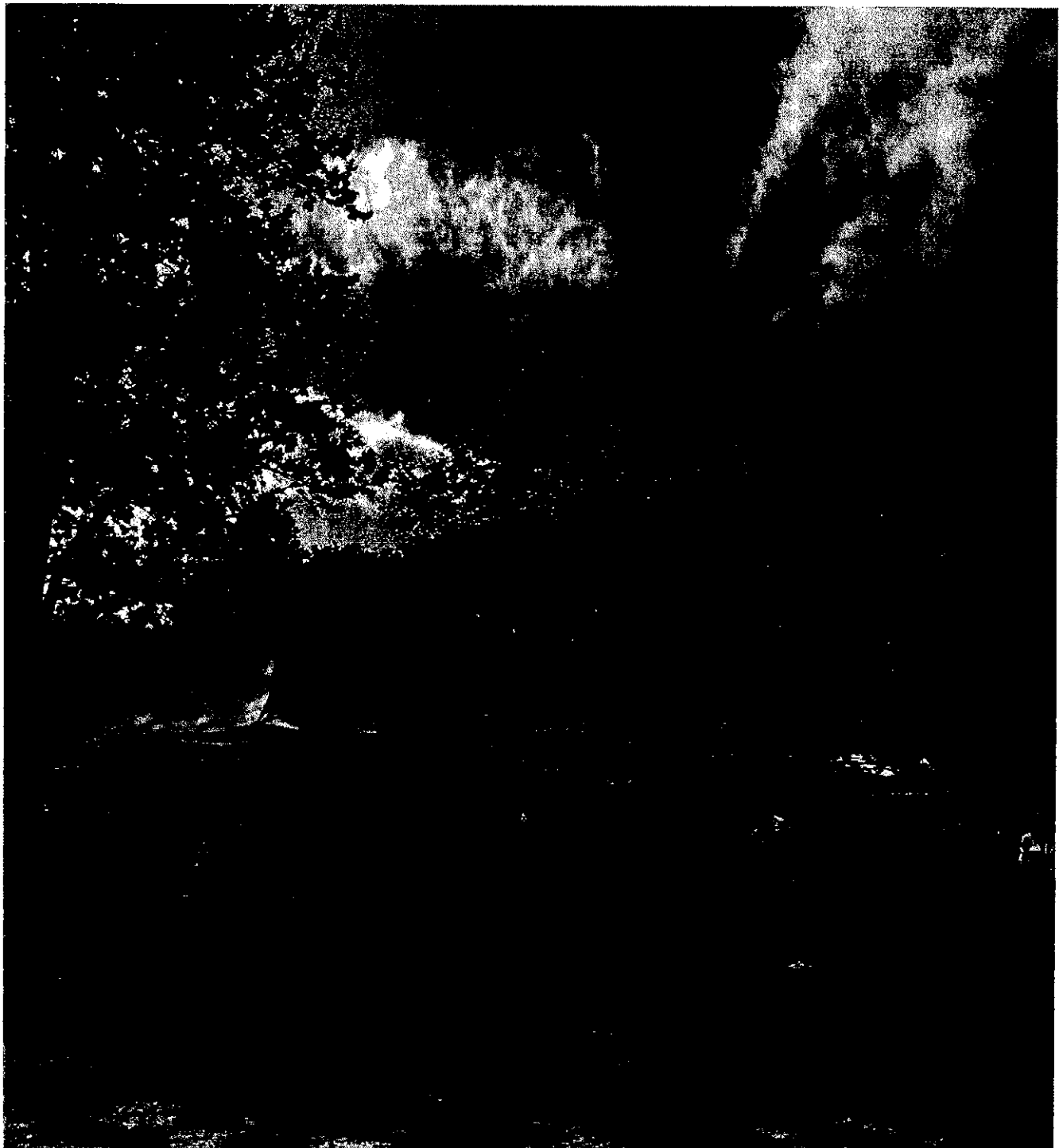


1000 visiteurs



32 partenaires

La 7ème édition de #Aravia, s'est tenue dimanche 25 septembre 2022, dans le parc du Château d'Aubiry. Cet évènement vise à sensibiliser aux mobilités, au développement durable et à la valorisation du territoire. Il est organisé depuis 2015 en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire qui animent cette journée.



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Tourisme

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

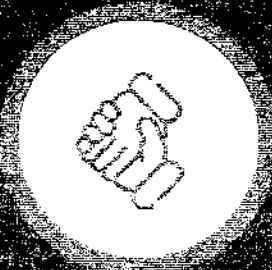
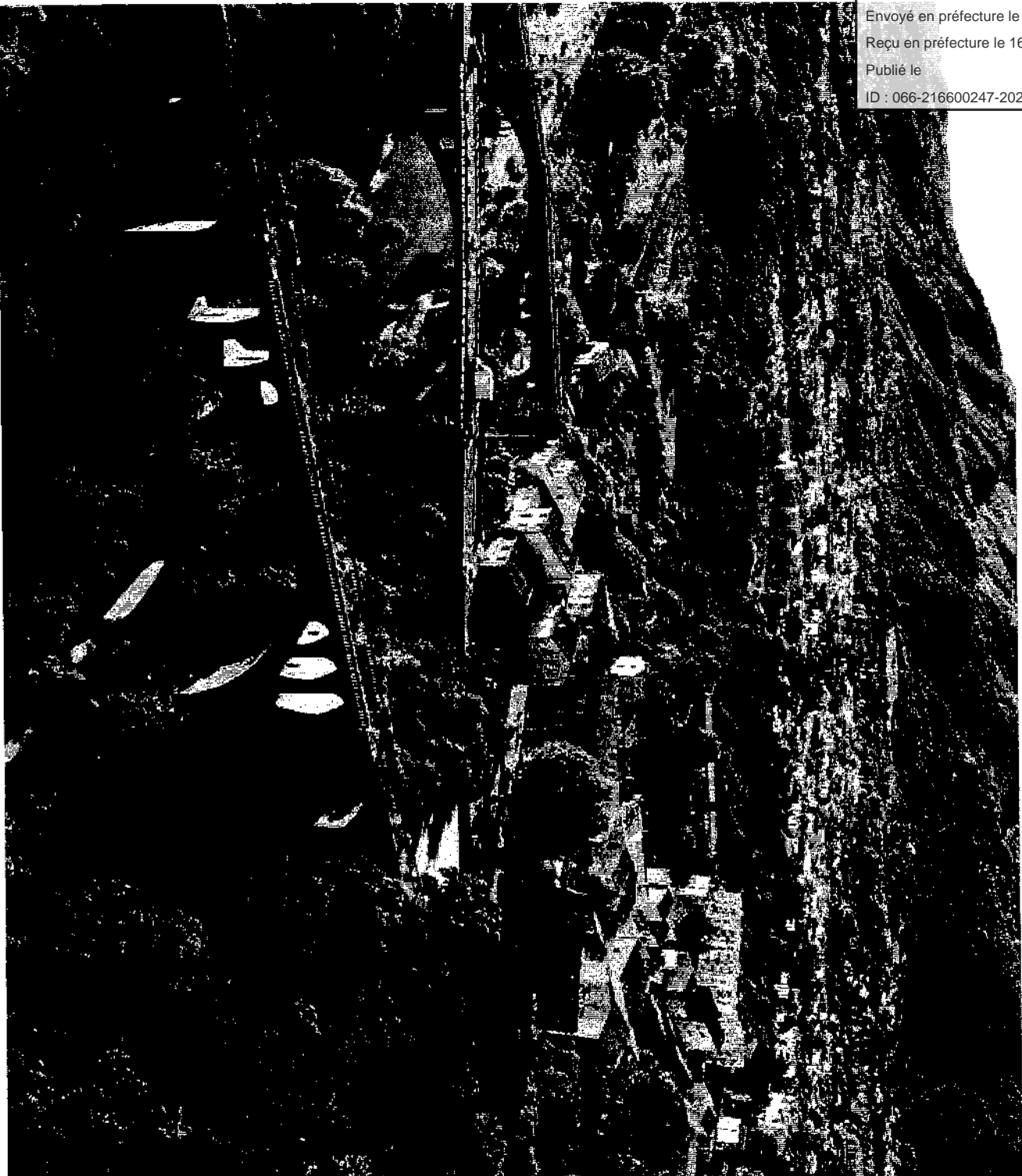
Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

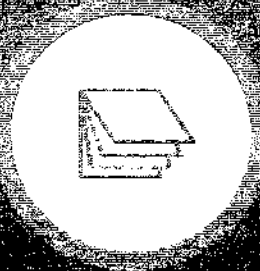


ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

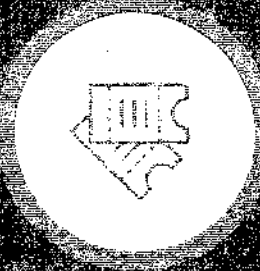
Tourisme



327 partenariats en 2022



637 ouvrages guides / rando vendus en 2022



+ 200 tickets d'excursions bus vendus en 2022

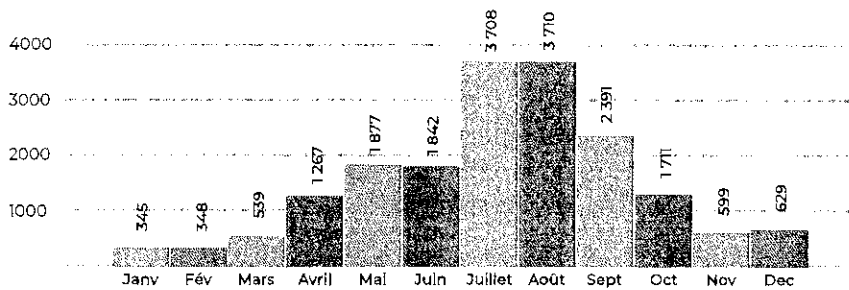
Focus 2022

- **Préparation fusion** de l'Office de Tourisme Intercommunal du Vallespir & l'Office de Tourisme et de la Culture du Boulou
- **Mise en œuvre du schéma de développement touristique** s'inscrivant dans des démarches locales, départementales, régionales et nationales.
- **Obtention du Classement en Catégorie 1** en juin 2022 (OT de Céret)
- **Intégration des flux du Boulou sur le site internet** vallespir-tourisme.fr
- **Déploiement de la Marque de Territoire** Vallespir, la Nouvelle Sensation Catalane sur nos supports de Communication.



Statistiques

Fréquentation guichet 2022



Évolutions depuis 4 ans

- 2019 : **32 997 visiteurs**
- 2021 : **14 974 visiteurs**
- 2022 : **20 998 visiteurs**

Répartition clientèle

■ Française ■ Étrangère



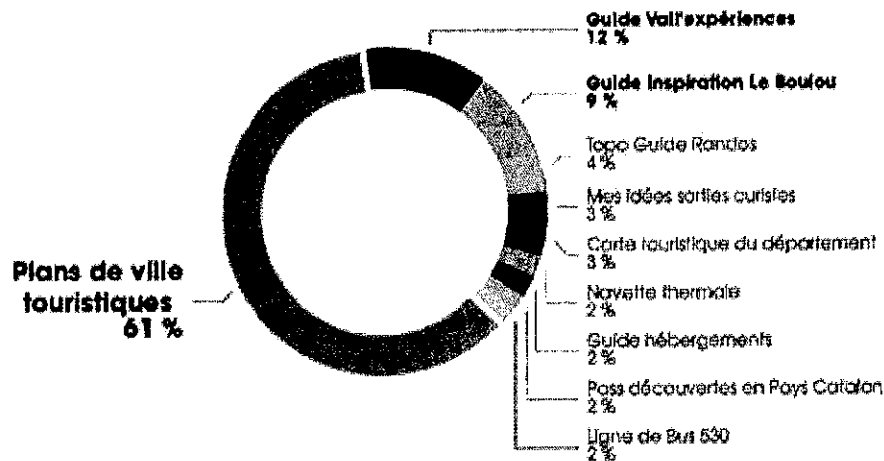
Le Vallespir une destination dynamique !

- **Top 5** des régions Françaises
- **Top 5** des départements

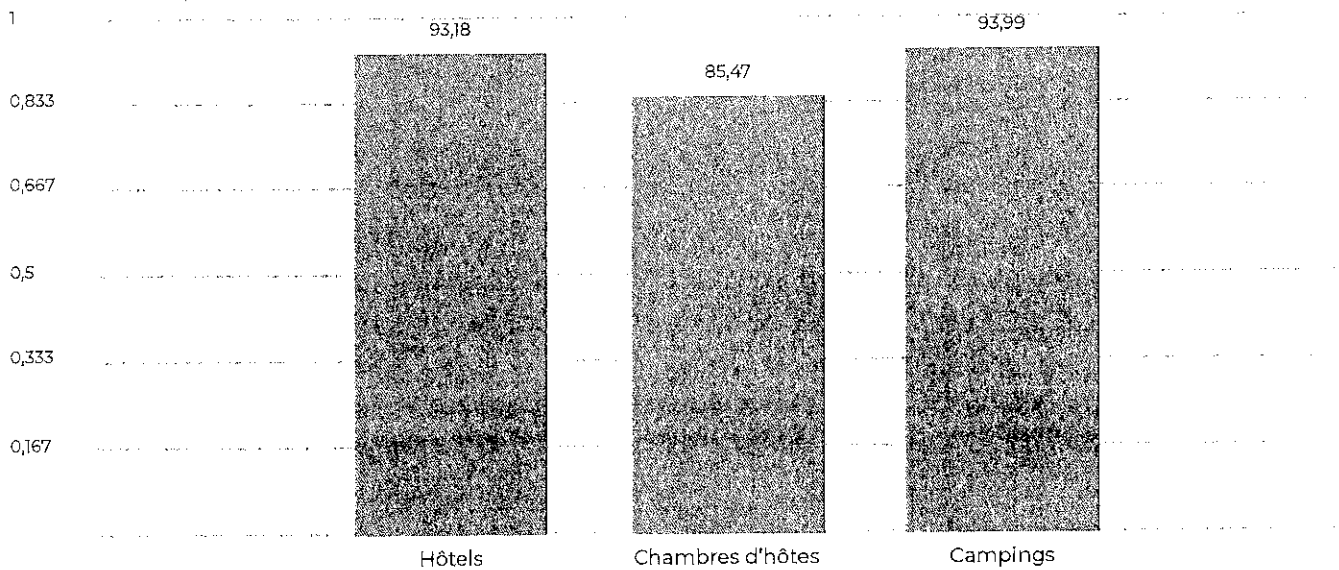
Segmentation & centres d'intérêt

Top 5 Segment de clientèle	Top 5 Type de séjour	Top 5 Centres d'intérêt
Retraités 21,2 %	Passage 37,2 %	Patrimoine 14,7 %
Couple 20,9 %	+ d'une semaine 24,2 %	Art & Culture 12,3 %
Individuels 16,8 %	Cure 15,2 %	Fêtes & Manifestations 11,7 %
Actifs (25/65 ans) 15,64 %	WE & courts séjours 11,33 %	Infos pratique 9,3 %
Habitants 10,62 %	Semaine 7,29 %	Rando 7 %

Top 10 des brochures les + demandées



Taux fréquentation hébergements saisonniers, période juillet / août

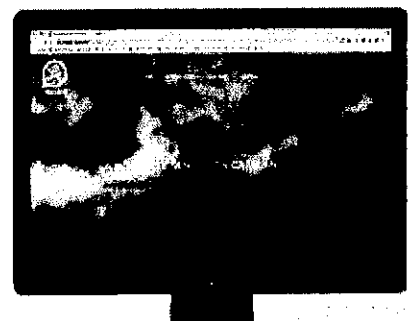


Données provenant des hébergeurs partenaires

Site web

Véritable vitrine numérique du territoire, le site internet de l'office de tourisme propose du contenu ciblé, expérientiel et attractif. Il est traduit en 3 langues étrangères : Anglais, Catalan et Espagnol. Actualisation régulière de l'information touristique (offres touristique & agenda)

Comparaison	Audience (nombre de visiteurs)	Taux de rebond (en %)	Durée session (en min)
2022	76 600	36%	2min 45s
Total	36 510	66%	1m 52s



- France 72,06%
- Espagne 13,75%
- Etats Unis 4,78%
- Royaume-Uni 1,55%
- Belgique 1,02%
- Allemagne 0,84%

Promotion & communication

Nos outils médias

1575 abonnés

Nouvelle vidéo promotionnelle en 2023

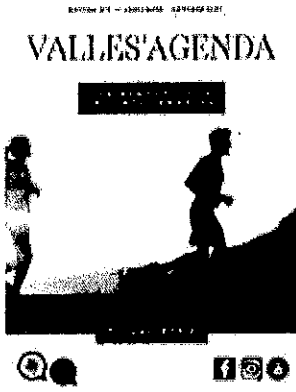
4136 abonnés

45 newsletters envoyées

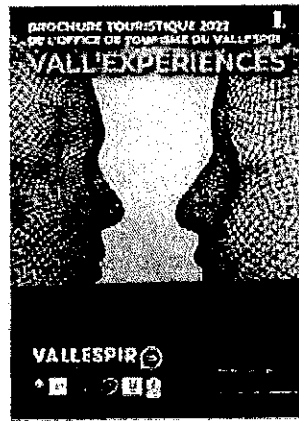


Print

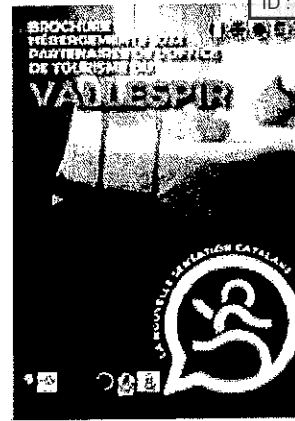
Editions grand public	Editions spéciales (à la demande)	Diffusion
Brochure Hébergements	Dossier de presse	Accueil physique / téléphone
Brochure «Vall'experiences»	Brochure Groupes & Séminaires	Mails / Courriers
Brochure «Valles'Agenda»	Guide du loueur	Accueil hors murs
Carte du Vallespir	Guide du partenaire	Salons
	Voyager avec son animal de compagnie en Vallespir	Mairies du territoire
	Livret Accueil Vélo	OTs du Département
	Livret Tourisme & Handicap	En téléchargement sur le site web
		Réseaux sociaux / Newsletters



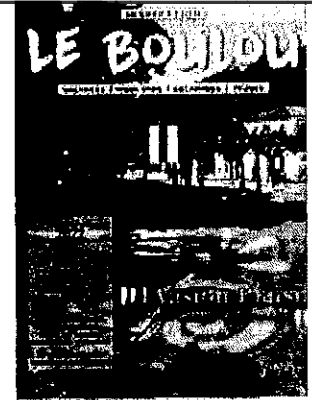
15 000 ex.



6 700 ex.



1 000 ex.



7 000 ex.

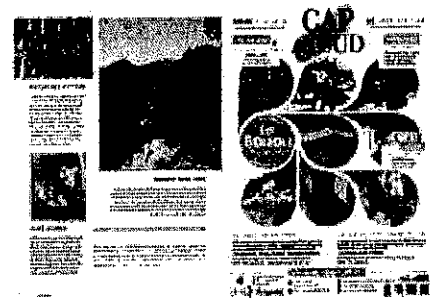
Presse



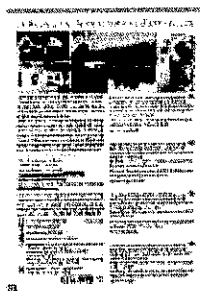
Po Life
Édition printemps & été



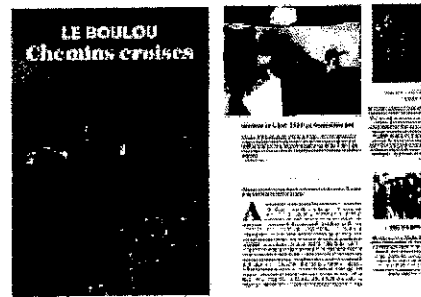
Petit Agenda
Édition été



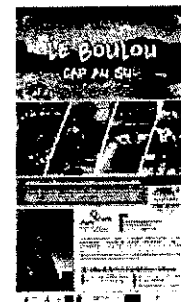
Cap Catalogne
Édition été 2022



Guide Loisirs
Édition 2022



La Semaine du Roussillon
Édition spéciale P-O + AUDE



Le Petit Futé
Édition 2022

Par l'accueil « hors les murs »

L'Office de Tourisme se rend sur des lieux stratégiques en matière de flux touristiques pour aller à la rencontre de clientèles qui ne se déplacent pas forcément dans les Offices de Tourisme. 2 types d'accueils hors murs ont été programmés : les réguliers et les occasionnels (temps forts). Les conseillères en séjours se sont rendues sur les sites suivants en moyenne une fois par semaine :

- **Marché** hebdomadaire du samedi matin à Céret (juillet & août)
- **Temps forts** : Fête de la cerise & Céret de Bandas, Fête des paniers à Reynés, Les Déferlantes, Festival de la sardane à Céret, Aravia (événement porté par la CCV sur les mobilités douces et développement durable).

Salons

- Workshop - Toulouse
- Foire de Printemps - Montpellier
- Salon du Randonneur - Lyon
- Carré d'Or - Perpignan

Accueil de journalistes

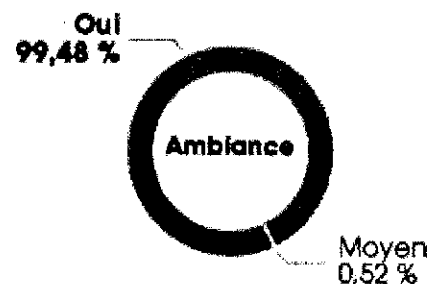
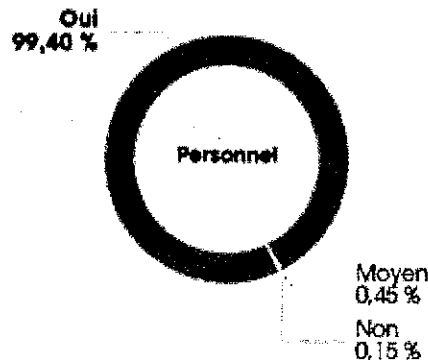
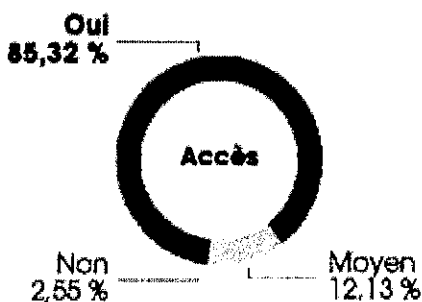
- Magazine « **Frankfurter Allgemeine Zeitung** » quotidien Allemand – « les artistes peintres »
- **Radio RAC 1 Barcelone** – Rubrique « Viatgem »
- **Quotidien Danois « Politiken »** - Culture, patrimoine et gastronomie
- **Radio Marca Barcelone** – Rubrique « Fem Turisme »
- **Equinoxe Radio Barcelone**
- **Magazin Espiritu Viajero / Traveller** - Guide de sorties « Time out »
- **Radio Nacional Espana / TVE**, canal accompagnés par l'agence Welovezea Events – Culture (MAM)
- **France Bleu Roussillon «Route 66 dans les OT»** - 4 émissions en juillet 2022 : expos, temps forts, visites guidées...

Gaming & partenariats

- **Tirage au sort** sur la **Foire de Printemps** à Montpellier : un panier garni de produits locaux + entrées dans les musées du territoire.
- **Deferl'game** sur Facebook, avril 2022, dans le cadre des Déferlantes : 5 tirages au sort avec pour gains pass déferlantes, goodies marque de territoire...
- **Def'aftergame** (stand CCV Déferlantes) : 1 séjour en Vallespir comprenant l'hébergement, restaurants, activités sportives et culturelles.
- **Tirage au sort** du **Thermal Pass** : 1 semaine d'hébergement prise en charge sur la prochaine cure (chez un hébergeur partenaire). 1 goodies à gagner dès 10 cases tamponnées sur nos commerçants partenaires, espaces culturels et associations (réservé aux curistes).
- A l'occasion du festival de musique **Automne Musical** en Vallespir, action de promotion et de communication aux restaurateurs partenaires : sur présentation d'un ticket d'entrée à l'un des concerts, les **11 restaurants partenaires** participants à l'opération ont accordé une remise de 5% et ont bénéficié d'un encart sur la brochure de l'événement.



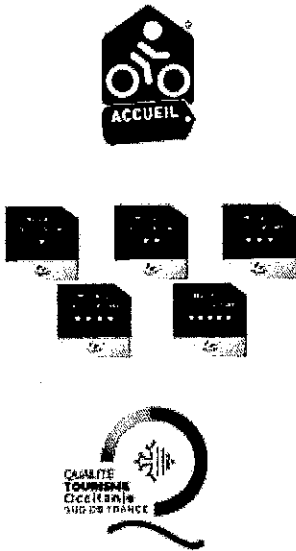
Indicateurs satisfaction



- Questionnaires de satisfaction
- Fiches de suggestions (boîte à idées)
- Les remarques orales

- Prise en compte des avis des internautes sur le web et les réseaux sociaux
- Fiches de réclamation

Démarche Qualité



Accompagnement des socio-pro dans la démarche accueil vélo
1 restaurant situé à Céret en attente de validation

Classement des meublés de Tourisme

33 meublés ont été classés en 2022

Pour rappel seuls les hébergements classés peuvent être partenaires de l'Office de Tourisme.

Sensibilisation à la marque Qualité Tourisme Occitanie Sud de France

- **Les aventuriers de St-Jean** ont été labellisés au mois de septembre 2022 suite à une visite mystère.
- **Le camping Aloha et Maureillas** ont été labellisés au mois de février 2022
- **2 chambres d'hôtes** sont en cours de labellisation

Groupe Qualité de destination

Un **nouveau** Groupe Qualité de Destination va être mis en place,

Ce groupe a pour vocation d'évaluer le fonctionnement du dispositif Qualité (analyse des synthèses des questionnaires de satisfaction, les actions correctives et suivies, il permet également de mettre en place des actions d'amélioration de la qualité au niveau de la destination).



Audits croisés

Afin de maintenir un niveau de Qualité entre 2 audits, des **tests mystères** ont été réalisés par des étudiants en tourisme et d'autres Offices de Tourisme envers l'office de tourisme Vallespir Tourisme :

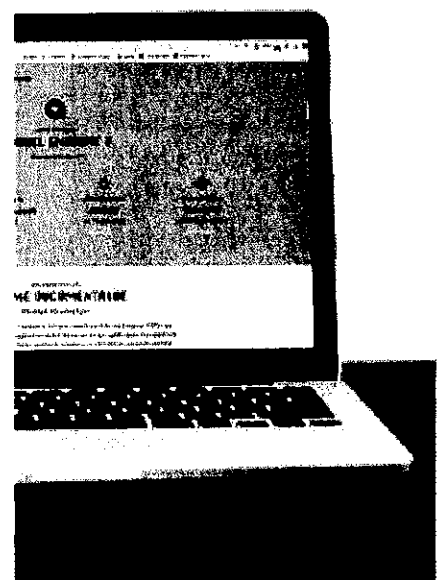
- Téléphone (français + une langue étrangère (Anglais ou Espagnol))
- Mail (français + langue étrangère)
- Formulaire de contact
- Réseaux sociaux

L'Office de Tourisme a également réalisé des tests mystères auprès d'un Office de Tourisme dans l'Ariège & à Revel. La restitution s'est faite avec le CRT et RESOT 66.

Des tests mystères vont à nouveau avoir lieu cette saison.

Intranet Qualité

Travailler efficacement dans la démarche



Référencement des socio-professionnels

Partenariats



327 partenariats
en 2022

Offre partenaire

- prestataires de loisirs
- restaurants
- hôtels
- campings
- commerces
- professionnels de santé
- associations
- producteurs
- locations saisonnières
- prestataire de 6 hébergements insolites
- chambres d'hôtes
- musées & galeries d'art
- Le Casino JOA
- La Chaîne Thermale du Soleil

Actions auprès des socio-professionnels

- Mise en place d'un **guide du partenaire**.
- **Lettres d'informations** sur les offres d'activités, animations, visites, spectacles...
- Création d'un programme d'accompagnement sur les **outils numériques** (ateliers Canva, formation VIT, formation numérique, formation anglais ...).
- **Livraison** de documentation.
- **Visite & écoute** des partenaires.
- Création d'un **espaces dédié aux pros** dédié sur le site de l'OT.
- **Fédérer** les acteurs socio-économiques du tourisme dans le cadre des commissions pour s'engager ensemble dans une dynamique collégiale et réfléchie, les associer aux réflexions stratégiques.
- Rencontre autour de **journées découvertes** (Eductours).
- **Accompagnement** pour améliorer leur offre, leur visibilité.
- **Partage des données** de fréquentation de la destination.
- **Diffusion** de photos, teasers, sur leurs activités sur les réseaux sociaux.
- Portraits des socio-professionnels partenaires (**interviews & photos**) publiés sur les réseaux sociaux.
- Impliquer d'avantage les socio-pros en les invitant à assister à la journée du tourisme afin de leur présenter le bilan de l'année écoulée et les objectifs futurs.



WeeBnB, votre site internet clé en main

Inclus avec le « pack essentiel » pour les meublés

Inclus

Votre kit de communication clé en main

Votre Site internet clé-en-main, avec données touristiques du SIT

Brochure PDF de l'hébergement

Livret d'accueil alimenté par l'OT

Livret d'accueil alimenté par l'OT

+

Gestion de vos disponibilités et réservations

Calendriers synchronisés

Gestion dispo/ tarifs/résa + Moteur de pré-réservation

Génération de contrat de location

Remontée des dispo et lien de résa sur site de destination*
**(si mis en place par l'OT)*

Pourquoi adopter ce service ?

- Pour communiquer efficacement et **sans effort**, sur votre hébergement et sur la destination
- Gagnez du temps dans la **gestion de vos calendriers et réservations en direct**
- Pour **favoriser les réservations en direct** : visibilité augmentée et réassurance
- **Fluidifier le parcours** de réservation depuis le site de l'Office de Tourisme
- **Service clé-en-main, tout inclus**, facile et assistance par email, téléphone ou partage d'écran

Les visites virtuelles 360°

Inclus avec le « pack privilège 2023 »



Schéma d'accueil & de diffusion de l'information (SADI)

« J'aime mon territoire, j'en fais la promo ! »

Le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information est le terme donné à la stratégie des territoires touristiques qui mènent une réflexion ou un projet autour de l'accueil dans les murs et hors les murs de l'office, à l'échelle de son territoire, sa destination. La prise en compte du parcours client, de ses attentes et de ses usages en sont le socle.

Objectif : Informer la clientèle qui ne se rend pas dans les Offices de Tourisme sur les attraits touristiques du territoire.

Actions (nouveau 2022) :

- Cibler les lieux stratégiques où il y a une forte affluence (lacs de Saint Jean, campings, hôtel, musées etc...)
- Former le personnel d'accueil de chaque structure afin de diffuser une information de qualité
- Equiper les structures d'accueil de kit de communication.

Les acteurs du tourisme sont un relais d'accueil et d'information essentiel. Vallespir Tourisme s'engage à accompagner les professionnels dans ce projet. Des supports de communication à l'image du territoire seront mis à disposition. La documentation touristique sera livrée en début de saison, un réassort sera proposé.

Vente de Topo-Guides Rando



637 ouvrages
vendus en 2022

Nouvelles versions (avec des fiches détachables) prochainement disponibles, en cours d'édition par la Communauté de Communes du Vallespir pour 2023. En FR/CAT/ES/EN



Excursions en autocar



+ de 200 tickets
vendus en 2022

En partenariat avec l'agence ATV



vallespir-tourisme.fr/espace-pro

Espace totalement dédié à nos partenaires

mettre à jour ses infos

créer & gérer son site web (pour l'instant pour les meubés)

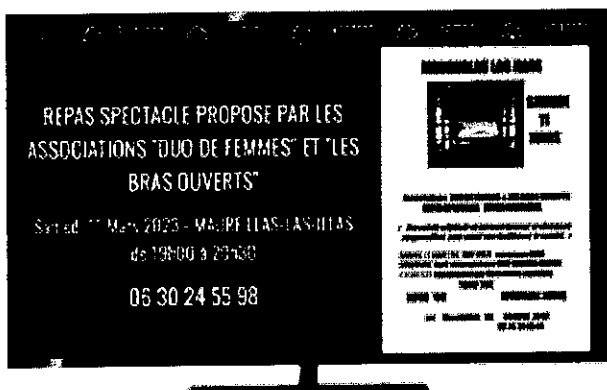
se rencontrer autour d'événements pro.

se professionnaliser en se formant

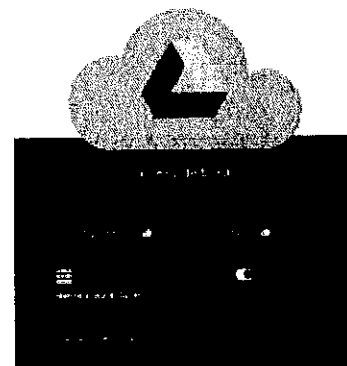
consulter et comprendre les statistiques & tendances

Flux Tourinsoft

À disposition de nos partenaires



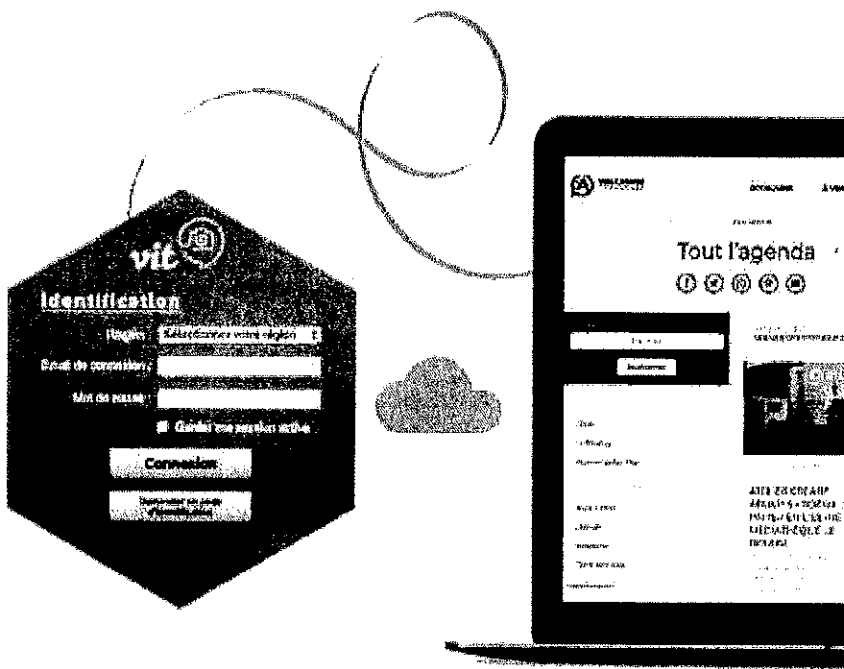
Lien web permettant l'**affichage défilant sur téléviseur** des Fêtes & Manifestations. MAJ en temps réel.



Affichage des disponibilités à l'OT des hébergeurs professionnels (hôtels & camping)
Envoi automatique journalier des demandes de disponibilités
Valeur ajoutée pour nos statistiques

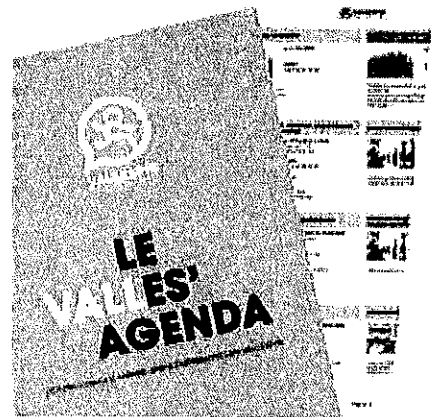
La promotion des évènements

Grâce à l'outil V.I.T pour les communes



Le Valles'Agenda

- Génération automatique instantanée en PDF via le module eBrochure
- Filtrage multicritères
- Personnalisable pour les communes



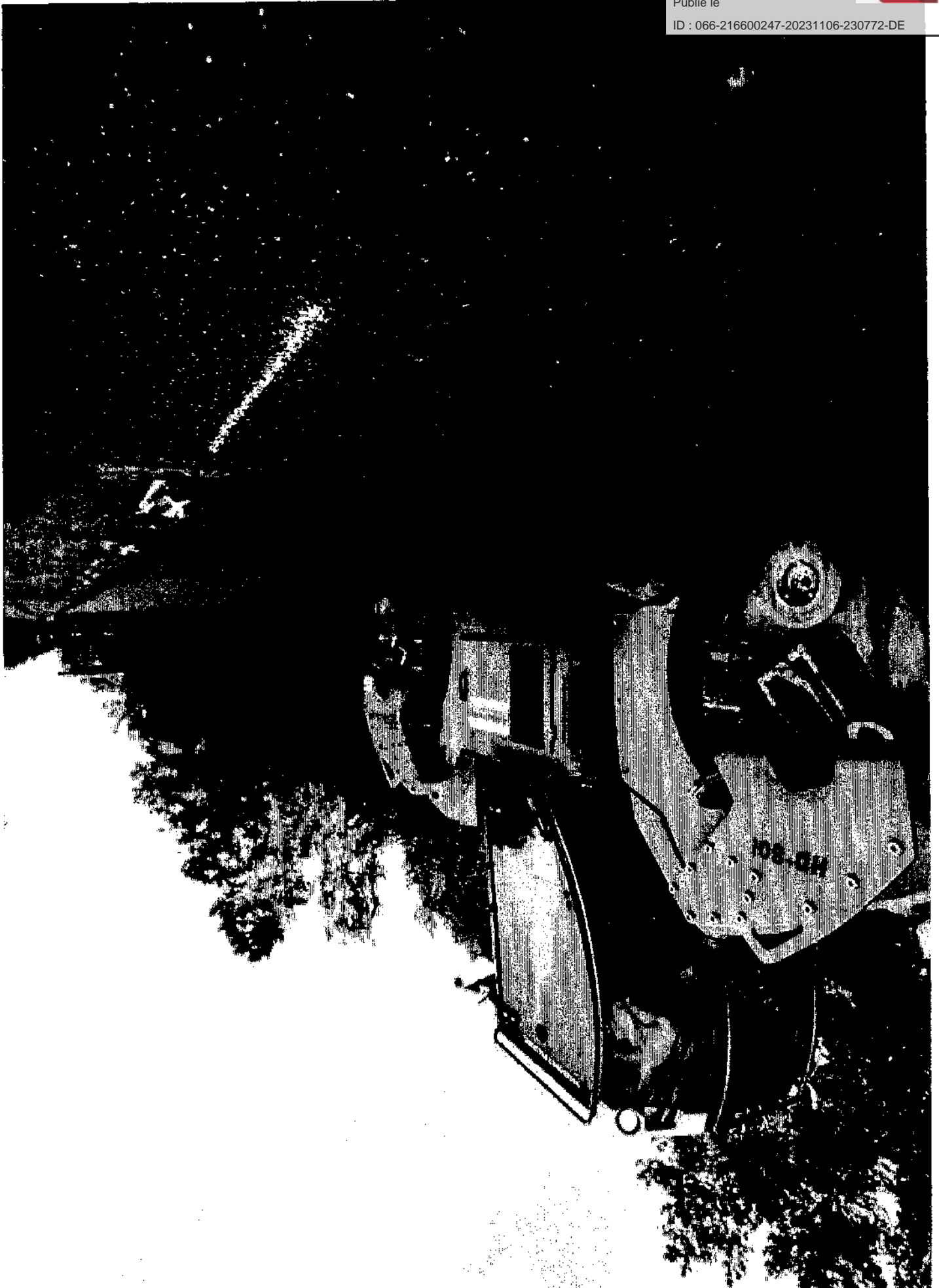
Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

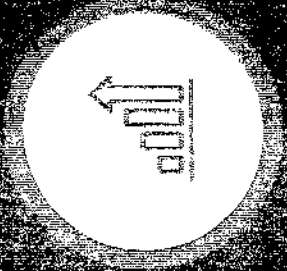
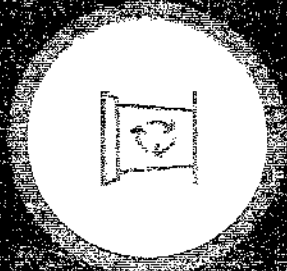
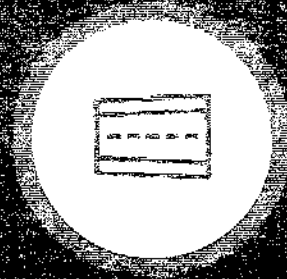
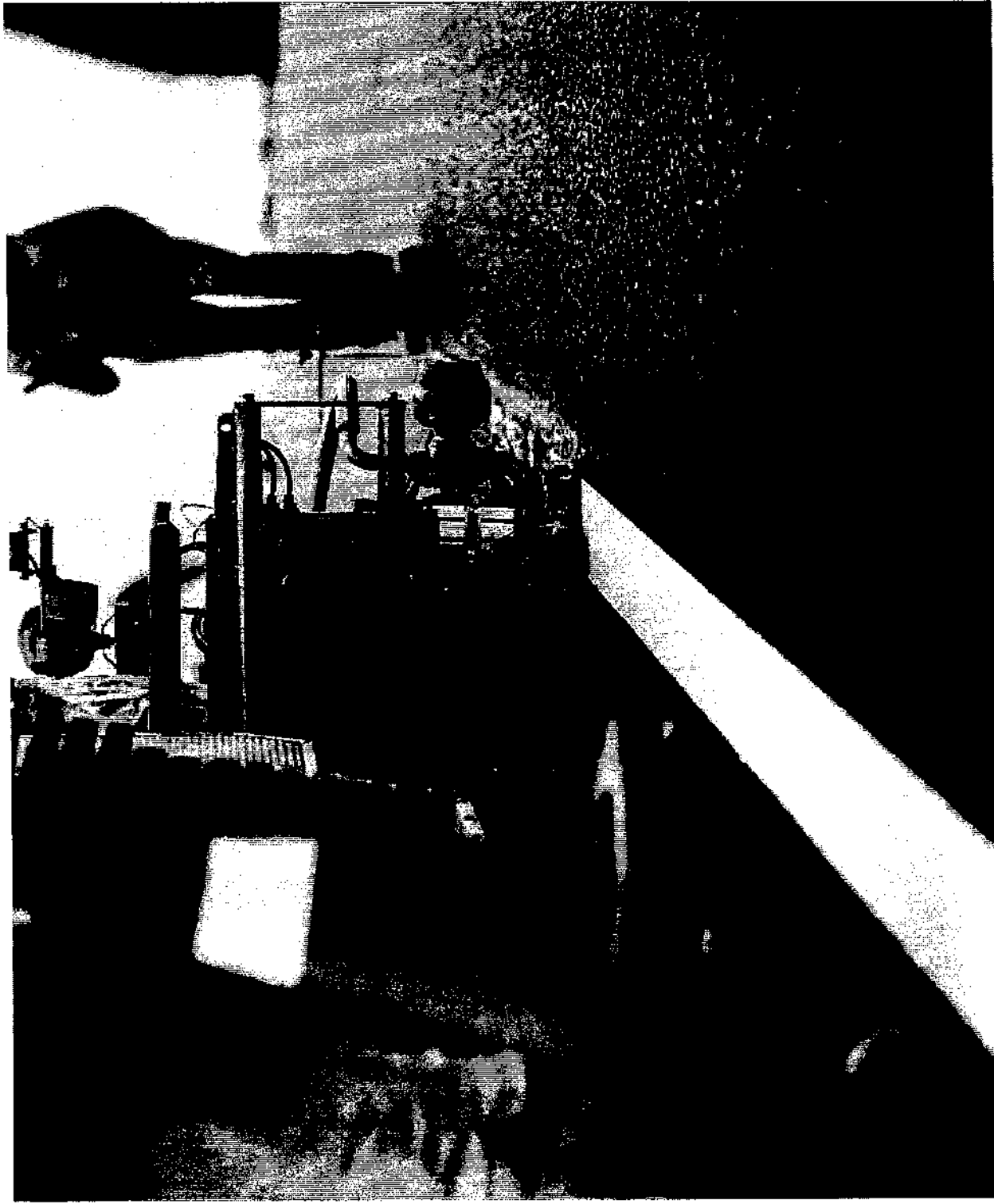
ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Voirie et travaux



Voirie et travaux



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Les travaux de voirie et études réalisés dans le cadre de la compétence d'intérêt communautaire

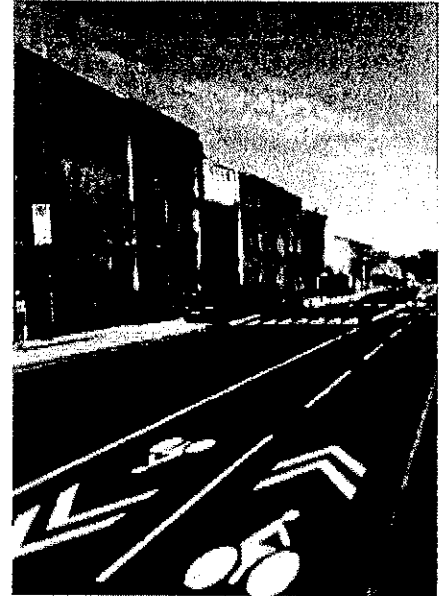
Aménagement Avenue du Général de Gaulle à Le Boulou

Projet

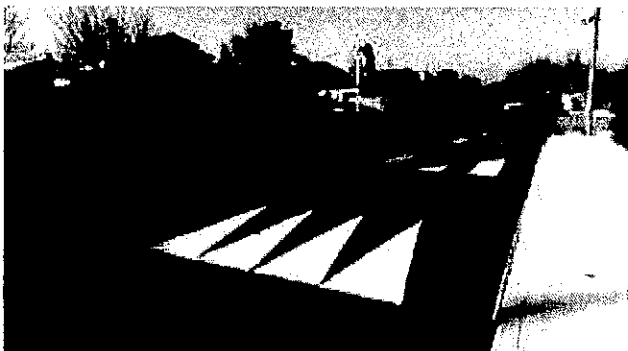
Réfection de la chaussée avec création d'un plateau traversant pour limitation de la vitesse à 30Km/h. Création d'une piste cyclable à double sens et des trottoirs pour la sécurisation des usagers.

- Consultations diagnostic chaussée et amiante HAP.
- Consultation et désignation référant sécurité.
- Consultation inspection réseau d'eaux pluviales.
- Réunions avec la maîtrise d'œuvre et la commune pour la préparation du dossier travaux.
- Consultation des entreprises.
- 3 lots, voirie, réseaux humides, mobilier urbain.
- Suivi des travaux avec la MOE.

Coût de l'opération : 469 483.00 € HT



Sécurisation carrefour les Jardins de la Coste à Maureillas las Illas



Projet

Implantation de 2 plateaux traversant, de création d'une liaison piétonne et de pose d'un radar pédagogique.

Consultation des entreprises, analyse des offres, attribution d'un marché lot voirie et suivi des travaux en régie.

Coût de l'opération : 103 625.00 € HT

Aménagement des trottoirs de la RD 618 à Maureillas las Illas

Projet

Réfection des trottoirs en béton désactivé, création de plates-bandes pour espace vert.

- Préparation du programme des travaux.
- Désignation du maître d'œuvre.
- Réunions avec le maître d'œuvre et la commune.
- Suivi des travaux de voirie.
- Consultation pour plantations plates-bandes et pose mobilier urbain.

Coût de l'opération : 125 550.00 € HT



Réaménagement RD 115 Le Pont de Reynès

Projet

Renforcer la centralité du Pont de Reynès par des aménagements de qualité.

- Réfection de la chaussée et des trottoirs, mise en place de feux micros-régulés pour la sécurité des usagers.
- Consultations diagnostic chaussée et amiante.
- Consultation inspection réseau d'eaux pluviales.
- Consultation maîtrise d'œuvre, attribution du marché.
- Réalisation des premières esquisses et estimation

Coût des études : 30 917.00 € HT



Marché à bons de commande, signalisation routière de police



Préparation des commandes et suivis des travaux dans le cadre du marché 2022-2025 avec le groupement Moliner Sud Signalisation.

Commandes de signalisation horizontale et verticale pour l'année 2022 : **Montant 12 317.00 HT**

Les travaux dans le cadre de la compétence déchets assimilés

Dépollution berges du Tech à Céret



- Obtention autorisations des propriétaires privés.
- Dépôt dossier enquête publique.
- Réunions pour la préparation des travaux.
- Consultation travaux :
 - Lot 1 : Débroussaillage, abatage arbres et replantation.
 - Lot 2 : Terrassement, tri et enlèvements des déchets.
- Attribution des marchés.
- Démarrage des travaux du lot 1.
- Suivi des travaux avec la maîtrise d'œuvre.

Coût de l'opération 1 349 653.00 € HT

Création d'un pôle déchets Parc d'activité Tech Oulric à Céret

Projet

Création de garages, de vestiaires, d'aires de lavage pour les camions sur le terrain attenant à la déchèterie.

- Désignation d'un géomètre pour un relevé topographique du terrain.
- Réalisation du programme de maîtrise d'œuvre et estimation des travaux.
- Consultation pour une étude de sol, désignation bureau d'étude.
- Consultation pour la maîtrise d'œuvre, désignation d'un architecte. Attribution du marché.
- Présentation des esquisses par la maîtrise d'œuvre.
- Présentation des plans aux agents de la collecte.

Cout des études : 42 140.89 € HT



Les travaux dans le cadre de la compétence développement économique, entretien des parcs d'activités

Parc d'activités Tech Oulric à Céret

Projet

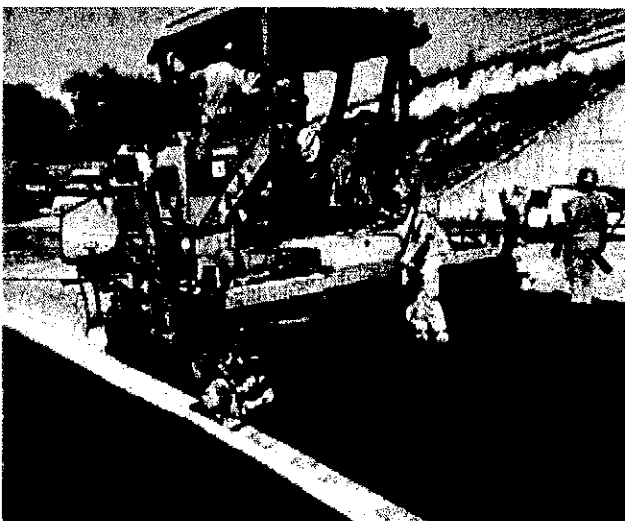
Réfection chaussée, création bandes et pistes cyclables, mobilier urbain, aménagements paysagers. Rues de Batère du Costabonne, avenues du Néoulous, San Guillem.

- Consultation et désignation SPS.
- Consultations diagnostic chaussée et amiante.
- Réunions avec le maître d'œuvre et présentation du projet aux riverains.
- Consultation des entreprises :
 - Lot 1 : Voirie
 - Lot 2 Mobilier urbain
 - Lot 3 : Espaces verts.
- Attributions des marchés, suivi des travaux avec le maître d'œuvre. Travaux d'enrobé de nuit.

Coût de l'opération : 244 934.00 € HT.



Requalification zone d'activités John Morgan à Maureillas la Illas



Projet

Réaménagement de la chaussée avec création d'un trottoir, mise en place d'un réseau d'eaux pluviales.

- Suivi de l'étude d'aménagement voirie réalisée par la maîtrise d'œuvre.
- Suivi des travaux de dépose de la ligne aérienne par Enedis.
- Consultation des entreprises :
 - Lot 1 voirie-réseaux secs
 - Lot 2 réseaux humides.
- Attribution des marchés.
- Suivi des travaux avec la maîtrise d'œuvre.

Coût de l'opération : 394 320.00 € HT.

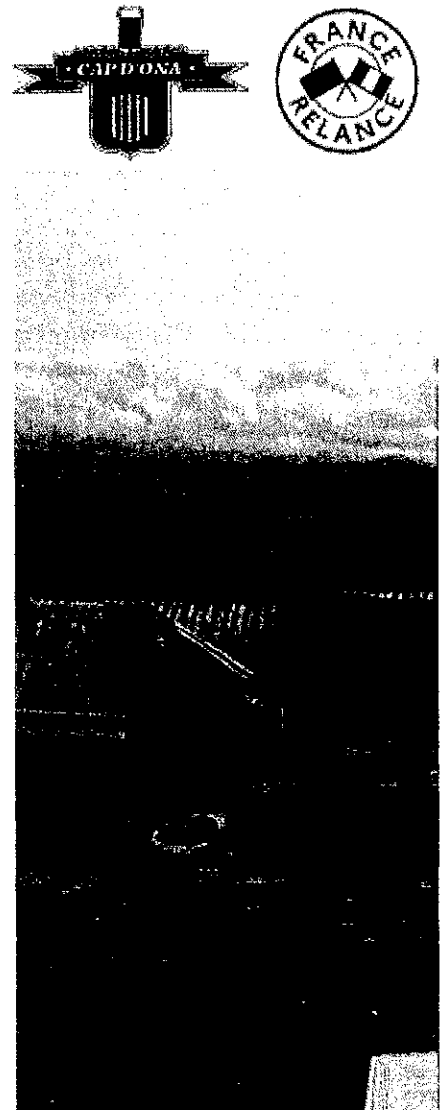
Réhabilitation friche industrielle Sainte Marguerite

Projet

Reconversion de la friche industrielle afin d'accueillir une unité de production de l'entreprise Cap d'Ona.

- Attribution étude diagnostic structure.
- Négociation achat terrain Quintana pour un nouvel accès à l'usine.
- Opération de désamiantage du site
- Demande auprès de Enedis pour l'implantation d'un transformateur électrique 250Kva.
- Réunion avec la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du DCE.
- Consultation et attribution lot désamiantage.
- Consultation et attributions
 - lot 1 démolition,
 - lot 2 VRD,
 - lot 3 réseaux secs,
 - lot 4 clôtures,
 - lot 5 maçonnerie gros œuvre,
 - lot 6 dallage et caniveaux,
 - lot 7 charpente et couverture,
 - lot 8 menuiseries extérieures,
 - lot 9 Portes industrielles,
 - lot 10 enduit de façades.
- Suivi des travaux avec la maîtrise d'œuvre.

Coût de l'opération y compris acquisitions foncières
5 173 352.00 € HT



Aménagement de la « Maison des producteurs » à Sainte Marguerite à Céret



Études travaux d'aménagement d'une boutique et des bureaux.

Consultation géomètres pour le relevé topographique du terrain et de la maison. Attribution du marché.

Réalisation du programme de maîtrise d'œuvre et des estimations travaux.

Consultations architectes, attribution du marché.

Réunions de travail avec le service économique et les représentants des producteurs.

Coût des études : 19 199.23 € HT

Divers travaux et études

Entretien divers bâtiments, suivi d'études

Projet :

Service jeunesse à Céret, création d'un local de stockage sur la terrasse.

- Désignation d'un architecte,
- Dépôt du permis construire.
- Suivi entretien de l'ensemble des bâtiments.
- Etude désignation des besoins en vue de la construction du centre technique et administratif intercommunal.
- Suivi étude de maitrise d'œuvre pour l'extension du parc d'activités de Tech Oulric.



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

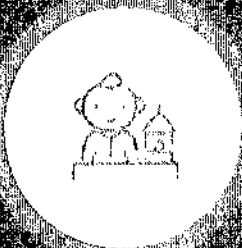
Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

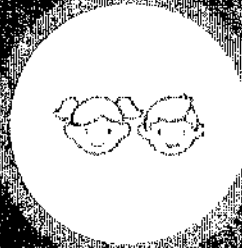
A vertical decorative image on the left side of the page, showing a close-up of a person's face and hands, possibly a child, in a high-contrast, black and white style.

Enfance Jeunesse

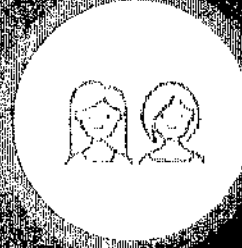
Enfance - Jeunesse



1 400 enfants
accueillis dans nos
structures



42 enfants en
situation d'handicap
accueillis



+ 23,7 % d'adolescents
accueillis à l'accueil de
loisirs associatif

Pôle Petite Enfance

Le pôle petite enfance de la Communauté de Communes du Vallespir coordonné par une infirmière puéricultrice, est composé de 3 établissements d'accueil de jeunes enfants ou EAJE, situés sur les communes de Céret, de Le Boulou et de Maureillas Las Illas et d'un Relais Petite Enfance ou RPE itinérant sur le territoire. La capacité d'accueil collectif de jeunes enfants est de 68 places d'agrément en 2022, 150 enfants ont bénéficié d'un accueil en collectivité pendant l'année. Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, toute l'année sauf entre Noël et le Jour de l'an.

Gestion du COVID

Fermetures des structures :

- Céret : 5 jours en janvier
- Maureillas Las Illas : 5 jours en janvier
- Le Boulou : 5 jours en février

Changement du logiciel gestion crèche

La société JVS a arrêté l'exploitation du logiciel petite enfance « gercaf », qui équipait les établissements depuis 2015.

La société Clarteck a été retenue avec le logiciel « macoll », la mise en œuvre s'est déroulée sur 2 mois au printemps 2022, avec la saisie des données et la formation des directrices ; le logiciel permet un règlement dématérialisé aux familles.

Semaine petite enfance

Durant la semaine du 21 au 25 mars, les crèches et le RPE ont assuré des animations, des ateliers pour rassembler autour des enfants, les familles et les professionnels. Tous les jours de nombreuses activités ont eu lieu autour du thème « les retrouvailles » ; un film sur la thématique des retrouvailles en fin de journée entre les enfants, le lieu d'accueil et les familles, a été proposé aux familles et aux professionnels en soirée suivi



d'un échange animé par la coordinatrice et une psychologue.

MISE EN APPLICATION du décret n° 2021-1132 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

Pour donner suite à la parution du décret du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant, modification et ou mise en place différentes modalités afin d'appliquer ce nouveau décret.

- Modification du règlement de fonctionnement, ajout de 10 annexes concernant les protocoles d'application ;
- Mise en place du référent santé et accueil inclusif, la coordinatrice petite enfance en tant que puéricultrice assurera les missions supplémentaires: mise en place des protocoles d'administration de médicaments dans les crèches ; formation et accompagnement de

Commission d'attribution des places des crèches

- **64 demandes** ont été analysées (47 enfants en 2021) sur les listes d'attentes des EAJE pour la rentrée de septembre 2022.

- **42 nouveaux enfants** ont été accueillis dans les structures en septembre 2022

TOTAL du nombre d'enfants accueillis dans

96 enfants pour 68 places.

- **22 enfants** ont été orientés vers des assistants maternels, les familles ont été accompagnées par le Relais Petite Enfance dans leur recherche d'un mode d'accueil.



tous les agents travaillant dans les EAJE ;

- Accueil et suivi des enfants en situation d'handicap, des enfants ayant un Protocole d'Accueil Individuel.
- Orientation, soutien accompagnement des familles rencontrant des difficultés.
- Conseils et accompagnements des parents et des professionnels par rapport à la santé, l'alimentation, le sommeil, le développement des enfants...

Divers

- Présence et animation par le RPE aux événements du territoire : Fête de la cerise 21/22 mai, ARAVIA septembre

- Recrutement d'une auxiliaire de puériculture en anticipation d'un départ à la retraite

- Mise en place d'un accueil du RPE au Boulou dans les locaux de la crèche : permanence administrative une fois par mois les mardis après-midi de 14h à 17h.

- Mise en place des café parents pendant la période de la rentrée septembre octobre dans les crèches pour faciliter l'intégration, l'adaptation, pour se rencontrer entre parents et avec les équipes pour échanges d'expériences et discuter de ce moment d'adaptation du jeune enfant en collectivité.

- Mise en place de 4 journées pédagogiques par crèche ; les équipes se retrouvent sur une journée le mercredi par trimestre sans les enfants ; les enfants peuvent être accueillis sur les autres structures sur ces 4 journées prévues sur le planning de l'année.

Analyse d'activité

Évolution des présences des enfants dans les 3 crèches

Année	Heures de présence réelles	Nombre d'enfants accueillis	Nombre d'heure par enfant
2019	90825	161	564,13
2020	71058	147	483,39
2021	88708	162	547,58
2022	97547	150	650,31

Constat : moins d'enfants accueillis dans l'année, mais amplitudes horaires supérieures des enfants : les enfants viennent plus souvent (plus de jours) et sur des journées plus longues.

Analyse d'activité

	Céret	Maureillas	Le Boulou
Heures réalisées	35 793 H	27 576 H	34 178 H
Nombre d'enfants accueillis	62	43	45
Participations familiales	54 726 €	45 235 €	55 324 €
Nombre de jours d'ouverture	219	219	218
Nombre d'enfant en situation d'handicap	1	0	0
Nombre d'enfant en situation de pauvreté	26	11	15
Famille parcours insertion	19	0	17
Subvention PSO	172 437,78 €	131 854,50 €	161 144,10 €
Coût total	368 268 €	275 098 €	356 265 €

Analyse financière

	Céret	Maureillas	Le Boulou
Coût total pour la CCV	77 657 €	52 578 €	83 440 €
Coût total CCV par enfant	1 252,53 €	1 222,74 €	1 854,22 €
Coût total CCV par heure de présence	2,17 €	1,91 €	2,44 €



Relais Petite Enfance itinérant

- Animations/ateliers tous les matins de 9h30 à 11h30 dans différents lieux du territoire.
- Accueil les après-midis, mise en place d'un accueil administratif 1 mardi/mois crèche de Le Boulou à partir de septembre 2022
- 31 assistants maternels ont participé régulièrement aux activités proposées les matins avec 90 enfants différents durant l'année
- 146 familles ont pu bénéficier d'une information individuelle ou collective auprès de l'animatrice du relais soit en rendez-vous individuel ou lors de réunions mise en place par le relais principalement en soirée. L'accompagnement des familles concernant principalement des informations sur les différents modes d'accueil du territoire, des informations administratives de parents employeurs (aide au contrat).
- 39 Assistants Maternels ont bénéficié d'une information individuelle, principalement pour une aide sur les contrats et sur les modalités du métier pour la demande d'agrément notamment.



Pôle jeunesse

Alors que la rentrée scolaire de septembre 2021 sonnait le retour de la gestion des activités périscolaires au sein des services de la Communauté de Communes du Vallespir, l'année 2022 mettra l'accent sur la finalisation d'un Projet Educatif Territorial ambitieux avec les communes de Céret, Le Boulou et Maureillas, les écoles, et les services de l'Etat.

Le développement de partenariats nouveaux, structurants et durables avec les associations locales, ont rythmé l'année : la mise en place de projets « parentalité » et le renforcement du dispositif « d'inclusion au handicap » viennent enrichir le sens commun, les actions auprès des enfants et des parents, dans le but d'améliorer toujours plus l'information, l'accueil et leur accompagnement quotidien.

Projet Éducatif Territorial : une nouvelle étape vers le Plan mercredi

Les évaluations et les concertations terminées en début d'année 2022, l'élaboration de la nouvelle convention du Projet Educatif Territorial a pu se concrétiser et laisser place à l'action des équipes dans les écoles et les accueils de loisirs du territoire pour près de **1400 enfants des écoles.**

En 2022, le Projet Educatif Territorial (PedT) c'est :

- 1 Comité de Pilotage (COPIL)
- 1 dernière rencontre évaluation/ construction nouvelle convention PEDT pour cause de report par la commune de Reynes (mars 2022)
- 1 Convention tripartite élaborée (avril à juin 2022)
- 1 à 3h/sem. selon les agents, réunions de concertation/ préparation des équipes

- 8 associations locales partenaires des temps périscolaires (année 2022)

Le dispositif périscolaire renforcé par un « plan mercredi » en fin d'année, les équipes ont bénéficié de moyens supplémentaires pour enrichir les actions d'animation (subvention de 4000 € et bonification de la PSO 2022).

La participation d'intervenants associatifs locaux (Trampoline 2000, Cort d'Artista, plaisir de bouger, le boxing club, l'EVB, la MJC du Boulou et centre de loisirs associatif de Céret), les visites et l'utilisation des ressources sportives et culturelles du territoire (musées de Céret, maison de l'eau, ...), la nouvelle convention avec le dispositif départemental Hand'avant 66 sont venus renforcer un panel éducatif de plus en plus riche :

Partenariats associatifs & Périscolaire 2022	heures/ Interventions périscolaires	Total subvention 2022
Centre de loisirs Céret	251	5 025,00 €
L'esprit du Blues	10	200,00 €
Trampoline 2000	161	3 225,00 €
EVB Basket	283	5 650,00 €
MJC du Boulou	612	12 243,75 €
Cor d'ARTista	71	1 425,00 €
Boxing club	79	1 575,00 €
Plaisir de bouger	276	5 525,00€
TOTAL	1743	34 868,75 €
	119	

En 2022, c'est donc une nouvelle page du développement des activités périscolaires qui s'est construite rendant, jour après jour, plus concrètes les partenariats éducatifs du territoire. Cette perspective s'est traduite également par : la mise en place d'un portail famille numérique accessible via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, des tarifs adaptés aux revenus des familles, des dossiers harmonisés et plus accessibles pour l'ensemble des sites des communes de Céret, Le Boulou et Maureillas, de nombreuses animations proposées aux différents publics

au cœur et aux couleurs des communes impliquées (Fête de la cerise, carnivals, ...).

À noter : En septembre 2022, la commune de Reynes se réorganise, elle remet en place une garderie municipale.

C'est ainsi qu'a débuté l'année scolaire 2021/2022, que s'est achevée celle de 2022/2023

Sur le bilan quantitatif :

Ainsi en 2022, les accueils des 10 écoles concernées ont réalisé 238 032 heures (contre 188 215 h en 2021) soit + 26,5%

Structures périscolaires	Nbre d'enfants accueillis en 2022	H/ enfants réalisées en 2022
Accueil périscolaire - Céret PdD/Picasso	262	41 690
Accueil périscolaire - Céret Miro/ Chagall	398	69 177
Accueil périscolaire - Le Boulou La Suberaie	312	49 282
Accueil périscolaire - Le Boulou Prévert	107	23 197
Accueil périscolaire - Maureillas Condorcet/ Pianelli	238	44 816
Accueil périscolaire - Reynes	74	9 870

Accueil périscolaires	Céret	Le Boulou	Maureillas	Reynes	Total
Heures enfants / réalisées	110 867	72 479	44 816	9 870	238 032
Total dépenses fonctionnement	344 779,65 €	196 586 €	168 877 €	42 096,79 €	752 339,44 €
Coût de l'heure	3,11 €	2,71 €	3,77 €	4,27 €	3,16 €
Total recettes fonctionnement	131 208,39 €	86 566,70 €	51 883,65 €	14 749,34 €	284 408,08 €
recette famille	23 637 €	13 633 €	7 581 €	1 976 €	46 827 €
recette CAF	107 279,39 €	63 954,70 €	43 052,65 €	12 689,34 €	226 976,08 €
Autres	292 €	8 979 €	1 250 €	84 €	10 605 €
Participation CCV	213 571,26 €	110 019,30 €	116 993,35 €	27 347,45 €	467 931,36 €
Participation CCV par heure	1,93 €	1,52 €	2,61 €	2,77 €	1,97 €



Espace famille : un passage à l'ère numérique

Dans une logique de faciliter l'accès aux services périscolaires et extrascolaires, afin de fluidifier les encaissements dématérialisés et de sécuriser les données des familles, la Communauté de Communes du Vallespir, avec l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales, poursuit la modernisation des outils de gestion du service Enfance Jeunesse. Ce deuxième volet numérique a permis la création d'un « Espace Famille » à la portée des bénéficiaires des accueils de loisirs via un ordinateur ou un smartphone. Pratique, rapide et sécurisé ce nouvel outils a remporté un vif succès notamment pour le paiement des prestations.

Cette évolution numérique avait commencé dès la rentrée 2021/22 avec la mutualisation du logiciel Parascol, elle a induit une adaptation humaine et matérielle globale de tout le service et de certains services extérieurs (SIS de Céret, communes de Maureillas Las Illas..) qu'il faut souligner.



PRATIQUE, RAPIDE ET SECURISÉ

- Payer en ligne** vos prestations périscolaires et extrascolaires via votre espace famille.
- Accéder à votre espace personnel** facilement et en toute sécurité.
- Être tenu au courant** de vos prestations et de vos droits.

Comment ça marche ?

1. Vous êtes connecté sur votre espace famille via votre compte CAF.
2. Vous êtes connecté sur votre espace famille via votre compte CAF.
3. Vous êtes connecté sur votre espace famille via votre compte CAF.
4. Vous êtes connecté sur votre espace famille via votre compte CAF.

CCM - CCN - CCV - CCU - CCW - CCX - CCY - CCZ

Handicap : l'inclusion en milieu ordinaire

Les activités organisées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), doivent dans la mesure du possible, être ouvertes aux enfants en situation de handicap selon les principes de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les modalités d'accueil de ces enfants dans les temps péri et extrascolaires sont un axe fort et sont intégrées dans le projet éducatif et pédagogique des accueils de loisirs de la Communauté de Communes du Vallespir.

La CCV a déposé une demande de financement auprès de la CAF dans le cadre d'appel à projet pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et de sa famille. La Communauté, partenaire du Pôle Ressources

Hand'avant 66, a relancé sa convention en cours d'année pour faciliter un accueil de qualité pour des enfants présentant des besoins particuliers et pour accompagner l'équipe d'animation (septembre / décembre 2022).

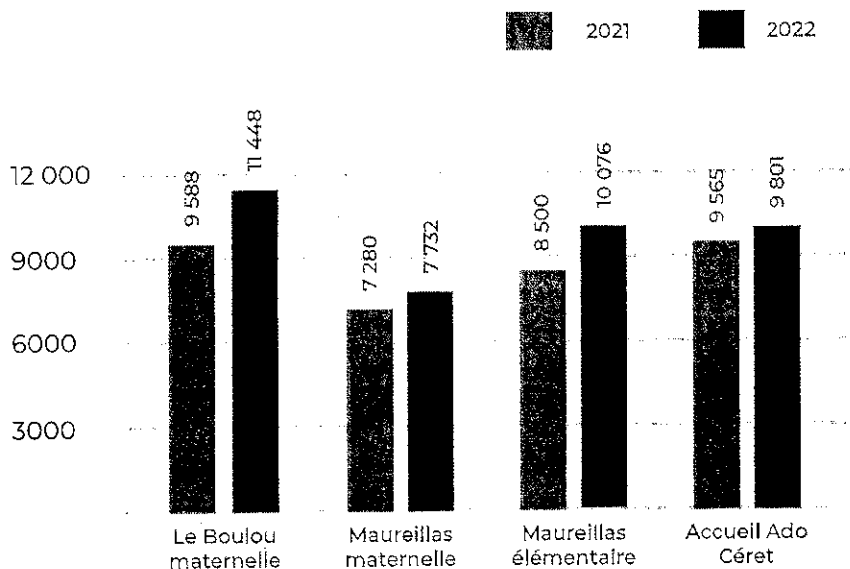
La mise en place d'un recueil d'informations, la sensibilisation des équipes et le soutien du pôle départemental pour les Protocole d'Accueil ont permis aux équipes accueillantes de prendre connaissance des capacités de l'enfant, des besoins particuliers dans un accueil collectif et de les transformer en une meilleure prise en charge.

En 2022 c'est près de 42 enfants en situation de handicap qui ont été accueillis pour 5055,5 heures réalisées soit une augmentation de + 47% par rapport à 2021.

Vacances scolaires : Les accueils extrascolaires ont le vent en poupe

Enfin sortis des protocoles sanitaires contraignants, les accueils de loisirs de la Ccv (Alsh maternel Le Boulou et Alsh mixte Maureillas) et des partenaires associatifs (MJC du Boulou et centre de loisirs associatif de Céret) enregistrent une augmentation des fréquentations en 2022 :

**Accueils de loisirs extrascolaires CCV
Heures réalisées en 2021 et 2022**



À Maureillas Las Illas, Une nouvelle directrice, Sandrine Aussourd, reprend la direction du site dès le début de l'année 2022. L'accueil des enfants s'est déroulé sur les sites existants (Els Patufets et L. Pianelli).

L'organisation des accueils les mercredis et vacances scolaires est inchangé, ils ont été pilotés par la Communauté de Communes du Vallespir dans les mêmes locaux.

À l'instar des autres accueils de loisirs, l'offre d'animation reste très variée (activités manuelles, sorties piscine, cirque, activités sportives et de pleine nature...) pour un nombre de places disponibles de 16 en maternelle et 24 en élémentaire.



L'accueil de loisirs maternel enregistre une augmentation de + 6,2% sur les vacances avec 7732 h réalisées. L'accueil de loisirs élémentaire enregistre une augmentation de + 18,5% sur les vacances avec 10 076 h réalisées.

Au Boulou, l'équipe de l'accueil de loisirs maternel doit s'adapter aux travaux de rénovation programmés sur l'école maternelle Prévert et déménager temporairement (dès l'été 2022) vers l'école élémentaire de la Suberaie avec l'aide des services de la commune. Ces travaux se poursuivent jusqu'en 2023.

L'offre d'activités ludiques et éducatives est également polyvalente (activités manuelles, culturelles, sorties découvertes...), elle continue à séduire les parents et les enfants, les mercredis et vacances scolaires (sauf période de Noël).

L'accueil de loisirs maternel enregistre une augmentation de + 19,4% sur les vacances avec 11 448 h réalisées.

L'association MJC du Boulou a accueilli les enfants de plus de 6 ans et les jeunes adolescents jusqu'à 17 ans dans de meilleures conditions sanitaires qu'en 2021. Elle a été soutenue financièrement par l'intercommunalité à hauteur de 90 000€ afin d'assurer la mise en œuvre des activités de loisirs extrascolaires.

Ainsi l'accueil de loisirs associatif a réalisé en 2022, **13 669 heures enfants pour les élémentaires (+19,8 % par rapport à 2021) et 4954 heures pour les adolescents (+ 23,7% par rapport à 2021).**

L'association a pu bénéficier également d'un financement déposé par la CCV pour l'amélioration des aménagements mobiliers à hauteur de 7 709€. Enfin elle a participé

également à l'aventure périscolaire sur les écoles du Boulou.

À Céret, l'association du centre de loisirs associatif de Céret a poursuivi sa mission d'accueil et d'animation des enfants et des jeunes de 3 à 12 ans sur les temps périscolaires d'une part, pour les mercredis et les vacances scolaire de l'autre.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement associatif de Céret a accueilli près de **265 enfants différents** et réalisé près de **33 899 heures /enfants** de 3 et 12 ans en 2021 (baisse de 7,4%) à relativiser puisque la structure été ouverte 7 jours de moins (93 jours en 2021 contre 100 en 2021). Enfin elle a bénéficié d'une aide de 70 000€ de subvention de la part de la CCV.

En 2022, **l'accueil Ado de Céret** a accueilli 113 jeunes, soit une fréquentation en légère augmentation par rapport à 2021 (+2,4%) mais restant en deçà des fréquentations de 2020 (-34%).

Les signes d'une baisse de l'attractivité emmène à continuer la rénovation des locaux pour une demande de 11 270€ (appel à projet caf 66) et à proposer en fin d'année 2022, le lancement d'une consultation des 11-17 ans (questionnaire) qui se poursuivra sur le premier semestre 2023.

Par ailleurs, les jeunes ont été accueillis pendant les vacances et sur des accueils libres, par l'équipe d'animation , dans les locaux de Céret et sur les séjours vacances. Le traditionnel « séjour ski » à Nuria a pu reprendre (annulation en 2021), mais les activités atypiques en soirées et samedis ainsi que l'accueil libre sont en baisse. Tout de même c'est **9801 heures qui ont été réalisées en 2022.**



Accueils extrascolaires	Alsh Le Boulou	Alsh Maureillas	Alsh ado Céret
Heures enfants / réalisées	11 448	20 192	9 801
Total dépenses fonctionnement	110 669,14 €	186 899,94 €	101 644 €
Coût de l'heure	9,67 €	9,26 €	10,37 €
Total recettes fonctionnement	47 251,76 €	72 542,59 €	37 120,74 €
recette famille	30 936,40 €	45 332,54 €	21 417 €
recette CAF	15 795,04 €	26 711,40 €	14 123,74 €
Autres	520,32 €	498,65 €	1 580 €
Participation CCV	63 417,38 €	114 357,35 €	64 523,26 €
Participation CCV par heure	5,54 €	5,66 €	6,58 €

L'Info Jeunes Vallespir : nouvelle organisation, nouveaux défis

L'équipe « Info Jeunes du Vallespir » inscrit sa mission d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 13 à 30 ans, autour de 11 thématiques (ex : s'engager, se loger, travailler, prendre soin de soi, entreprendre, se déplacer...). En 2022, ces missions évoluent progressivement vers une plus grande dématérialisation, via les supports de communication numérique que sont le site internet mais également facebook et instagram dernier en date.

En 2022, les supports numériques et les publications régulières enregistrent une forte augmentation du nombre de vues et des échanges. L'itinérance hebdomadaire d'un informateur jeunesse sur les communes de Maureillas et de St Jean Pla de Corts, (Les vendredis) se poursuit mais à contrario ne connaissent pas une forte fréquentation.

Les informateurs jeunesse inaugure les points contacts en mai 2022 devant le Lycée Déodat de Séverac à Céret (le jeudi) afin d'être au plus proche des jeunes et de ne pas perdre le contact physique essentiel. Ils interviennent dans les établissements scolaires du second degré (Collège J. Amade), dans le cadre de la semaine de prévention (octobre) et/ou lors des portes ouvertes (Lycées Déodat de Séverac et Beau Soleil).

Les temps forts de l'année s'articulent autour de l'« Aide au permis » (avec le CD66), du « Salon TAF » (avec la Région Occitanie et le Pôle Emploi), des « Forum associatifs des communes » (Céret, Le Boulou, Maureillas et Reynes), de la journée développement Durable « Aravia » (septembre), de la préparation aux jobs d'été, des mercredis des métiers sur les thèmes des « services à la personne » puis de l'« hôtellerie de plein air » (avril)... du forum de prévention au mal être et au suicide (mai) et de nombreuses autres actions partenariales. En septembre 2022, l'organisation de l'équipe de l'info jeunes Vallespir est construite autour de 2 informateurs contre 3 en 2021 avec la formation d'une nouvelle informaticienne.

Les 5 axes prioritaires restent inchangés:

- Axe 1 : Proximité et Itinérance
- Axe 2 : Numérisation et partage de l'information
- Axe 3 : Développement des réseaux et participation aux actions collectives
- Axe 4 : Sensibilisation et accès aux droits
- Axe 5 : Soutenir les projets et les initiatives des jeunes



Actions réalisées sur l'axe du projet intercommunal de l'information Jeunesse 2022

Axe 1 : Proximité et Itinérance

- itinérance sur le territoire : Peu de fréquentation sur les permanences
- Développement du « Aller vers » : en augmentation.
- Collège Jean Amade : Participation aux 2 Semaines Santé - Octobre et Avril.
(Présentation de l'IJ à toutes les classes + intervention EMI pour les 3ème sur la thématique « Apprendre à s'informer » Intervention à la pause méridienne sur les classes de 6ème et 5ème : action sur la thématique prendre soin de soi « On en Parle »
- Lycée Beau Soleil : Atelier Le Vrai du Faux et Orientation, pas de panique / Présentation de l'IJ aux classes de 4ème.
- Lycée Déodat de Séverac : Point contact avec le BIJ Truck et participation à la journées ERASMUS DAYS.
• Atelier de prévention sur le harcèlement à la MJC du Boulou avec la MDA66.
- Collège Jean Amade, le Lycée Beau Soleil et le Collège de Arles sur Tech : Diffusion du questionnaire santé

Axe 2 : Numérisation et partage de l'information

- Mise à jour du site, Réalisation de plusieurs pages du site concernant les thématiques de l'IJ.
- Diffusion de l'information sur les réseaux sociaux - 2 par semaine sur Instagram et Facebook (nouveaux dispositifs, actions ,...)

Axe 3 : Développement des réseaux et participation aux actions collectives de l'information

- Participation aux réunions du CLSPD, CMJ de Céret, du Contrat local de Santé et des différents partenaires (établissement, MLJ, réseau IJ...)
- Organisation d'un mercredi des métiers « aide à la personne » sur Céret et participation aux différents événements du dispositif dans le département.
- Organisation de la journée du numérique de Cabestany dans le cadre des promeneurs du net.
- Participation à ARAVIA et réalisation d'un Jeu sur la thématique « se déplacer »

Axe 4 : Sensibilisation et accès aux droits

- Organisation d'une conférence sur le suicide au Cinéma, le Cérétan.
- Réalisation de CV, entretien sur l'Orientation professionnelle

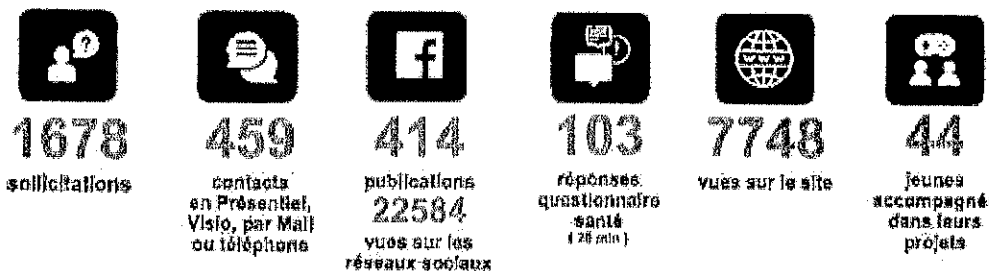
Axe 5 : Soutenir les projets et les initiatives des jeunes

- Accompagnement de projets de jeunes (Terminale MP6..) et suivi des jeunes BAFA et du Service Civique de l'IJ.
- Accompagnement du dispositif de l'aide aux permis du conseil départemental.
- Accompagnement des Jeunes du CMJ de Céret sur le projet Manga et participation au JAPAN GEEK de Perpignan



Bilan du plan d'action 2022

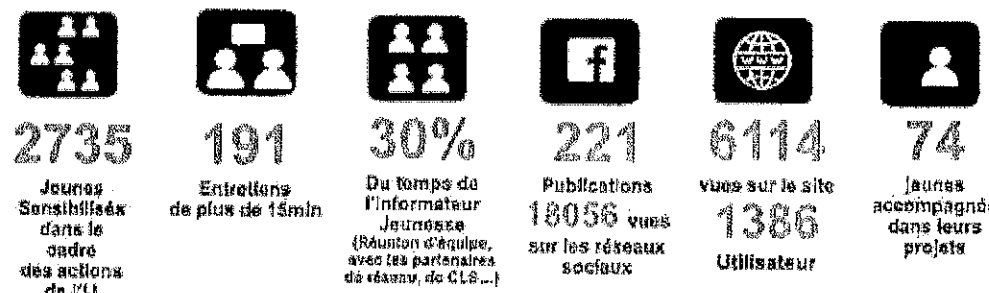
2022



Exemples :

- 7 Terminales SAPAT pour leur MP6
- 6 stagiaires en cursus BAFA
- 3 volontaires en service civique
- 1 Lycéen en bac pro
- Autres

2023

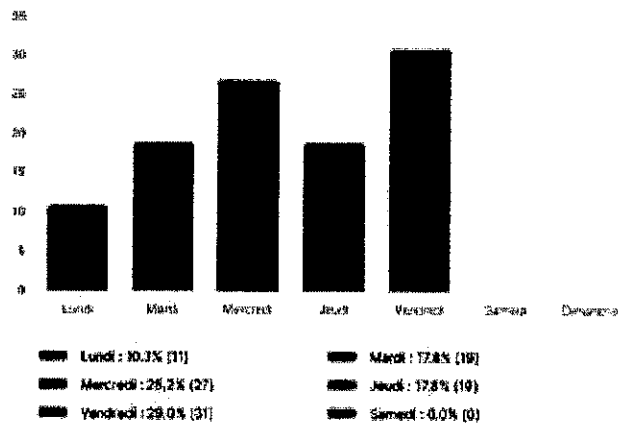


Exemples :

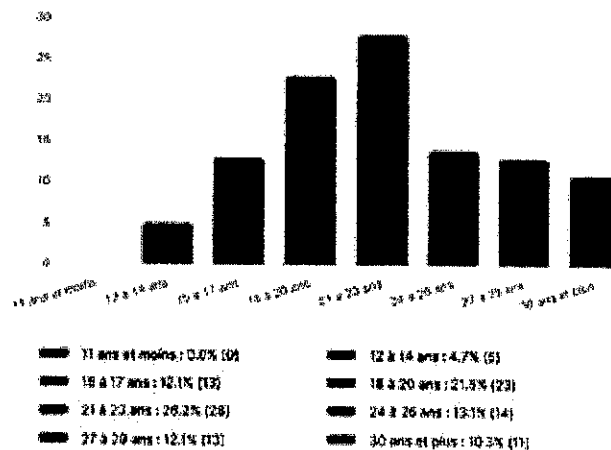
- 3 Terminales SAPAT pour leur MP6
- 5 stagiaires en cursus BAFA
- 4 volontaires en service civique
- CMJ + atelier et 1 sortie (total sur 9 séances : 57)

Le Boulou

Fréquentation journalière



Age



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Programme de soutien aux familles et à la parentalité

Programme de soutien aux familles et à la parentalité - PSFP



Le programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) est un programme psycho-éducatif de renforcement des compétences familiales, faisant partie des programmes à données probantes. Il accueille les parents et leurs enfants dans des ateliers distincts où des thèmes communs sont abordés, ce qui en accroît l'efficacité (exemples de thèmes : gestion des émotions, développement des capacités d'écoute et de communication, addictions aux écrans...)

Chaque session est composée de 30 minutes de temps convivial, d'une première heure avec le groupe parents/enfant séparés et d'une deuxième heure commune.

Le programme a débuté le mardi 8 novembre 2022 dans les locaux du centre de loisirs « Els Patufets de Maureillas-Las-Illas » 14 sessions ont eu lieu jusqu'au 14 mars 2023.

Un mini bus conduit par une animatrice a accompagné les familles de Reynes et de Céret, et une salle d'activité a été mise à disposition afin d'accueillir une enfant de moins de 6 ans.

Bilan de suivi du programme :

- Sept familles et huit adultes (réguliers) dont deux pères de famille ponctuellement majoritairement ce sont les mères qui ont été présentes lors des 14 sessions
- Dix enfants : deux enfants de 6 ans, quatre de 8 ans, deux de 9 ans et deux de 10 ans et demi
- Quatre familles monoparentales.
- Communes des familles : Deux Reynes, une Le Boulou, une Maureillas Las Illas et trois Céret.



Afin d'adapter au mieux l'animation des sessions et le choix des supports pédagogiques à l'âge des enfants trois animatrices ont été présentes avec le groupe enfants au lieu de deux initialement prévu.

Constat : au fil des sessions, amélioration de certaines pratiques familiale par la prise en compte de la parole de l'enfant, de nombreux gestes affectueux et le partage de nouvelles activités.

Les retours des familles ont été positifs et les sessions conviviales.

L'assiduité des familles a été un indicateur de satisfaction sur la première période (lors des 6 premières sessions), après les vacances la remobilisation a été plus difficile. Certaines familles ont été absentes pour cause de maladie ou pour des évènements qui justifiaient leur non-participation alors

que pour d'autres la participation était plus fragile du fait des difficultés rencontrées. Les outils et jeux à mettre en place à la maison ont été utilisés par les familles mais certaines ont plus de difficultés à assurer un suivi régulier.

Pour les aider dans cette démarche et avoir un retour individuel de chaque famille à la suite des sessions, des appels téléphoniques de suivi sont assurés par les animatrices chaque semaine pour chaque famille.

L'évaluation est mise en place par Santé publique France et le CODES 06 à la fin des 14 sessions, notamment pour l'atteinte des objectifs, l'assiduité et le suivi des familles grâce à la plateforme BVA sur laquelle un suivi hebdomadaire est assuré. En moyenne, 85% des objectifs ont été abordés.



À la fin du programme les parents ont été questionnés sur les progrès qu'ils avaient constatés.

Leurs retours : Les enfants écoutent plus leurs parents, écoute active dans les deux sens. Il y a plus d'échanges et de communication au sein des familles, utilisation des consignes claires par les parents et les enfants savent dire si la consigne n'est pas claire.

Les enfants sont plus calmes

Les progrès se ressentent à l'école et les mamans sont fières, moins de bagarre à l'école, moins de conflits et de disputes à la maison.

Bilan financier :

Le coût total de la mise en place du programme en 2022/2023 a représenté 28 217,33€, soit 21 217,33€ pour les frais de personnels et 7 000 € de frais de fonctionnement.

Le programme a été financé en 2022 à 38% par des appels à projets, Mildeca 4 446€, MSA 4 921€ et la CAF 1 332€. Fin 2022 des demandes de subventions sont toujours en attente de réponse.

2022 marque le début de l'implantation d'une action de soutien à la parentalité.

Le programme de soutien à la famille et à la parentalité de la Communauté des Communes du Vallespir est le 1er à être déployer dans les Pyrénées-Orientales.



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

Berser
Levrault



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

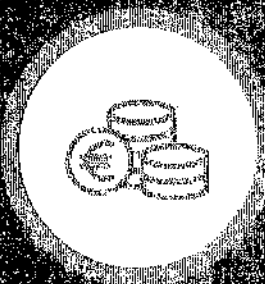
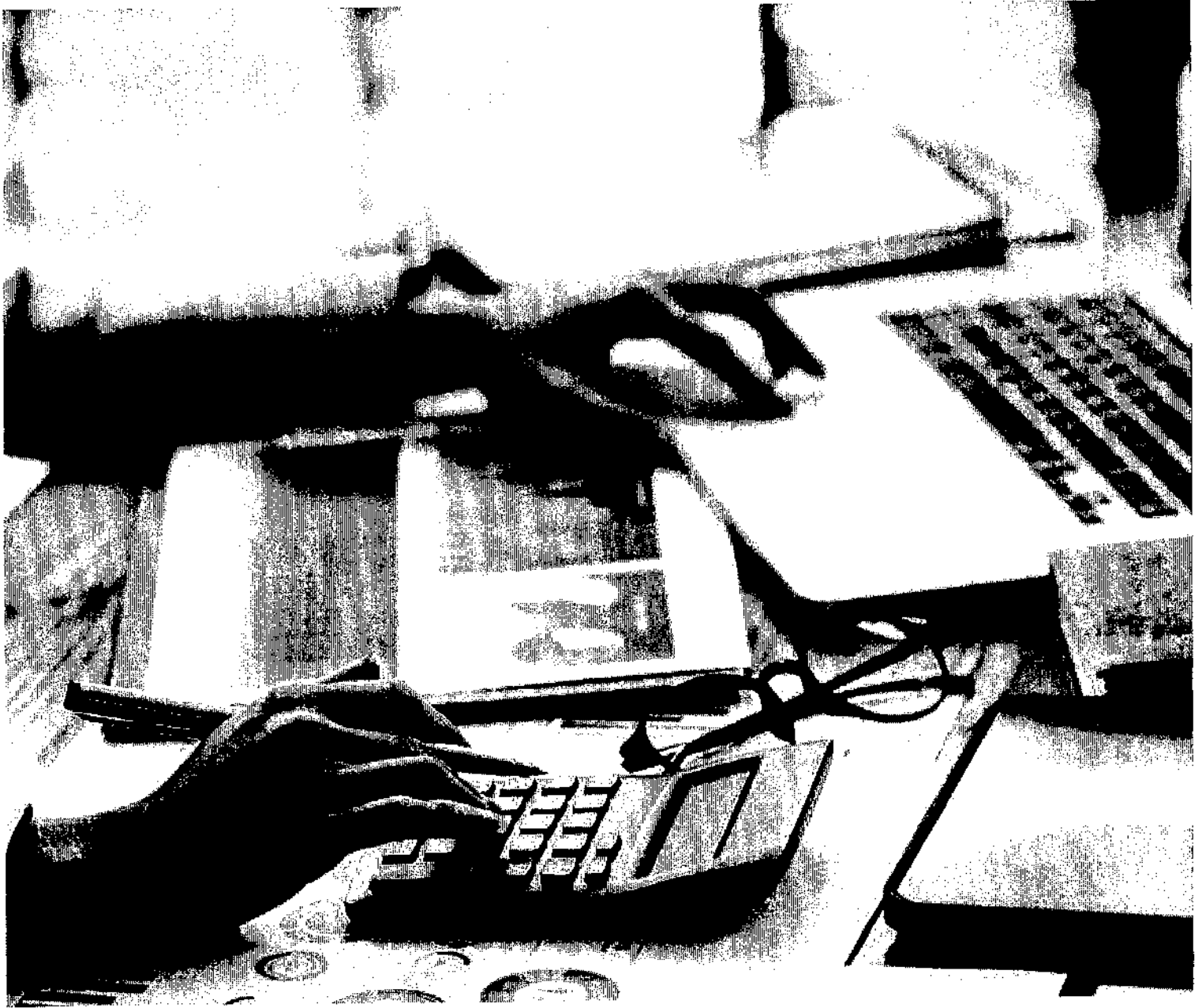
ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

Berger
Levrault

Marchés publics



Marchés publics



4,2 M € investis sur le territoire par le biais de la commande publique

« Sont des contrats de la commande publique les contrats conclus à titre onéreux par un acheteur ou une autorité concédante pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques »

Marchés publics conclus en 2022		Montant HT en €
Marchés de travaux	20	3 735 319,57 €
Marchés de fournitures	3	231 388,39 €
Marchés de services	8	296 166,31 €
Total 2022	31	4 262 874,27 €

En matière de commande publique, ce sont en cette année 2022 plus de 4,2M€ qui ont été investis sur le territoire.

La législation applicable aux collectivités territoriales tend à favoriser la mutualisation des moyens. Cette mutualisation peut prendre différentes formes, il peut s'agir d'une mise à disposition d'agents, de matériels, la création de services communs ou encore la mutualisation des achats par le biais d'un groupement de commandes.

Un groupement de commandes peut être constitué entre un ou plusieurs acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics.

Ces groupements permettent de mutualiser les procédures de marchés publics et de dégager des économies sur des achats similaires, en principe des achats de fonctionnement. Cette année 2022, la Communauté de Communes du Vallespir a lancée son premier groupement de commandes pour l'achat de fournitures administratives et de papeteries.



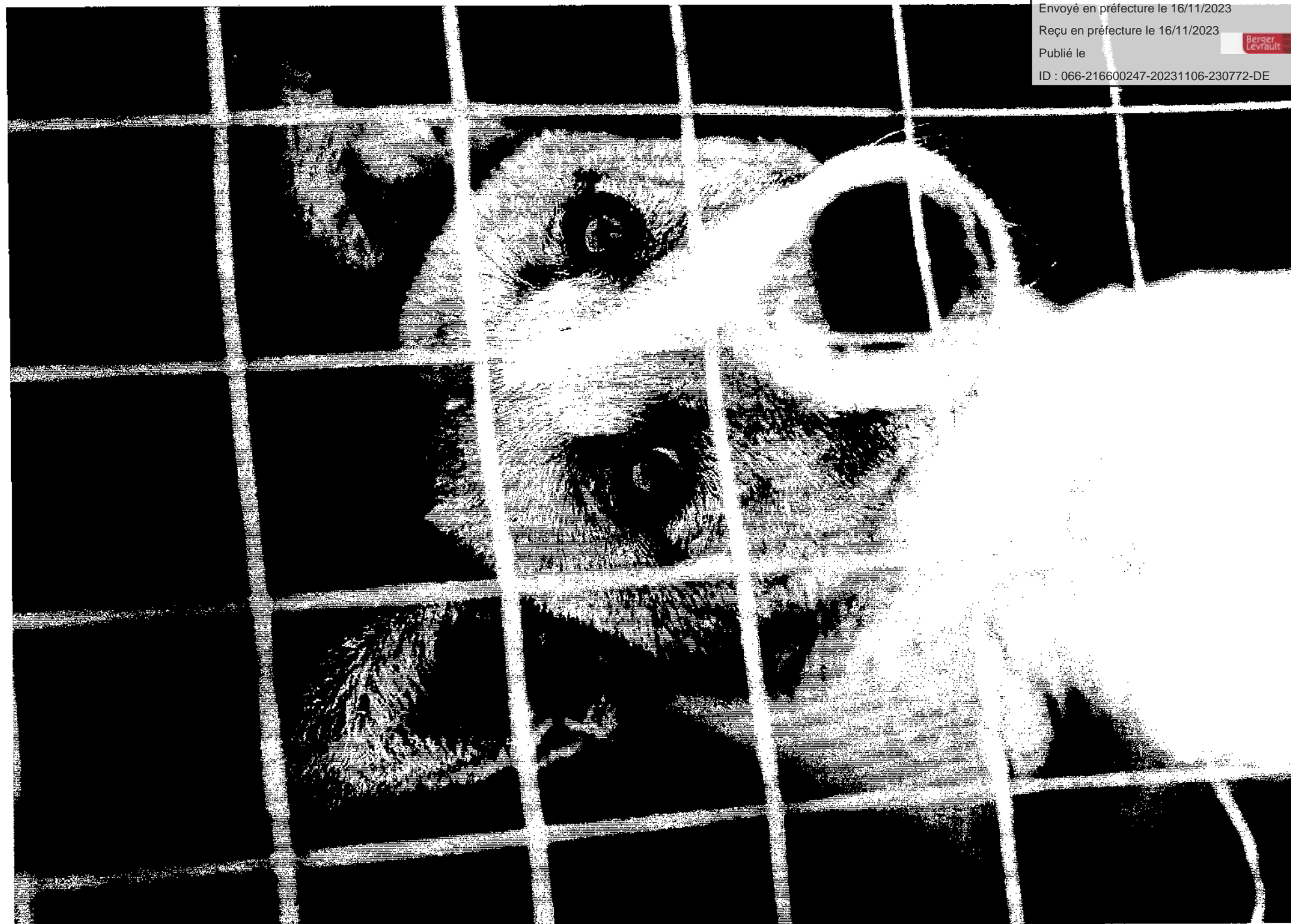
Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

Berser
Levrault



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Fourrière animale

Fourrière animale



La Communauté de Communes du Vallespir s'est dotée de la compétence « Fourrière animale » depuis le 1er Janvier 2017 en lieu et place des communes membres.

Depuis le 1er Novembre 2017, le contrat de gestion en concession de service public a été confié à la société SACPA CHENIL SERVICE

pour une durée de 6 ans pour l'ensemble des 10 communes, soit jusqu'au 31 Octobre 2023. Cette délégation de service public a été réalisée par le biais d'un groupement de commandes composé de plusieurs Communauté de Communes (Albères Côte Vermeille Illobérès, Aspres, Haut-Vallespir, Sud-Roussillon, Vallespir).

Le rôle du délégataire :

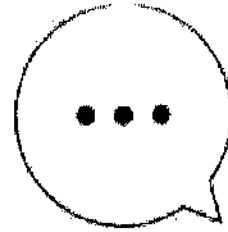
Les interventions confiées dans le cadre de la délégation de service public au titulaire de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes portent sur les prestations suivantes :

- La capture et la prise en charge des animaux divagants,
- La capture et la prise en charge des animaux blessés ainsi que leur transport vers la clinique vétérinaire partenaire,
- La prise en charge des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kilos et leur prise en charge par l'équarrisseur adjudicataire,
- La gestion de la fourrière animale.

Type d'intervention par communes du 01/01/2022 au 31/12/2022

Communes	Prise en charge / capture	Ramassage de cadavres
Céret	39	2
Le Boulou	28	24
Maureillas-las-Illas	6	0
Reynes	5	0
Le Perthus	1	0
Total	79	26





France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



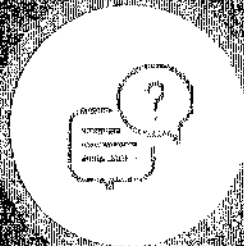
Maison France Services

Maison France Services

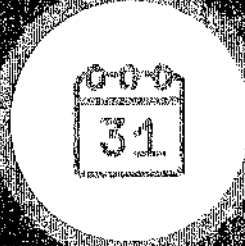


France Services

ité



2806 demandes
traitées en 2022



12 demandes par jour
en moyenne

Bilan d'activité 2022

France Services ouvert depuis le 15 février 2022 à la résidence administrative- sous-préfecture est un service public qui répond à un besoin croissant d'accompagnement dans les démarches administratives réalisés numériquement par la population du territoire.

Bilan de fréquentation 2022

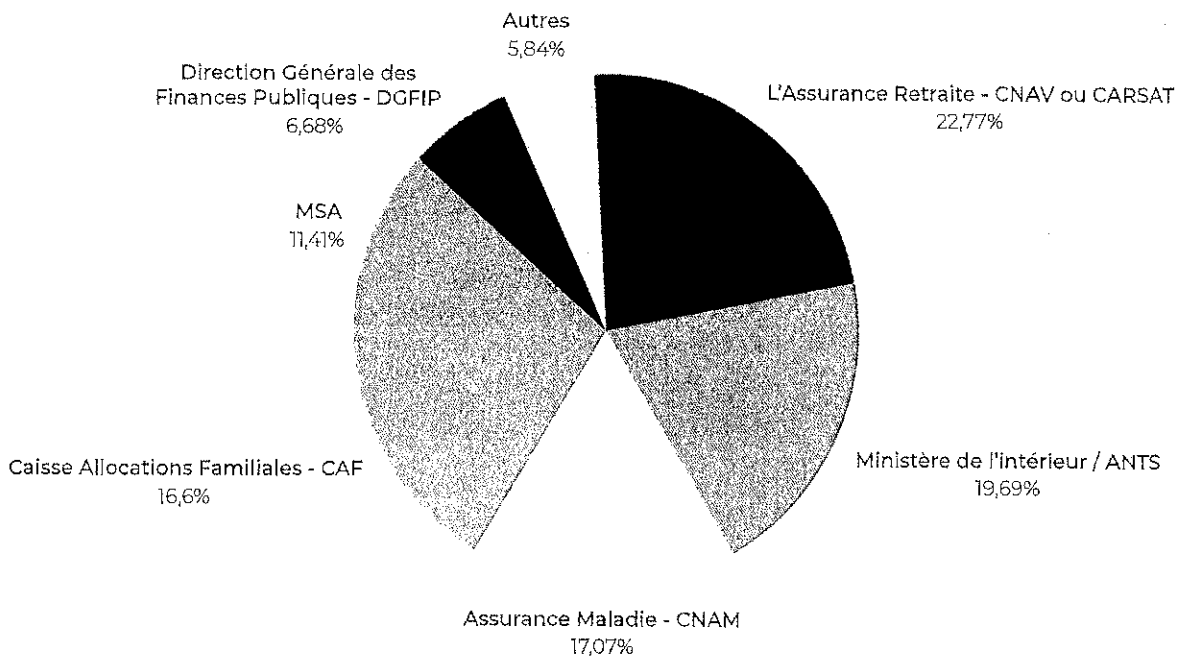
2 808 demandes traitées sur l'année (1604 demandes en 2021) soit 12 demandes par jour en moyenne.

Le présentiel est le mode privilégié : 53.78 % sur Rendez vous, 13.98 % sur appel téléphonique, 31.99 % en visite spontanée.

Les usagers de la CC du vallespir représentent 78.13 % des demandes . 614 demandes concernent des usagers d'autres communes ou d'autres régions.

La caisse nationale d'assurance vieillesse pour essentiellement les demandes de pensions de retraite et l'agence nationale des titres sécurisés pour les cartes grises et pièces d'identité sont les partenaires privilégiés.

308 demandes soit 10.97 % concernent des demandes hors partenaires (logement social, AGIRC/ARRCO, Chèques énergie, ma prime rénov, ...).





Les 5 thématiques les plus fréquentes

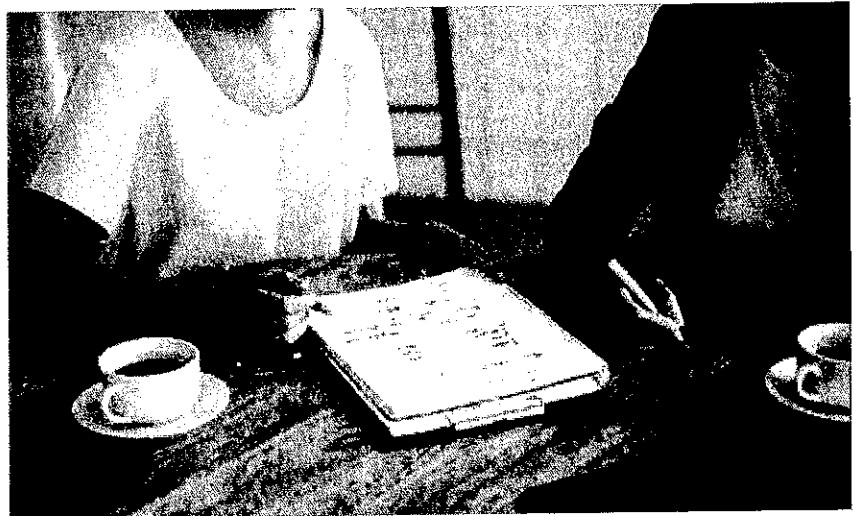
Demandes	Thématique	Partenaire
508	Retraite personnelle	CNAV ou CARSAT
273	Immatriculation véhicule	Ministère de l'intérieur / ANTS
180	Solidarité, insertion	CAF
166	Logement et cadre de vie	CAF
154	Droits des assurés	Assurance Maladie - CNAM

Le top 5 des thématiques représente 50.59% des demandes de la volumétrie (1281 demandes pour 2538 accompagnements individuels au total). La grande majorité des usagers est entièrement accompagné pour ses démarches numériques (98.6%). **Plus de 86 % des demandes sont finalisées.**

Création d'un point justice dans l'espace France Services du Vallespir.

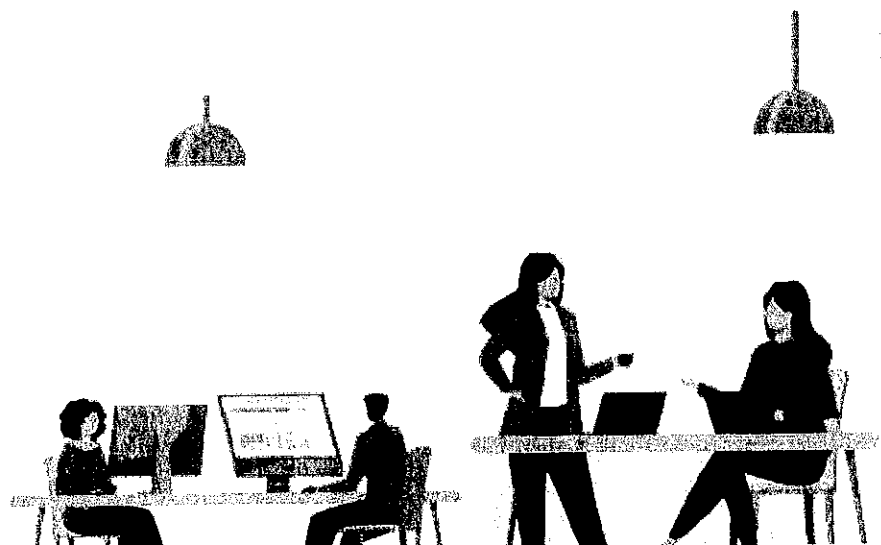
Signature de la convention le 17 janvier 2022.

Rapprocher la justice du citoyen - But : mettre les usagers en relation avec les intervenants : France Victimes, Avocats, Huissiers, Notaires, Conciliateurs de justice, UDAF.



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LE MINISTRE DE LA JUSTICE
LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

France services


Du 04 au 13 octobre

France services
Journées portes ouvertes !

Participez à nos événements à CERET :

Le 04 octobre Atelier Mes Droits Sociaux De 9h à 12h et de 14h à 16h	Le 05 octobre Atelier numérique France Connect De 9h à 12h et de 14h à 16h
Le 12 octobre Bien préparer sa retraite De 9h à 12h et de 14h à 16h	Le 13 octobre Qu'est-ce que la conciliation de justice ? De 11h15 à 12h15

PROCHE DE VOUS
9 Bd Simon Badier 66400 CERET - 04 68 73 44 66



Portes ouvertes du 4 au 13 octobre 2023 – Participation limitée à ces journées.



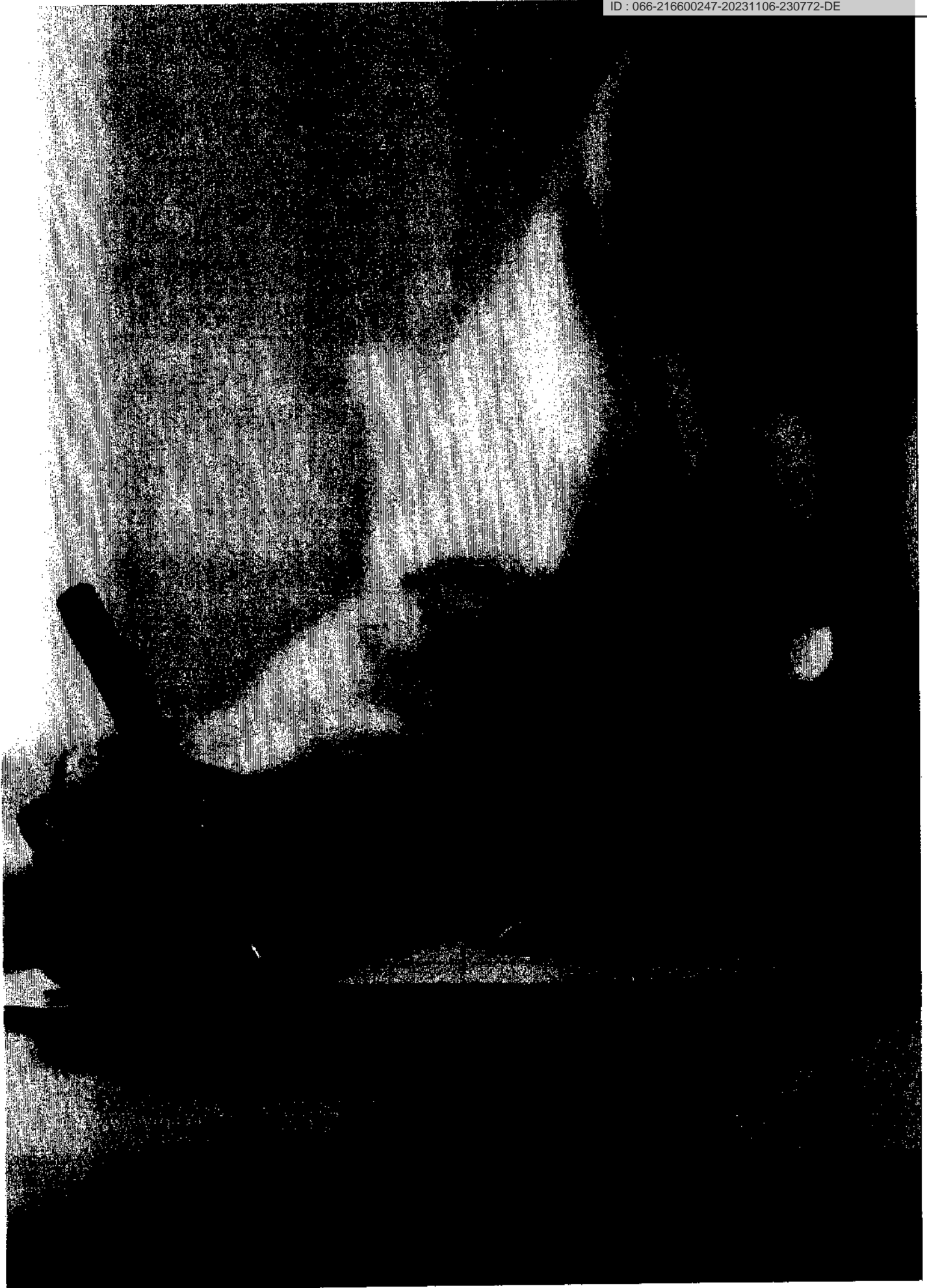
Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le



ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Contrat Local de Santé

Contrat Local de Santé



Contexte du CLS du territoire du Vallespir

Face à l'inquiétude des habitants du territoire quant aux difficultés d'accès aux services de santé, la Communauté de Communes du Vallespir bien que non compétente dans le domaine de la santé s'était emparée de la question de la démographie médicale dès 2017 avec la constitution d'un groupe de travail, des échanges avec les professionnels, des rencontres avec le délégué de l'ARS et fin 2019 un rapprochement avec la Communauté des Communes du Haut Vallespir.

Cette mobilisation n'avait pas abouti à du concret mais avait permis de soulever le sujet de la thématique de la santé sur le territoire, de mobiliser des élus et des professionnels et de préfigurer le périmètre de la réflexion qui s'élargissait sur toute la vallée du Vallespir.

En 2020, le renouvellement des élus communautaires a relancé le sujet de la santé car cette thématique avait été largement abordée lors des campagnes électorales sous l'angle des difficultés d'accès aux soins et ce, bien que le Haut Vallespir eût en projet la création de trois maisons de santé pluridisciplinaires et que la situation au regard de l'accès aux soins, soit relativement moins tendue dans le Vallespir.

L'opportunité de rapprocher les deux intercommunalités est alors née du dialogue entre élus des deux territoires pour qui la prise en compte de la santé au sens large la place au centre de leur projet politique pour maintenir la qualité du cadre de vie et l'attractivité de ce territoire rural excentré de la préfecture de Perpignan et réduire ainsi les inégalités territoriales de santé.

La crise sanitaire a durant la même période été à l'origine d'une dynamique collective des professionnels de santé de ces deux territoires organisés pendant la pandémie en centre de vaccination anti-covid.

Début 2021, l'idée d'élaborer un contrat local de santé sur toute la vallée s'est vite imposée encouragée par l'ARS et le Conseil Département des P.O. qui ont reconnu la cohérence territoriale et ont constaté suite à plusieurs rencontres la dynamique locale partagée entre tous les acteurs sur le sujet.

Par conséquent, fin juin et début juillet 2021, les deux collectivités ont ajouté à leurs statuts la compétence du contrat local de santé mutualisé à l'échelle des deux intercommunalités et fin 2021, la Communauté des Communes du Vallespir a créé dans son tableau des effectifs, le poste de coordonnateur du contrat local de santé

poste mutualisé avec la Communauté des Communes du haut Vallespir et financé contractuellement pour la 1er phase de préfiguration par l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie.

Cette lière phase de préfiguration a débuté au 1er trimestre 2022 par la mobilisation des acteurs locaux – élus, professionnels de santé – citoyens - autour du diagnostic de santé partagé qui a donné une vision claire des axes de travail en santé aboutissant au plan d'action pluriannuel constituant le CLS Vallespir et Haut Vallespir.



Contexte du CLS du territoire du Vallespir

La mise en place de la gouvernance et des instances du CLS

Les signataires

- La Communauté de Communes du Vallespir
- La Communauté de Communes du Haut Vallespir
- L'Agence Régionale de Santé Occitanie
- Le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

Le comité de pilotage (COPIL)

Il est l'instance de concertation et décisionnelle du CLS. Il valide les étapes, les orientations et les avancées du CLS. Il a également pour mission de suivre les résultats des actions du CLS.

On retrouve dans sa composition :

• Représentants institutionnels :

- Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- L'Agence Régionale de Santé Occitanie.

• Élus locaux :

- Les Présidents des Communautés de Communes du Vallespir et Haut Vallespir
- Les Conseillers communautaires représentant le CLS

• Représentants des assurances sociales :

- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)

- Représentants des établissements de santé du territoire :

- Clinique du Vallespir
- Centre de soins médicaux et de réadaptation « Le Vallespir »
- Établissement accueil de jour « Le cajou »
- Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Baptiste PAMS »
- Centre Hospitalier Spécialisé Léon-



Grégory de Thuir

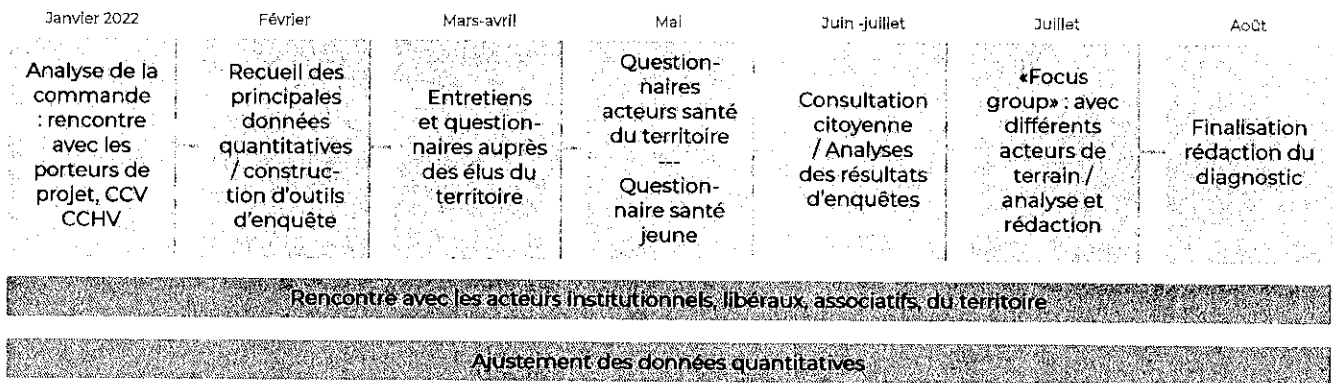
• Soignants du territoire :

- Médecin libéral
- Coordinateur des maisons de santé du Haut Vallespir et de la CPTS « Vallée du Tech »



La réalisation du diagnostic local de santé partagé du territoire

Méthodologie de réalisation du diagnostic



Participation :

- Questionnaires Elus : 52 participants
- Entretiens élus : 16 entretiens
- Questionnaires acteurs santé du territoire : 40 participants
- Questionnaire santé-jeune de l'Info Jeunes Vallespir : 315 pris en compte.
- Consultation citoyenne : 411 participants
- « Focus group » : 14 personnes



Restitution des éléments clefs du diagnostic local de santé

Validation du diagnostic local de santé lors du COPIL du 12 juillet 2022.

Éléments clefs du diagnostic local de santé - 12/07/2022

Les deux Communautés des Communes réunissent 30 086 habitants, avec une répartition d'un tiers de la population sur le Haut-Vallespir **et de deux tiers pour le bas-Vallespir**. Un habitant sur 4 vit à Céret.

Une démographie du territoire relativement stable ces dernières années, mais une population vieillissante, avec une part des jeunes âgés de moins de **30 ans** de seulement **24,8%** sur le territoire. Les habitants âgés de **65 ans et plus**, représentent près d'un tiers de la population totale (la moitié ont plus de 75 ans).

• Des vulnérabilités liées à l'isolement :

Près de 92 % des personnes âgées de **plus de 75 ans** vivent à domicile et **38,1 % vivent seules**.

30,6% des familles avec enfants sont **monoparentales**.

• Des vulnérabilités financières :

Revenu moyen fiscal par habitant plus bas que les territoires de comparaison. Un **faible taux de diplômés** (32,1% des 15 ans ou plus) et un **chômage élevé** (19,9% en 2018) et notamment chez les jeunes (41,3%).

Mortalité :

• **14% de décès « prématurés ».**

• **Une surmortalité par cancer : première cause de décès sur le territoire et le cancer du poumon en premier** responsable (presqu'un quart des cancers), suivi par le cancer du côlon, puis le cancer du sein pour les femmes.

• **Les maladies cardiovasculaires, près de 27% de la mortalité générale : deuxième cause de décès.**

Prévalence :

• **Diabète de type 1 et 2 : Plus d'un habitant sur 20** est concerné.

• **Les tumeurs malignes** : 5,1% de la population.

• **Les maladies coronaires** : en troisième position avec 3,5% de la population affectée.

• **Les affections psychiatriques** de longue durée : elles touchent **3,4%** de la population soit 1 062 personnes.

• **L'insuffisance cardiaque grave et autres cardiopathies non ischémiques** : concernent **2,8%** des personnes du territoire.

En 2022 : nouvelle cartographie de zonage médical, le « **Territoire Santé Ville Amélie-les-Bains** » est en **ZIP** (Zone d'Intervention prioritaire) comme auparavant, et le « **Territoire Santé Ville Céret** » passe de zonage d'Appui Régional (ZAR), en **ZAC** (Zone d'Appui Complémentaire).

Ratio en nombre de médecins par habitant :

National : 15,3 médecins pour 10 000 habitants

Régional : 16,8 médecins pour 10 000

Localement, sur le territoire, nous sommes à **8,6 médecins pour 10 000 habitants**, soit bien en deçà des chiffres des territoires de comparaison. 38,5% des médecins ont 65 ans ou plus.

1661 personnes n'ont pas de médecin traitant.

Lors de la consultation citoyenne (411 personnes), **47,4%** des répondants ont déclaré avoir renoncé à des soins au cours des 12 derniers mois, majoritairement par manque de médecins.

Infirmiers et kinésithérapeutes libéraux en nombre suffisant, mais inégalement répartis sur le territoire.

Mortalité par pathologies liées directement à la consommation de **tabac et d'alcool** sur le territoire bien supérieure à la mortalité enregistrée au niveau départemental, régional et national, avec des chiffres en stagnation.

Les « **addictions** », première problématique au regard des acteurs santé du territoire, en termes d'action de prévention et de promotion de la santé.

Problématique transfrontalière avec un accès aux drogues facilité et une consommation qui ressort comme importante par les acteurs santé du territoire.

Des données déclaratives en termes de « **gestes suicidaires** » inquiétantes et un « **mal être** » nécessitant la mise en place d'actions rapides.

Des conduites à risque addictives et/ou sexuelles à risque, même si les résultats des questionnaires n'ont pas encore pu être finalisés à ce jour.

Vaccination : des résultats à améliorer concernant la vaccination ROR / Méningocoque C / HPV

Des actions mises en œuvre mais une grande problématique de visibilité des actions sur le territoire.

Un recours au dépistage organisé des cancers perfectible.

Qualité de l'air extérieure : qualité de l'air jugée comme légèrement dégradée (milieu péri-urbain avec axe routier) concernant **62,2%** de la population.

Qualité de l'air intérieure : une problématique radon, 18 des 24 communes sont en zone à « fort potentiel radon » / problématique également liée à l'habitat (1 600 logements potentiellement indignes).

Qualité de l'eau : le territoire bénéficie dans son ensemble d'une bonne qualité de l'eau potable. Eau de baignade : veille sanitaire nécessaire face aux cyanobactéries toxiques.

Perturbateurs endocriniens : champs à explorer.

Espèces nuisibles à la santé humaine : des actions à faire principalement contre le moustique tigre et une veille sanitaire pour les autres espèces.

Une vraie problématique autour de la mobilité sur le territoire, des enjeux à relever.

La construction du plan d'action du CLS « territoire du Vallespir »

Le « Plan Régional de Santé n°3 » de l'ARS Occitanie, sert de socle aux différentes thématiques santé à aborder sur les territoires en Occitanie. Thématiques à adapter aux besoins et aux spécificités du territoire Vallespir et Haut Vallespir. Grâce au travail initié lors du diagnostic local de santé, voici les différents objectifs stratégiques, puis spécifiques, qui ont servi de base de travail aux différents groupes, afin de proposer les solutions les plus adaptées aux habitants du territoire.

6 groupes de travail ont été constitués, avec à chaque fois, 2 temps de rencontre pour chacun d'entre eux. Ce temps s'est déroulé entre septembre et novembre 2022.

1 Composition du groupe de travail « Prévention et promotion de la santé » : IREPS Occitanie - Protection Maternelle et Infantile - PAYS Pyrénées Méditerranée - SSIAD - CPAM - CARSAT - MSA - Mutualité française - CRCDC Occitanie - MSPP - Elus municipaux et communautaires

2 Composition du groupe de travail « Accès aux soins » : Equipe mobile Hépatite - Direction clinique du Vallespir - Dispositif d'Appui à la Coordination - Elus municipaux et communautaires - CHRS - SSIAD - CPAM - bénévole ADMR - MSPP

3 Composition du groupe de travail « Santé et environnement » : « Petite Ville de Demain » - PAYS Pyrénées Méditerranée - ARS Occitanie - Service mobilité douce et développement durable CCV - Réseau TRAM 66 - l'Agence d'Urbanisme Catalane Pyrénées Méditerranée - Association Soliha - Elus municipaux et communautaires.

4 **Composition du groupe de travail « Santé mentale »** : CMP enfant/ado - CMP adulte - CSAPA Aline Vinot - Maison des Adolescents - Education nationale - Service « Info-Jeunes » Vallespir - Coordination crèche CCV - IDE Libéraux - Psychologues libérales - UNAFAM - CIO - PCO - MSPP - Elus municipaux et communautaires

5 **Composition du groupe de travail « Dépendance et perte d'autonomie »** : Association « Emplois familiaux du Vallespir » - ADMR - Association J. Sauvy - Association « Handisertion » - MSPP - Bénévole ADMR - Mutualité française - Conseil Départemental 66 - SSIAD - DAC - Elus municipaux et communautaires

6 **« Visibilité de l'offre et des acteurs »** : thématique abordée en transversalité sur tous les groupes.

SSIAD : Services de Soins Infirmiers à Domicile

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

MSA : Mutualité Sociale Agricole

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

CHRS : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Plan d'action CLS « territoire du Vallespir »

Axe : prévention et promotion de la santé

Objectif stratégique : renforcer l'offre de prévention et de dépistage sur le territoire

Objectif Spécifique (OS) 1 : développer des actions de prévention pour diminuer les **conduites à risque** (tabac, alcool, drogue)

OS 2 : promouvoir une **alimentation saine et durable** et la pratique d'une activité **physique**

OS 3 : Améliorer le recours aux **dépistages des maladies chroniques**

Axe : accès aux soins

Objectif stratégique : favoriser l'accès aux soins pour tous sur le territoire

Objectif Spécifique (OS) 1 : favoriser l'**attractivité médicale** du territoire

OS 2 : favoriser l'articulation entre les **soins de ville** et le **milieu rural**

OS 3 : développer l'**offre de soins à domicile** sur les **zones non couvertes**

OS 4 : favoriser l'**accès aux droits** pour tous, avec une attention particulière pour les publics isolés et en situation de précarité.

OS 5 : **renforcer/améliorer l'offre de mobilité** du territoire en faveur de la santé / l'accès aux soins.

Axe : santé environnementale

Objectif stratégique : impulser et/ou renforcer une politique territoriale en santé environnementale

Objectif Spécifique (OS) 1 : promouvoir et valoriser les **mobilités favorables** à la santé et respectueuses de l'environnement.

OS 2 : accompagner la lutte contre l'**habitat indigne**

OS 3 : contribuer à l'amélioration de la **qualité de l'air** extérieure et intérieure en prenant en compte la problématique radon.

OS 4 : déployer des campagnes de prévention contre **les espèces nuisibles à la santé humaine** sur le territoire, à l'attention des collectivités et du grand public.

Axe : santé mentale /CLSM

Objectif stratégique : promouvoir la santé mentale pour tous sur le territoire

Objectif Spécifique (OS) 1 : développer **l'accès aux soins en santé mentale** sur tout le territoire

OS 3 : favoriser le **dépistage précoce des troubles**, notamment pour les enfants

OS 5 : promouvoir **la santé mentale pour tous**

OS 6 : développer des ressources locales dans le champ de la **santé mentale**

Axe : dépendance et perte d'autonomie

Objectif stratégique : lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie

Objectif Spécifique 1 : permettre aux « aidés » et aux « aidants » du Haut Vallespir d'accéder à un **accueil de jour**

OS 2 : renforcer les **compétences** des acteurs du territoire

OS 3 : **prévenir la perte d'autonomie**

OS 4 : lutter contre **l'isolement** des personnes en situation de perte d'autonomie

OS 5 : développer l'offre en **gérontopsychiatrie** sur le territoire

Axe : Lisibilité des acteurs et de l'offre

Objectif stratégique : rendre lisible l'offre en santé du territoire et ses acteurs

Objectif Spécifique (OS) 1 : rendre lisible l'offre en santé du territoire pour les partenaires et le public

OS 2 : favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs du territoire pour faciliter les parcours

Les actions mise en place en phase de préfiguration

En parallèle des entretiens, recherche et de la rédaction du diagnostic local de santé, certaines actions ont pu être mise en place :

- Réunion avec les **psychologues libérales** du territoire pour conventionnement avec la Maison des Adolescents (20 mars).

- **Organisation soirée de présentation des projets santé** en cours ou en projet sur territoire - CSMR « le Vallespir » à Le Boulou, le 22 mars : une cinquantaine de participants (soignants, établissements de santé et élus représentés).



- Organisation de réunion avec les élus et les CCAS : présentation par la CPAM des Centres d'Examens de Santé (5 avril).

- Formation au Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (9-10 mai / 8-9-10 juin). Formation Conseil local de Santé Mentale : 12-13-14-15 septembre.

- Participation au **CLSPD « addiction » et « écoles »** de la commune de Céret.

- Construction d'un « **Conseil Local de Santé Mental** », concernant l'axe santé mental. Comité de pilotage de mise en place les 27 juin / 20 septembre / 6 décembre. Présidence « tournante » entre élus de la CCV et élus de la CCHV.

Les participants :

- Conseillers communautaires CCV/CCHV
- Responsable équipe PA/PH MSP du Tech- CD 66
- Psychologues libéraux
- Cadres de santé supérieur Pôle Sud CH Thuir
- Equipe d'addictologie CSAPA Aline-Vinot
- Direction DD ARS Occitanie
- Présidents de la CCV / CCHV
- Vice-Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, PA/PH/santé
- Membre UNAFAM 66
- Direction CH Thuir
- Présidents commissions santé CCV/ CCHV DGA CCV / DGS CCHV
- Cadre de santé CMP enfant/ado de Céret - CH Thuir
- Coordinateurs MSPP Haut Vallespir / CPTS « Vallée du Tech »

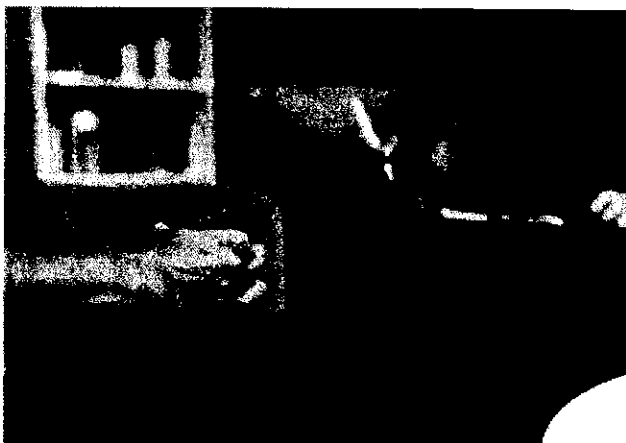
- Cadre de santé CMP / HDJ Céret - CH Thuir.

- **Commission santé CCV** : 24 mai et 6 septembre

- **ARAVIA** 25 septembre : atelier santé et alimentation avec l'association Kimiyo

- **Semaines d'Information de la Santé Mentale (SISM)** : randonnée au lac de St Jean-pla-de-corts avec les usagers, les équipes soignantes et l'association UNAFAM. Préparation d'un buffet par les usagers de la psychiatrie et les équipes soignantes, partagés avec les partenaires du territoire (élus, libéraux etc.). Projet porté par l'Hôpital de jour de Céret, le Centre médico Psychologique et le CLSM.

- **Octobre rose** : théâtre santé « l'audace du papillon » le 28 octobre avec ensuite un débat entre le public et le Dr Valentin du centre régional des dépistages des cancers (CRCDC-OC) : 64 participants.



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le



ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le



ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

A vertical decorative bar on the left side of the page, featuring a black background with a white, textured, abstract pattern.

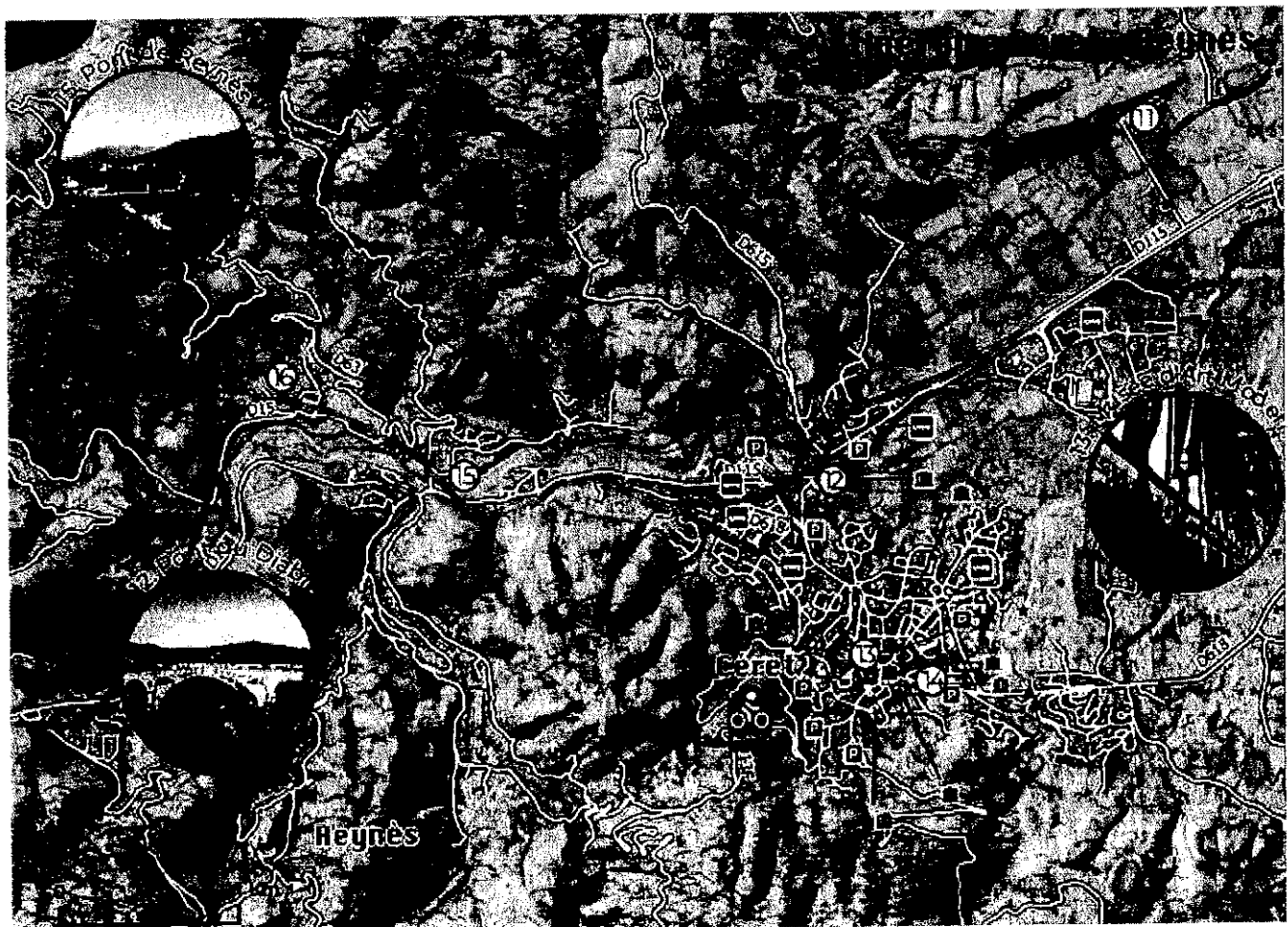
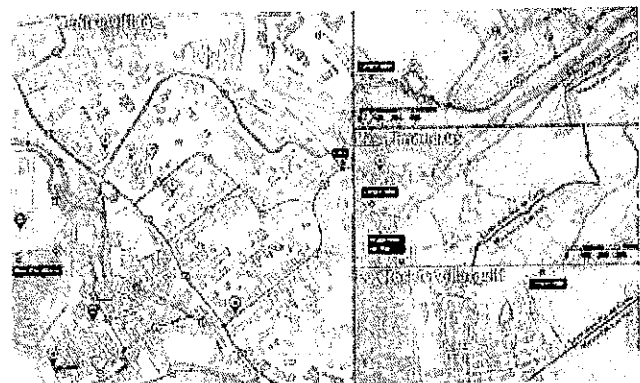
Systeme d'Information Géographique

Année 2022 SIG

Le service **SIG** (Système d'information Géographique) accompagne les autres services de la Communauté de Communes dans la **gestion de leurs données géolocalisées** (acquisition, traitement) et réalise des **cartes et des applications WEB ou mobiles** pour mettre en valeur ces données et aider à la décision.

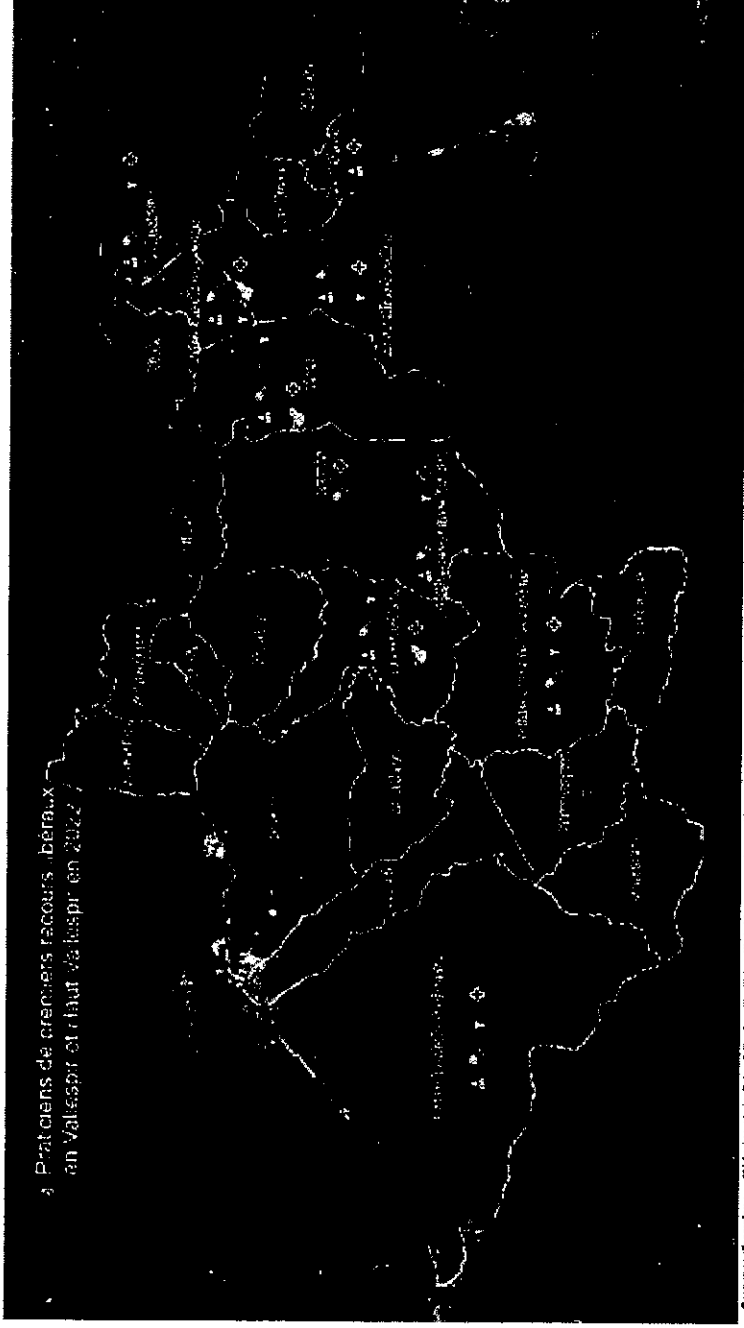
Quelques projets marquants pour 2022 :

- Diverses cartographies pour les services (CLS, Mobilités durables...)
- Réalisation d'une application pour positionner les futurs points d'apport volontaires
- Refonte des fiches randonnées / guide vélo
- Finalisation de cartes des temps piétons
- Accompagnement de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme
- Traitement des données de cadastre solaire
- Traitement de données issues de drone





3 Praticiens de premiers secours libéraux
 en Vallée de la Haute-Vallée en 2022



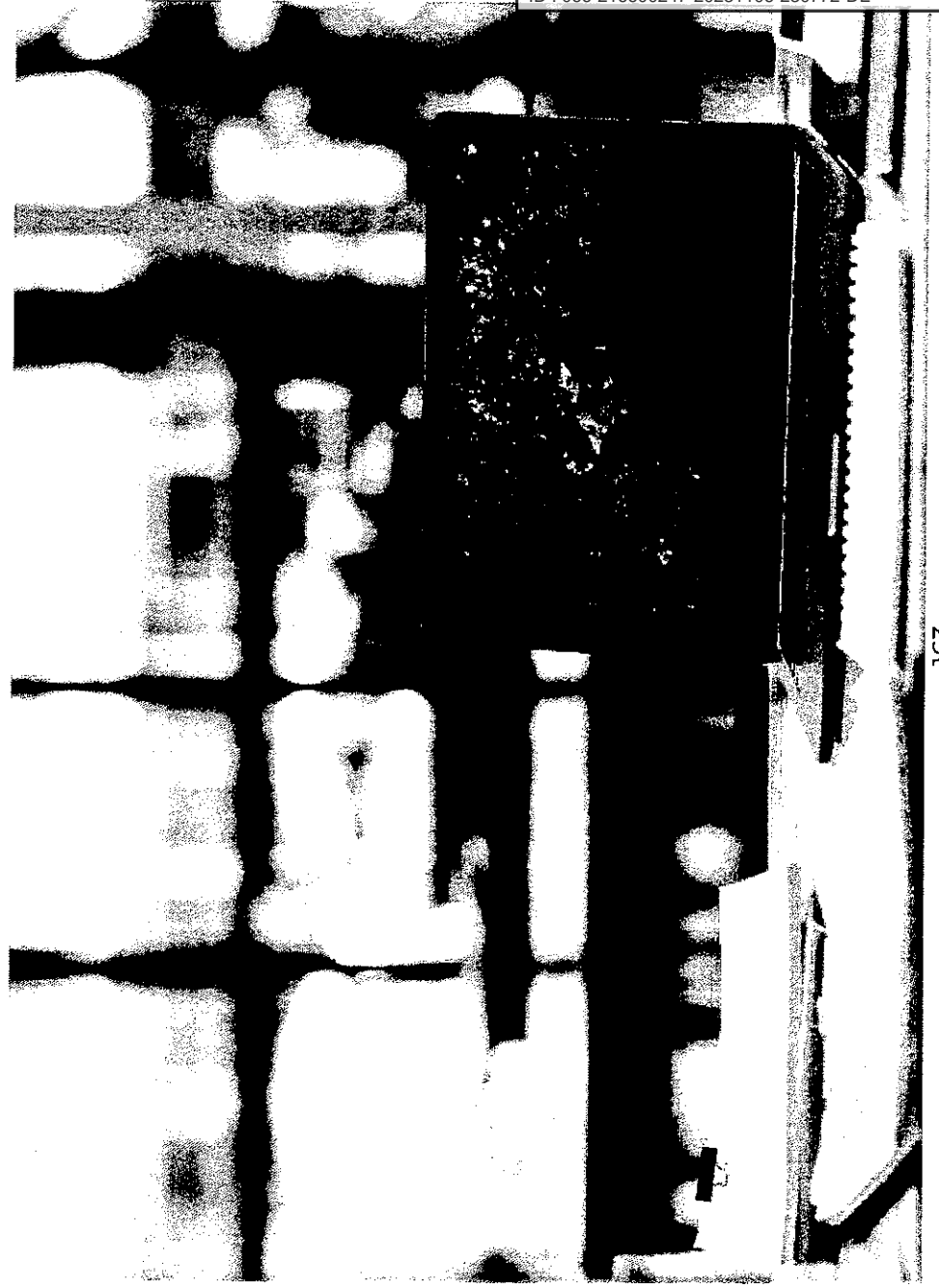
Communes Frontières : Médicins généralistes Médecins Spécialistes (Généralistes) (Jeune Femme) Pharmaciens

Communes Frontières	Médicins généralistes	Médecins Spécialistes (Généralistes)	Jeune Femme	Pharmaciens
Ardennes-les-Bains	0	0	0	0
Arlon-les-Bains	0	0	0	0
Clerfay	0	0	0	0
Le Boulay	0	0	0	0
Le Pailleur	0	0	0	0
Mauvelles-les-Bains	0	0	0	0
Trill-de-Ménil-les-Préaux	0	0	0	0
Bayard	0	0	0	0
Saint-Jean-Pin-de-Cours	0	0	0	0
Leval-les-Bains-de-Castelnau	0	0	0	0
Saint-Loup	0	0	0	0

Praticiens de premiers secours libéraux

Médicins généralistes
 Pharmaciens
 Médecins Spécialistes (Généralistes)
 Jeune Femme
 Communes de Vallée
 Communes de Frontières
 Vallée
 Frontières

Echelle : 1:180,000



Envoyé en préfecture le 16/11/2023
Reçu en préfecture le 16/11/2023
Publié le
ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

A vertical, high-contrast black and white photograph on the left side of the page. It shows a telephone booth with a coiled handset cord and a control panel with several buttons.

Communication

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

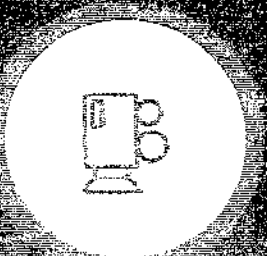
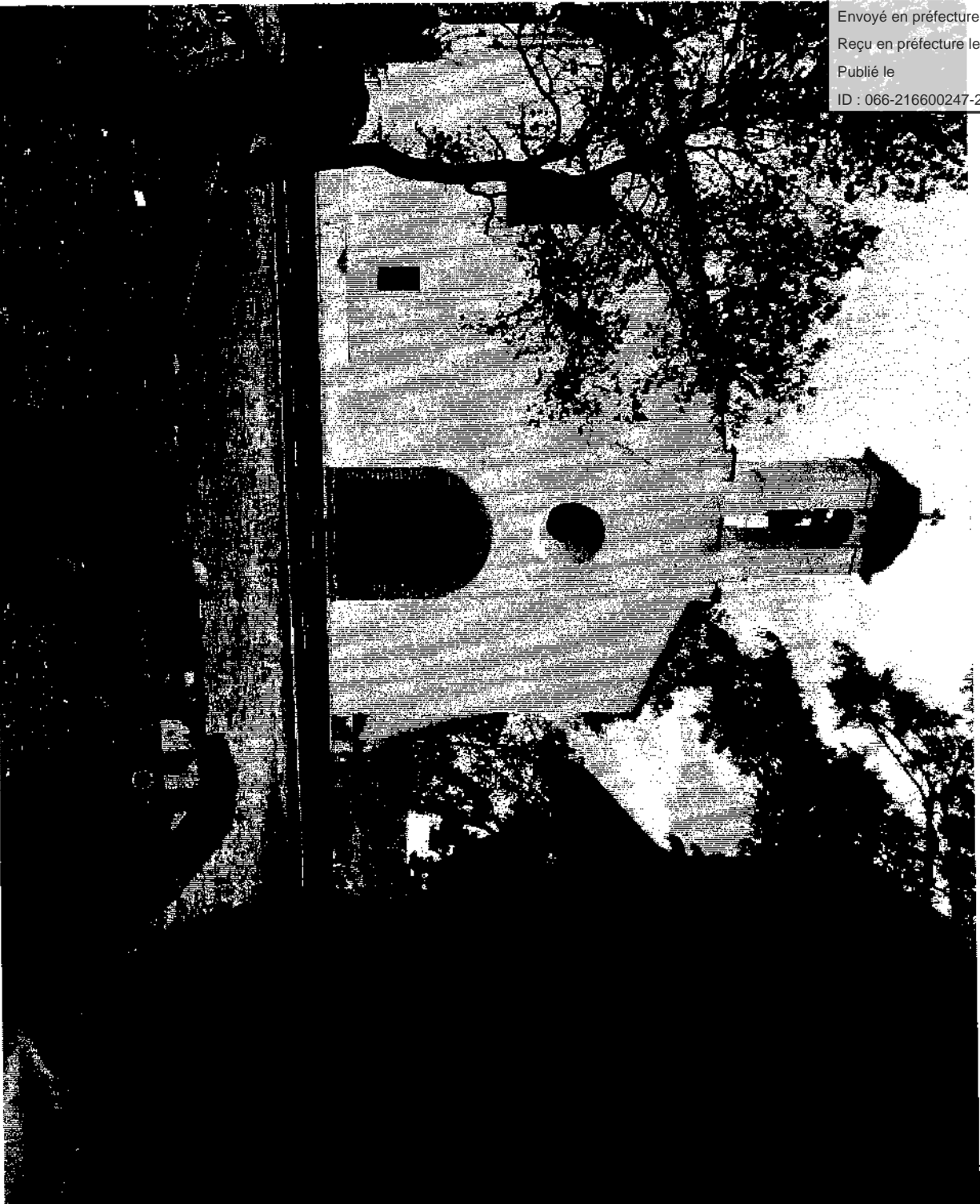
Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

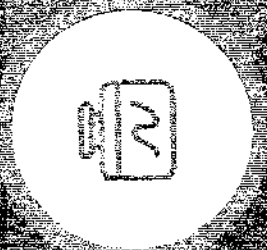
Berser
Levrault

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE

Communication



43 vidéos réalisées
en 2022



Pilotage et suivi
opérationnel du stand CCV aux
Détachantes

Pilotage et conception intégrale du stand CCV aux Déferlantes

Le service communication a été mobilisé dans le cadre du festival « LES DEFERLANTES » pour différentes missions : l'élaboration et la création des kits à destination des commerçants « ÇA DÉFERLE EN VALLESPIR » (Tee-shirts, casquettes et fanion) dans le but de décorer leurs établissements.

Conception et mise en place du stand de la CCV dans le village expérience du festival. Une vidéo promotionnelle a également été réalisée pour fédérer les acteurs du territoire. D'autres missions ont été réalisées dans ce même cadre :

- Couverture de l'événement le jour J : réalisation vidéo et photos
- réalisation vidéo promotionnelle aftermovie.



Développement économique

Rencontres inter entreprises

Chaque année a lieu les « Rencontres Inter Entreprises » : événement économique important pour le territoire du Vallespir. L'occasion de développer son réseau et partager sur des sujets liés à entrepreneuriat. À cette occasion, le service communication a réalisé tous les supports de communication pour la promotion de l'événement : affiches, vidéo de promotion. Parallèlement, un plan de communication a été établi : rétroplanning, réseaux sociaux etc.. Le jour J des photos et vidéos ont été réalisées, grâce à ce contenu, un aftermovie a été produit.



Forum osez l'entreprise

Cette année c'est au lycée Bourquin que le Forum a eu lieu.

A cette occasion le service communication a diffusé les infos sur les réseaux sociaux et a réalisé une vidéo after movie de l'évènement.



Vall-Up wee

Réalisation de l'ensemble de la campagne de communication de l'évènement et couverture le jour J avec réalisation de photos et vidéo after movie.



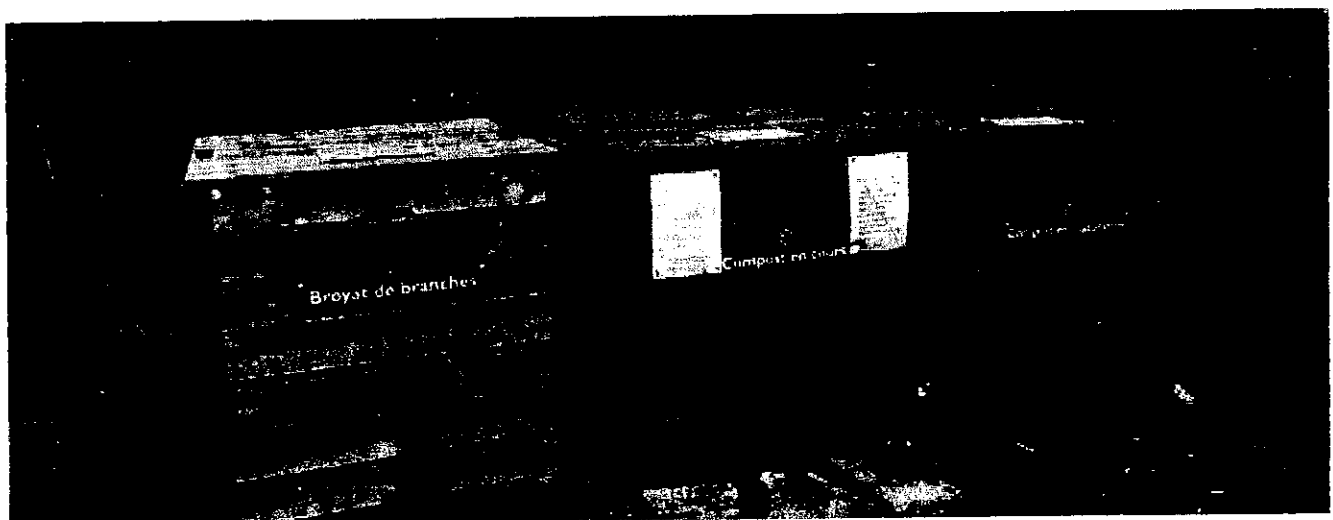
Gestion et valorisation des déchets

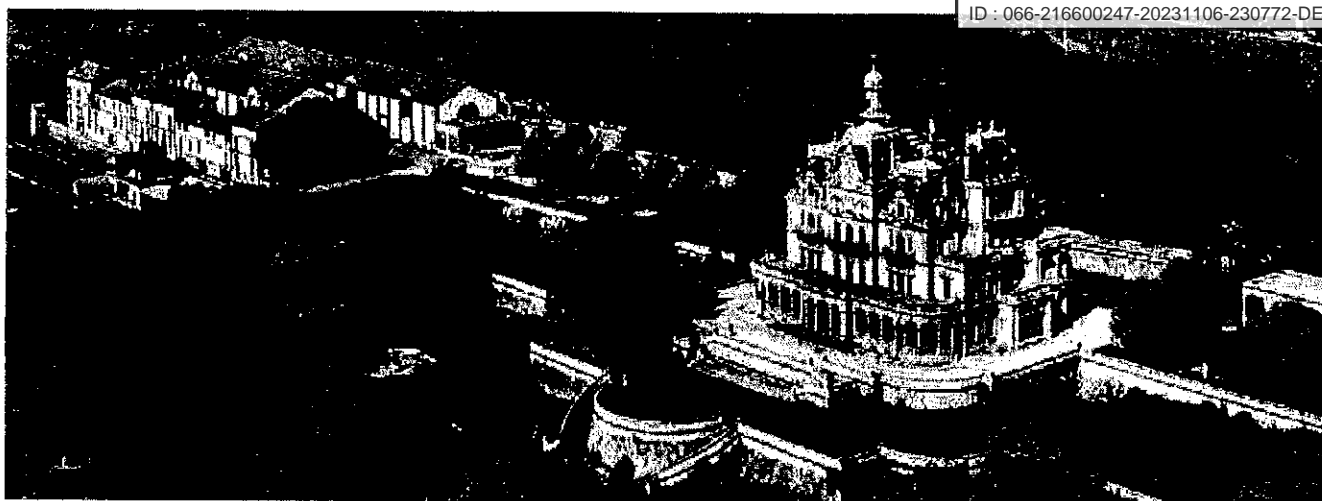
Nouveau mode de collecte CAP

2022 fut marquée par la réalisation et la conception graphique de l'ensemble des futures colonnes de collecte et des nouveaux camions de ramassage des colonnes CAP.

Opération compost

Le 8 Octobre 2022 la Communauté de Communes a mis à disposition des usagers du compost issus des déchets verts des déchetteries afin de favoriser la valorisation des déchets. Le service communication a mis en place le plan de communication et a réalisé des photos et vidéos le jour de la distribution.





Développement durable

Carte des temps piétons

Dans le cadre de son Schéma de Mobilités Durables, la CCV a élaboré le projet pédagogique Carte des temps piétons en partenariat avec les associations Labelbleu et la Tram 66, ainsi que les accueils de loisirs de Maureillas-LasIllas, Céret et Le Boulou, auprès desquels elle a expérimenté le programme. Le service communication dans la continuité du projet a réalisé la conception graphique.

Thermographie aérienne

La thermographie aérienne est une photographie des déperditions de chaleur des toitures des bâtiments du territoire, réalisée par prise de vue aérienne. Comme pour le cadastre solaire, cet outil vise principalement à informer et sensibiliser les habitants du Vallespir sur l'isolation de leur habitation, pour encourager les travaux d'économies d'énergie. Le service communication est intervenu dans la sensibilisation de la population en amont de l'intervention aérienne et en suite dans la diffusion des différentes permanences.

Aravia

La septième édition s'est déroulée le 25 septembre 2022 dans le Parc du Château d'Aubiry à Céret. A cette occasion le service communication a réalisé tous les supports, aussi bien print que digitaux. Des vidéos de promotions ont été proposées sur les réseaux sociaux. Le jour de l'évènement, en plus de la réalisation des photos et des vidéos, le service communication a proposé une animation de vidéo immersive avec casque de VR et le survol du parc ainsi que du château d'Aubiry.



Tourisme

Tout au long de l'année le service communication a réalisé diverses brochures pour l'Office de Tourisme du Vallespir. Ces brochures sont toutes disponibles en 4 langues, en format digital et imprimé. (création, réalisation, mise en page).

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux de la CCV (Facebook, LinkedIn), de l'Office de Tourisme (Facebook, Instagram et Tiktok), et de Vall-Up (Facebook, Instagram et Tiktok) ont été entièrement géré en interne. De nombreuses vidéos et photos ont été réalisées pour alimenter ces différents réseaux. Dans le cadre de la promotion touristique du territoire, le service communication a réalisé 4 vidéos en amont de la saison estivale afin de mettre en avant les atouts touristiques du Vallespir.



Communauté de Communes du Vallespir

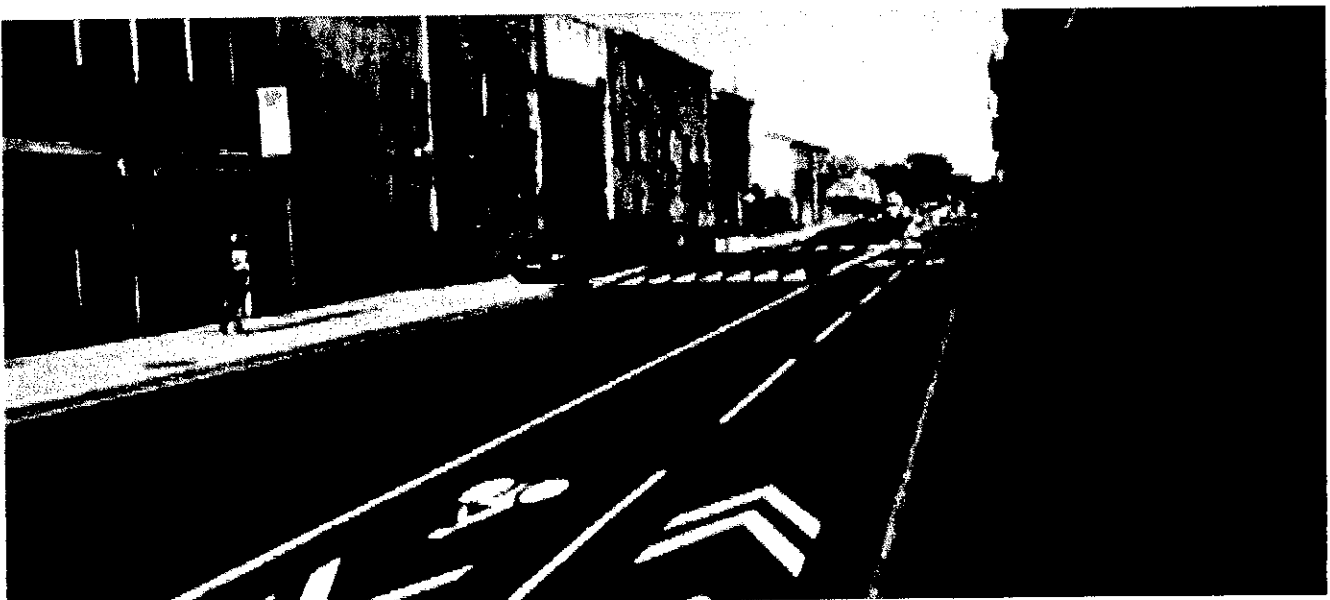
2,1 K J'aime · 2,6 K followers

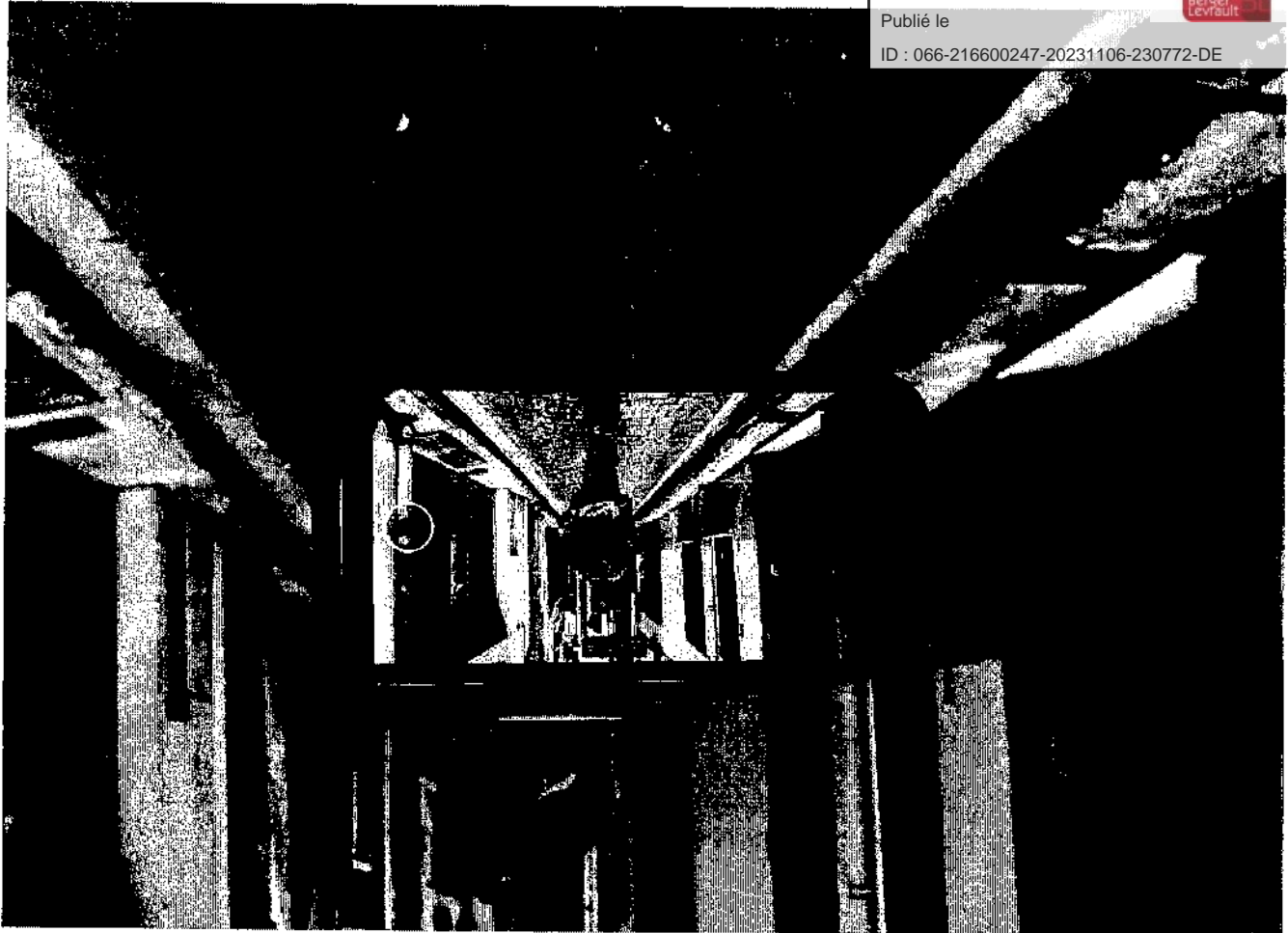


Voirie et travaux

Le service communication intervient tout au long de l'année dans le suivi des différents chantiers en cours afin de communiquer au plus grand nombre l'évolution et les améliorations faites sur le territoire.

Il intervient ponctuellement également dans la détection de problèmes sur les toitures des bâtiments publics.





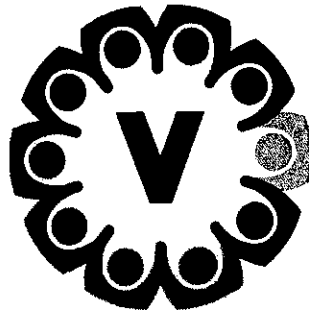
Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

Berser
Levrault

ID : 066-216600247-20231106-230772-DE



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPIR

2 Avenue du Vallespir
66400 Céret

04 68 87 69 05

accueil@vallespir.com



www.vallespir.com